

LES

SERVANTES DE DIEU

EN CANADA.

LES

SERVANTES DE DIEU

EN CANADA.

ESSAI SUR L'HISTOIRE DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES DE FEMMES DE LA PROVINCE.

ÉDITION REVUE, CORRIGÉE, AUGMENTÉE ET SPÉCIALEMENT PRÉPARÉE POUR LE CANADA.

PAR

C. DE LAROCHE-HÉRON.

MONTRÉAL:
DES PRESSES A VAPEUR DE JOHN LOVELL,
RUE ST. NICOLAS.
1855.



À Monseigneur Pierre Flavien Turgeon, Archevêque de Québec, et à nn. ss. les Évèques de la Province Ecclésiastique de Québec.

MESSEIGNEURS,

Oserai-je me permettre de dédier à Vos Grandeurs mon Essai sur *Les Servantes de Dieu en Canada?* C'est un aperçu de l'histoire de vos filles privilégiées que j'ai l'honneur de vous présenter; et quoique

vous connaissiez cette histoire, puisque beaucoup de ces communautés doivent leur existence à votre zèle apostolique, et que toutes ont reçu des gages de votre sollicitude et de votre affection, cependant j'espère qu'il vous sera agréable de voir condensés dans un même volume les fragments des annales des dix-sept Instituts de Religieuses de la Colonie. Un père se plait à être entouré des portraits de ses enfans.

En écrivant ces pages dans mes courts moments de loisir, je me suis senti tour à tour ému, édifié, et exalté au spectacle de tant de vertus. Je ne doute pas que mes lecteurs catholiques n'éprouvent les mêmes impressions, non pour l'œuvre, mais pour le sujet. On se sent fier d'appartenir à notre sainte religion quand on lit les récits de tant d'actions héroïques entreprises pour l'amour de Dieu, comme

on est glorieux d'être Français ou Anglais en entendant les échos de l'Alma et d'Inkermann.

Mais c'est surtout près de nos frères séparés que je voudrais faire arriver ma simple histoire, heureux si j'avais pû parvenir à dissiper un préjugé, ou à créer chez eux la curiosité d'approfondir les dogmes d'une Eglise qui produit seule des Vierges chrétiennes. Le Centurion qui gardait Jésus sur la croix, à la vue des prodiges qui accompagnèrent la mort du Sauveur, s'écria tout-à-coup :—" Cet homme était véritablement le fils de Dieu." Tout protestant de bonne foi qui prend la peine d'étudier les merveilles de sacrifice et de charité réalisées par les communautés de ces nobles Sœurs, doit confesser au fond de sa conscience :—" Cette religion est véritablement la religion de Jésus-Christ."

Daignez agréer, Messeigneurs, l'hommage de la

profonde vénération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, de Vos Grandeurs, le très-humble et très -obéissant serviteur,

C. DE LAROCHE-HÉRON.

New-York, jour de la Fête de la Sainte Famille, 29 Avril, l'an de Grâce 1855.

LES

SERVANTES DE DIEU EN CANADA.

INTRODUCTION.

Aux mois d'Août et de Septembre, 1853, Mgr. Bedini, Archevêque de Thèbes, Nonce Apostolique, visitait le Canada. Il venait d'échapper à un complot tramé contre sa vie par certains réfugiés Italiens de New-York, et il se reposait, dans les douceurs de l'hospitalité Canadienne, des inquiétudes et des dangers qu'il avait courus aux Etats-Unis. L'honorable représentant du Saint Siége avait

été reçu dans notre ancienne colonie avec des honneurs dignes de son rang éminent ; on y était heureux et fier de posséder pour la première fois un envoyé du Souverain Pontife ; et l'épiscopat, le clergé et les fidèles rivalisaient à qui témoignerait le plus, par des démonstrations publiques et des fêtes religieuses, de l'attachement filial du Canada au successeur de St. Pierre.

Le voyage de Son Excellence à Québec et à Bytown, à Montréal et à St. Hyacinthe, à St. Vincent de Paul et au Sault St. Louis, fut donc une série de glorieuses ovations, qui donnèrent à Mgr. Bedini l'impression la plus favorable de la foi des populations, ainsi que du zèle de leurs pasteurs. Mais ce qui charma le Nonce pardessus tout, ce fut la variété, le nombre et le dévouement des communautés de femmes qui se sont acclimatées ou qui ont germé d'elles-mêmes sur le sol fécond du Canada. Le Prélat voyait dans cette floraison d'Instituts Religieux la preuve de l'admirable fertilité de l'Église dans la Province ecclésiastique de Québec. Il était étonné de rencontrer, à côté d'ordres bien connus en Europe, des communautés indigènes dont il ne soupçonnait pas même l'existence ; aussi dans l'une des soirées intimes qu'il passait chez Mgr. Prince, Evêque de St. Hyacinthe, Mgr. Bedini fit-il entendre ces paroles qui ont été conservées dans la mémoire des assistants, et propagées par eux dans le pays : " Je désirerais bien emporter avec moi un souvenir ma- " tériel du Canada, car pour un souvenir du cœur, vous " comprenez...." Le Prélat n'acheva pas sa phrase, son émotion était trop grande ; il reprit peu après : " Je dési- " rerais donc posséder un souvenir matériel, et rien ne

" me ferait plus de plaisir que de pouvoir placer dans mon
" album une collection des costumes des pieuses, édifian-
" tes,.... oui, des saintes communautés de femmes du
" catholique Canada."

Ces paroles étaient dites à Son Honneur Jacques Viger, premier Maire de Montréal, la chronique vivante de la colonie, et l'un des érudits qui en connaissent le mieux le présent, et surtout le passé. On peut croire que le pieux savant s'empressa de promettre à Mgr. le Nonce de satisfaire à son désir. Il entreprit donc de composer un recueil de belles aquarelles, dont chacune représente une Sœur au milieu de son œuvre, ou même entourée de ses œuvres ; mais encore il compléta ce travail en écrivant une notice historique sur les quatorze communautés de femmes que le représentant du Saint Siége avait honorées de sa visite. M. Jacques Viger voulut de plus donner à son recueil un caractère spécial d'authenticité, en le soumettant à l'examen des Evêques de la Province, réunis en Concile à Québec ; et ceux-ci témoignèrent de la véracité de l'écrivain, en adoptant son travail, et en y apposant l'attestation suivante :

" ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC, 4 *Juin*, 1854,

" *Jour de la clôture du 2me Concile Provincial.*"

" Nous soussignés, réunis à Québec pour le second
" Concile Provincial, sommes heureux de pouvoir offrir à
" Monseigneur Cajetan Bedini, ex-nonce au Brésil, un
" témoignage de notre profonde vénération, en apposant

" nos noms au bas d'un *Précis historique* qui doit accom-
" pagner un *Tableau des Costumes de nos Communautés*,
" que Son Excellence a daigné visiter et bénir, lorsqu'Elle
" nous a fait l'insigne honneur de passer quelque temps
" dans notre pays.

" Nous croyons devoir attester à Son Excellence que
" ce travail, dont le mérite est dû à Son Honneur Jacques
" Viger, premier Maire de Montréal, et à l'excellent
" artiste qu'il a employé, (1) a été fait avec une scrupu-
" leuse attention et avec un succès remarquable.

" Nous prenons la liberté d'offrir à Son Excellence, au
" nom des catholiques de notre province ecclésiastique, ce
" *Précis historique*, et ce *Tableau des Costumes religieux*,
" comme un mémorial de la reconnaissance publique que
" lui doit le Canada entier, pour les bénédictions abon-
" dantes qu'Elle a bien voulu y répandre au nom de Sa
" Sainteté.

" † P.-F., Archev. de Québec,
" † IG., Ev. de Montréal,
" † PATRICE, Ev. de Carrhae, Adm. Apost. de Kingston,
" † JOS.-EUGÈNE, Ev. de Bytown,
" † J.-C., Ev. de St. Hyacinthe,
" † ARMAND-FR.-MA., Ev. de Toronto,
" † THOMAS, Ev. des Trois-Rivières,
" † C.-F., Ev. de Tloa, Coadj. de l'Archev. de Québec,
" † JOS., Ev. de Cydonia, Coadj. de l'Ev. de Montréal."

---

(1) M. James Duncan, de Montréal.

Mgr. Ignace Bourget, Evêque de Montréal, qui s'est rendu à Rome pour les augustes solennités de l'Immaculée Conception, a remis à Mgr. Bedini les deux riches Albums contenant l'histoire *illustrée* des Communautés de femmes du Bas-Canada.

La France catholique connait depuis longtemps l'Evêque de Montréal par les récits que nous avons donnés de ses travaux ; mais tout récemment elle a eu des preuves de sa miséricordieuse charité en voyant Mgr. Bourget assister à Rome dans sa dernière maladie, et au lit de mort, le Saint Evêque du Mans. (1) En dehors de tout cérémonial, et par pur sentiment de piété, Mgr. Bourget, seul Evêque, a voulu suivre à pied la dépouille mortelle du prélat décédé, dans le transport du Quirinal à l'église du Couvent des Saints Apôtres, et il s'est ainsi acquis de nouveaux titres à la vénération des Fidèles.

L'Evêque de Montréal, en rendant compte au Souverain Pontife de l'état de son diocèse, a soumis également à Pie IX les Tableaux des pieuses Communautés du Canada, et il nous est rapporté que ces élégantes et édifiantes *images*, et surtout les statistiques des œuvres de charité de ces Couvents, ont ému le St. Père, en lui inspirant un vif intérêt.

Nous devons à l'amitié de M. Jacques Viger une copie de son curieux *Précis historique*, et nous avons pensé que ce qui avait édifié à Rome en si haut lieu, méritait d'être présenté aux lecteurs de l'*Univers*. (2) Nous avons donc

---

(1) Mgr. J.-Bte. Bouvier. Mort à Rome le 29 Décembre, 1854.

(2) Ce travail a d'abord été fait pour le journal de Paris, l'*Univers*, où il

puisé tous les chiffres, les dates et les données officielles de ces articles dans les tableaux statistiques du savant Canadien ; mais avec le secours de ses notes, nous avons cru devoir généraliser et étendre son travail. M. Viger, en véritable Canadien-Français, n'avait décrit que les communautés du Bas-Canada. C'est la partie de la colonie où la langue et les mœurs de la France se sont conservées, et elle forme aujourd'hui les diocèses de Québec, de Montréal, de Trois-Rivières et de St. Hyacinthe. Le Haut-Canada, où l'élément britannique prédomine, est presque un pays étranger pour les descendants de nos colons Normands et Bretons. Le protestantisme y a l'ascendant, et les œuvres de charité y sont rares dans les diocèses pauvre de Toronto, de Kingston et de Bytown, comme dans celui de St. Boniface, territoire de la Baie d'Hudson. Cependant nous n'avons pas voulu les négliger, afin de présenter un ensemble complet des Servantes de Dieu en Canada. On y verra ce dont la charité catholique est capable dans un pays lointain et peu connu, dont nos écrivains philosophiques ne s'occupent que pour l'offrir comme contraste à leur admiration exagérée pour les Etats-Unis. Le Canada leur sert d'ombre au tableau ; mais quand à nous c'est le bien pratiqué dans l'ombre que nous recherchons et que nous signalons, car il fera jouir ses auteurs de la lumière éternelle.

---

a paru dans le courant du mois de Mars. Les désirs d'un vénérable ami de Montréal, désirs qui sont pour nous des ordres, nous ont engagé à développer notre écrit et à en donner une édition pour le Canada.



HÔTEL-DIEU DE QUÉBEC.

1639.

I.

L'humble bourgade de Québec avait été prise par les Anglais en 1629, au moment même où se signait la paix entre la France et la Grande Bretagne. Cette co-incidence et une obscurité de rédaction dans le traité rendirent incertain si l'on rendrait le Canada à ses premiers maîtres. Le peu de succès des tentatives de colonisation

entreprises jusque-là ôtait le désir de revendiquer ces pays. Mais Champlain "qui avait beaucoup de piété," dit Charlevoix, "et qui était bon Français," fit valoir des raisons prises du côté de l'honneur et de la religion, afin de ne pas abandonner une contrée dont les Sauvages habitants s'étaient montrés si disposés à embrasser le Christianisme. Louis XIII et Richelieu, animés du désir d'étendre le royaume de Jésus-Christ, négocièrent pour retirer Québec des mains des Anglais: le traité en fut signé à St. Germain en Laye en 1632, et la même année les Jésuites s'y rendirent pour reprendre possession de leurs anciennes missions. En 1635 ils y étaient au nombre de quinze Pères, et les nouvelles des Chrétientés formées parmi les Hurons excitèrent en France une profonde sympathie. Des communautés entières de Paris et des provinces s'imposèrent des pénitences austères pour fléchir le ciel en faveur des Sauvages du Canada. Le roi et les princesses envoyèrent de riches ornements à leurs chapelles rustiques, et la cour de Rome exprima le bonheur qu'elle éprouvait de ces nombreuses conversions.

Mais, dit Charlevoix, "deux choses manquaient encore "à une colonie si bien réglée, à savoir, une école pour "l'instruction des filles, et un hôpital pour le soulage- "ment des malades. Le premier de ces deux projets fut "presque aussitôt approuvé que proposé, et son exécution "ne souffrit aucun retardement. La Duchesse d'Aiguillon "voulut être la fondatrice de l'*Hôtel-Dieu*, et pour avoir "des sujets propres à une telle entreprise, elle s'adressa "aux Religieuses Hospitalières de Dieppe. Ces saintes "filles acceptèrent avec joie et avec reconnaissance une

" si belle occasion de faire le sacrifice de *tout* ce qu'elles
" avaient de plus cher au monde pour le service des
" pauvres malades du Canada. Toutes s'offrirent, toutes
" demandèrent avec larmes d'être admises ; mais on n'en
" choisit que trois qui se tinrent prêtes à partir par les
" premiers vaisseaux."*

Les Religieuses Hospitalières de la Miséricorde de Jésus sont cloîtrées, et suivent la règle de St. Augustin. La maison-mère de Dieppe existait en France avant l'année 1250, et elle y était considérée comme formant un ordre régulier lorsqu'elle fut approuvée par une bulle du Pape Alexandre VII, du 19 Juillet 1664. Dans plusieurs villes de France, et entr'autres à Paris et à Dijon, l'Hôtel-Dieu était desservi par des Hospitalières formant des communautés distinctes, et n'ayant d'autre lien que la similitude de leur règle. C'est celle que St. Augustin rédigea en l'année 423 pour les Religieuses d'Hippone, dont il était le fondateur, et elle est encore suivie aujourd'hui par les diverses congrégations des deux sexes qui se glorifient d'avoir ce saint docteur pour père.

Le but principal de l'institut de Québec est le soin des pauvres malades, auquel les Religieuses ajoutèrent pendant quarante ans le soin des enfans trouvés.

Les premières hospitalières qui se consacrèrent au Canada avaient pour supérieure la Mère Marie Guenet dite de St. Ignace. Elles s'embarquèrent avec le R. P.

---

* Histoire de la Nouvelle-France, tome I, page 320, édition in-12 ; ou tome I, p. 206, édition in-4to.

Barthélemy Vimont, de la Compagnie de Jésus, et le même vaisseau portait trois Ursulines qui venaient aussi fonder à Québec une maison de leur Ordre. Après une longue et périlleuse navigation, cette pieuse société prit terre à Québec le 1er Août 1639. Le jour de l'arrivée fut pour toute la ville un jour de fête ; les travaux cessèrent, et les boutiques furent fermées. Le Gouverneur, M. de Montmagny, Chevalier de Malte, reçut ces héroïnes sur le rivage, à la tête de ses troupes et au bruit du canon ; après les premiers compliments, il les mena à l'église au milieu des acclamations du peuple ; et le *Te Deum* fut chanté, en actions de grâce du double bienfait que Dieu faisait au Canada. Ces saintes filles de leur côté voulurent d'abord baiser avec transport cette terre sauvage qui leur promettait des épreuves, des fatigues et un tombeau. Puis, Hospitalières et Ursulines s'embrassèrent tendrement, et se séparèrent pour aller se cloîtrer dans les modestes demeures qu'on leur avait préparées.

Jusqu'à sa mort, arrivée en 1675, la pieuse Duchesse d'Aiguillon, nièce du Cardinal de Richelieu, montra sa généreuse sollicitude pour l'Hôtel-Dieu de Québec, dont elle avait été la fondatrice. Par contrat du 16 Août 1637, elle avait donné dans ce but une rente annuelle de 1500 livres à " prendre sur les coches et carosses de Soissons, à " la condition que l'hôpital serait dédié à la mort et au " précieux sang du Fils de Dieu répandu pour le salut du " genre humain." Le montant de cette dotation fut doublé par la Duchesse en 1640, et elle fit encore de fréquentes offrandes à l'établissement auquel elle prenait un vif intérêt ; mais les commencements de l'Hôtel-Dieu n'en furent

pas moins très-difficiles, et le grand nombre de malades qui réclamaient leurs secours réduisirent les Hospitalières au plus grand dénuement.

La Mère Jeanne Françoise Juchereau, admise à l'Hôtel-Dieu en 1662, à l'âge de douze ans, a écrit l'histoire édifiante de cette sainte maison, dont elle fut pendant longtemps la supérieure. Son livre embrasse la période de 1639 à 1721 ; et c'est là qu'il faut aller chercher des détails émouvants sur toutes les épreuves dont Dieu favorisa ses servantes, pour leur prouver ses prédilections, et sur la vie exemplaire d'un grand nombre de religieuses. La plus remarquable est celle de la Mère Catherine de St. Augustin, fille de Jacques Simon de Longpré, née dans le diocèse de Coutance, embarquée pour le Canada en 1649 à l'âge de dix-sept ans, et morte à Québec en odeur de sainteté, en 1668, après avoir été redevable à sa haute vertu de grâces spéciales et de mystérieuses révélations.

En 1640, les Religieuses de l'Hôtel-Dieu avaient été assez heureuses pour offrir l'hospitalité aux Jésuites, dont la maison était devenue la proie des flammes. Plus de cent ans après, la Compagnie de Jésus s'acquittait de sa dette de gratitude, en offrant avec empressement sa maison aux Dames Hospitalières, privées de tout asile. Le 7 Juin 1755, un incendie affreux dévora l'Hôtel-Dieu de Québec, et la Mère Marie Anne de la Joue fut brûlée dans cette conflagration, pendant que la Mère Geneviève Duplessis ne fut sauvée par une fenêtre qu'en courant de grands dangers. Les Ursulines, l'Hôpital-Général, l'Evêque de Pontbriand et les Jésuites s'empressèrent à

l'envi d'offrir un refuge aux pauvres Religieuses. Elles passèrent d'abord trois semaines chez les Ursulines, au nombre de 47 professes et de 2 novices; puis elles allèrent habiter chez les Jésuites jusqu'au 1er Août 1757, où elles purent retourner dans leur maison ré-édifiée.

Deux ans après, les Hospitalières étaient encore chassées de leur sainte demeure par les dangers dont les menaçait le siège de Québec. Cette fois, elles se retirèrent à l'Hôpital-Général, au nombre de 33 Religieuses, au mois de Juillet 1759 ; mais un manuscrit du temps dit que, pour garder l'Hôtel-Dieu, " cinq Sœurs converses " restèrent, qui furent assez courageuses pour soutenir " tout l'effort de l'artillerie, et qui se familiarisèrent " tellement à ce bruit, qu'elles regardaient tomber les " bombes et entendaient siffler les boulets, avec une " espèce d'intrépidité." (1)

La capitulation ayant été signée le 18 Septembre, après 69 jours de siége, les Religieuses se hâtèrent de revenir à leur communauté pour y trouver la ruine et la misère. Quinze bombes étaient tombées sur les bâtiments de l'Hôtel-Dieu, et tant de boulets avaient ravagé leur terrain qu'on en fit des monceaux. Leurs moissons détruites, leurs arbres brisés, leurs soixante-et-dix bêtes à cornes enlevées, mirent les Hospitalières dans la détresse, et elles durent être nourries par la générosité du Général Murray. Cependant, dès le 22 Septem-

---

(1) Précis de l'incendie de l'Hôtel-Dieu de Québec en 1755: manuscrit entre les mains de Mr. Lemieux, prêtre, chapelain de l'Hôtel-Dieu.

bre 1759, elles recevaient des malades, "mais en "petit nombre, Messieurs les Anglais leur ayant "défendu d'en recevoir, ayant retenu les salles pour "leurs troupes. Ils payèrent le loyer des appartements "jusqu'en 1784, que les salles furent remises pour le "besoin du public."

A une époque antérieure, les Hospitalières furent soumises à une épreuve autrement douloureuse que celle d'être exposées aux dangers de la guerre, ou aux rigueurs de la pauvreté : c'est lorsqu'en 1694 le Comte de Frontenac, par une scandaleuse bizarrerie, imagina de faire représenter la comédie du *Tartufe* "à l'hôpital, dans la "salle des pauvres, où les religieuses eurent ordre de se "rendre." (1).

Le Gouverneur fit la même sanglante insulte aux Ursulines, et il donna de force ce spectacle en leur présence ; cherchant ainsi, en offusquant la vertu de saintes Religieuses, à satisfaire ses rancunes contre Mgr. de Laval et contre les Jésuites. Un pareil fait ternit singulièrement le caractère du Comte de Frontenac, et il ne permet pas d'ajouter beaucoup de foi aux éloges outrés que donnent de sa piété les Récollets Hennepin et Le Clercq.

Aujourd'hui l'Hôtel-Dieu compte 43 Religieuses professes et 2 novices. Il a en général 50 lits occupés

---

(1) Mémoires sur la Vie de M. de Laval, par l'Abbé de la Tour. Cologne, 1761, page 213.

par des malades, et il en a admis 648 dans le courant de l'année 1853.

Ainsi, depuis plus de deux cents ans les Religieuses de la Miséricorde de Jésus ont poursuivi fidèlement à Québec l'œuvre de leur fondation, et l'Hôtel-Dieu qu'elles dirigent offre aux pauvres malades un refuge où leur sont prodigués les soins de la plus intelligente charité. (1)

---

(1) Voici les noms des trois premières fondatrices de 1639. Ils méritent d'être conservés et vénérés au Canada.

Marie Guenet—de St. Ignace,
Anne Lecointre—de St. Bernard,
Marie Forestier—de St. Bonaventure.

La Supérieure n'était âgée que de 29 ans, et la plus jeune de 22 ans. " Elles commencèrent leur œuvre, dit la Mère Juchereau, dans une assez " belle maison toute neuve, qui appartenait à Messieurs de la *Compagnie des* " *Cent Associés*, et que le Gouverneur de Montmagny nous fit prêter."

État et Recensement de l'Hôtel-Dieu au 31 Décembre 1853.

2 Chapelains, 43 Professes, 2 Novices, 13 domestiques, 21 malades hommes, 25 malades femmes. Total, 106 bouches à nourrir.

Œuvre de l'année 1853.

Malades admis..............	258 hommes.		390 femmes.		= 648
Décédés à l'hôpital..........	27	"	27	"	54
Sortis, guéris ou soulagés....	231	"	363	"	594

(Précis historique de S. H. Jacques Viger.)



LES DAMES URSULINES DE QUÉBEC.

1639.

II.

Cette fondation est due à Mme. Madeleine de Chauvigny, veuve de M. de Grivel, Sieur de la Peltrie, de la maison de Touvoys ; elle date du 28 Mars, 1639.

Mme. de la Peltrie consacra ses biens et sa personne à la bonne œuvre que le ciel lui avait inspirée pour l'éducation des jeunes filles du Canada. D'Alençon, où elle

demeurait, elle se transporta à Paris pour y régler les affaires de sa fondation; puis à Tours pour y chercher des Religieuses Ursulines. Elle en tira l'illustre Marie Guyard dite de l'Incarnation, que l'on a appelée la Thérèse de la France, et la Sœur Marie de St. Joseph. De là elle se rendit à Dieppe, où elle avait donné l'ordre qu'on lui frétât un navire; elle y acquit une troisième Ursuline, et le 4 Mai 1639, elle s'y embarqua en compagnie des Religieuses Hospitalières, comme nous l'avons dit plus haut. A leur arrivée à Québec "elles furent menées, dit "la Sœur Juchereau, dans une petite maison sur le bord "de l'eau, où elles étaient très-étroitement."

En 1641, elles purent habiter leur premier monastère, élevé sur le terrain même que la communauté occupe aujourd'hui. Dans la forêt voisine du couvent, la Mère Marie de l'Incarnation instruisait les Sauvages; et on voyait encore debout en 1850, dans l'enclos des Ursulines, l'arbre unique qui restât de la forêt de 1639. C'était un frène vénérable, au pied et à l'ombre duquel la sainte Religieuse avait rassemblé, pendant plus de trente-deux ans, les petites filles sauvages, pour les instruire des vérités de la religion. Il était donc pour les Dames Ursulines une relique précieuse, et elles l'ont vu, avec tristesse, tomber de vieillesse le 19 Juin 1850. (1)

---

(1) On dit en plaisantant à Québec, que le vieux Frène des Ursulines est mort *catholique*, tandis que son contemporain l'Orme des Récollets est décédé *protestant*. En effet, cette autre relique de la forêt de 1639 s'élevait sur l'ancien terrain des Récollets, où l'on a bâti la Cathédrale Anglicane au commen-

Mme. de la Peltrie, qui n'avait jamais désiré être riche, et qui s'était faite pauvre de si bon cœur pour Jésus-Christ, aurait voulu avoir des trésors à sa disposition, pour procurer à toutes les nations du Canada les moyens d'arriver à la connaissance du vrai Dieu. Son zèle la porta même à cultiver la terre de ses propres mains, pour avoir de quoi soulager ses pauvres néophytes. Elle se dépouilla de toute sa garde-robe pour vêtir les enfans, et le reste de sa vie à Québec fut une suite d'actions de la plus héroïque charité.

Les Ursulines vécurent à Québec en monastère non encore approuvé par l'église, d'abord sans constitution propre, et ensuite sous une règle composée pour elles en 1647 par le P. Jérôme Lalemant, S. J. Cet état de choses dura jusqu'en 1682, époque à laquelle la Communauté s'affilia à la Congrégation des Ursulines de Paris.

On sait que l'ordre des Ursulines fut fondé en 1537 à Brescia par Angèle Merici, née en 1511 à Dezenzano, sur le Lac de Garde, morte en 1540, et canonisée en 1807. Elle mit ses filles spirituelles sous la protection de Ste. Ursule, qui avait jadis (vers l'an 450) gouverné tant de vierges, et les avait conduites au martyre.

La Congrégation de Tours, d'où étaient sorties les premières Ursulines de Québec, appartenait à la famille des Ursulines de Bordeaux, fondée en 1606 par la Mère

---

cement de ce siècle. Ce grand et bel arbre, qui plus d'une fois avait abrité Champlain, fut abattu en 1846, après avoir eu sa tête brisée par l'orage plusieurs années auparavant. (Note de S. H. Jacques Viger.)

Françoise de Cazères, dite Mère de Ste. Croix, et par le Cardinal de Sourdis, Archevêque de Bordeaux. En 1618 la maison de Bordeaux, et cinq autres maisons qui en étaient sorties, furent érigées en vrais monastères par bulle du Pape Paul V. La Mère de Ste. Croix fonda la maison de Tours entre 1620 et 1640, et mourut près de Bordeaux en 1649. La Congrégation de Paris, à laquelle les Ursulines de Québec s'affilièrent seulement en 1682, eut pour fondatrice, en 1607, Mme. de Ste. Beuve. Elle fut autorisée par brevêt du roi en 1611, et érigée en monastère par bulle de Paul V. en 1612 : ses Religieuses sont cloîtrées.

Les Dames Ursulines de Québec avaient complété leur premier couvent en 1641, mais, le 30 Décembre 1650, elles eurent la douleur de le voir détruire entièrement par un incendie, fléau qui a été si souvent envoyé par Dieu aux Communautés du Canada, pour exercer leur vertu. Quatorze Sœurs échappées au désastre, furent d'abord recueillies à l'Hôtel-Dieu, puis elles allèrent, le 21 Janvier 1651, habiter la maison de Mme. de la Peltrie ; et à cette occasion une convention solennelle fut faite entre les Supérieures des Hospitalières et des Ursulines : " Afin, dit cette convention, de préserver entre les deux " communautés une union et une affection perpétuelles " et indissolubles, il y aura toujours entr'elles une entière " amitié, une participation dans les biens spirituels, et " un mutuel échange de bons offices et de prières."

La Sœur St. Laurent, douée d'un mérite extraordinaire, contribua puissamment à la reconstruction du couvent, tant

par son intelligence et son économie que par son travail manuel ; mais le 21 Octobre 1686, pendant que la communauté célébrait solennellement la fête de Ste. Ursule, le feu prit encore au couvent, et le réduisit complètement en cendres. Pour la seconde fois, les Ursulines trouvèrent à lHôtel-Dieu la plus affectueuse hospitalité, et elles y furent reçues au nombre de 25. L'intérêt que la population toute entière prit à leur malheur, procura de promptes ressources pour réparer le désastre, et les Ursulines purent bientôt rouvrir leur pensionnat, dont la perte aurait été si préjudiciable aux intérêts religieux de Québec.

Charlevoix rend hommage à la persévérance et à l'habileté des Ursulines : " Elles ont essuyé deux incendies, " écrivait-il en 1720; avec cela elles ont si peu de fonds, " et les dots qu'on reçoit des filles de ce pays sont si " modiques que, dès la première fois que leur maison fut " brûlée, on pensa à les renvoyer en France. Elles sont " néanmoins venues à bout de se rétablir toutes les deux " fois, et l'on achève actuellement leur église. Elles " sont proprement et commodément logées : c'est le fruit " de la bonne odeur qu'elles répandent dans la colonie, " de leur économie, de leur sobriété et de leur travail : elles " dorent, elles brodent, toutes sont utilement occupées, et " ce qui sort de leurs mains est ordinairement d'un bon " goût (1)."—De son côté, un auteur protestant rend hommage aux Ursulines, lorsqu'après avoir exalté le caractère

---

(1) Journal historique, etc., ou tome III, p. 75, édition in 4to.

héroïque de Mme. de la Peltrie, il ajoute : " Les fruits
" de sa précieuse fondation se continuent de nos jours,
" par l'excellente éducation qui est donnée aux jeunes
" personnes dans le pensionnat des Ursulines (1)."

Les Ursulines de Québec ont l'honneur de posséder dans la chapelle de leur couvent le tombeau du brave Marquis de Montcalm, mort des suites de blessures reçues le 13 Septembre 1759. Les dépouilles mortelles du héros ne peuvent être mieux placées que sous la garde de la piété.

Ces dames, dont le pensionnat jouit si justement d'une haute réputation en Canada, étaient au 31 Décembre 1853, au nombre de 55 professes et 4 novices. Elles instruisaient alors 87 pensionnaires et 81 demi-pensionnaires, et elles avaient de plus un externat gratuit pour 139 élèves.

La Communauté des Ursulines de la Nouvelle-Orléans était en décadence en 1823, parce que dix-huit de ses Religieuses s'étaient retirées à la Havane, à la cession de la Louisiane aux Etats-Unis. Il n'en resta que six ; et pour y ranimer l'esprit de Ste. Angèle, les Sœurs Félicité Borne—de Saint Charles, Marie-Angélique Bougie—de St. Louis de Gonzague et Marie-Pélagie Morin—de St. Etienne partirent de Québec pour la Nouvelle-Orléans le 13 Mai 1823. Mgr. Dubourg, Evêque de la Nouvelle-Orléans, en avait fait la demande à Mgr. J. O. Plessis.

---

(1) *Hawkins' Picture of Quebec*—Québec 1834, page 206.

Cette communauté contribua aussi à la fondation des Ursulines de Galveston (Texas.) Mgr. Odin, dans un voyage à Québec en 1849, obtint deux Sœurs, Victoire White de Ste. Jeanne de Chantal et Catherine Barbe de St. Thomas, qui se joignirent à cinq de leurs Sœurs du couvent de la Nouvelle-Orléans, établies à Galveston en 1846.

Par l'établissement des deux Communautés de 1639, nous voyons comment nos pères comprenaient la colonisation de pays sauvages, et les exemples ne nous manqueront pas dans la suite de ce récit. A cette époque, la religion était l'âme de toutes les entreprises, et l'on comprenait qu'elle seule peut servir de base à un édifice social, et lui préparer un heureux avenir. Comme l'a si heureusement dit le R. P. Félix Martin, dont les paroles auront un autre poids que les nôtres : " Grâce à cet esprit, " la colonie du Canada, et Montréal aussi bien que Québec, " offrit à son origine quelque chose de particulier, et pré- " senta un spectacle dont le monde avait été rarement le " témoin. On vit là s'associer à tous les travaux de la " civilisation et de l'apostolat, le cœur sensible et généreux " de la femme. A cette époque, un écrivain moderne (1) " remarque que la femme était appelée dans tout le " monde chrétien à un grand apostolat de charité. Elle " s'y révélait la fortune du pauvre, la consolation de " l'affligé, et, avec un cœur de vierge, elle avait un cœur de " mère pour les orphelins. Elle adoptait toutes les douleurs " comme des sœurs que le ciel réservait à sa tendresse.

---

(1) Crétineau-Joly.

" Elle disait adieu aux jouissances et au bonheur de l'ex-
" istence, pour consacrer à tout ce qui souffre sur la terre
" sa jeunesse et sa beauté. Elle vint sanctifier ces mis-
" sions lointaines, inspirer aux jeunes Canadiennes et aux
" enfans sauvages la pudeur et la piété, et prodiguer aux
" malades les soins de la bienfaisance chrétienne." (1)

Nous avons montré les sœurs hospitalières et Mme. de la Peltrie commençant l'œuvre à Québec ; nous allons bientôt voir Melle. Mance et la Sœur Bourgeoys la continuer à Montréal :—" Le Canada reçut ainsi des mains " de la Religion les Servantes des malades et les Insti-" tutrices de l'enfance." (2)

---

(1) Manuel du Pèlerin de *N. D. de Bonsecours* à Montréal, p. 8.

(2) Ibid, p. 9.

Les premières religieuses Ursulines qui accompagnèrent Mme. de la Peltrie en Canada furent :

La Révde. Mère Marie Guyard—de l'Incarnation.

La Sœur Marie de Savonnière—de St. Joseph.

La Sœur Cécile Riché—de Ste. Croix.

Les deux premières venaient du couvent de Tours, et la troisième d'un couvent de Dieppe affilié aux Ursulines de Paris.

ÉTAT ET RECENSEMENT DE LA COMMUNAUTÉ AU 31 DÉCEMBRE 1853.

Un Chapelain, 55 Professes, 4 Novices, 87 élèves pensionnaires, 81 élèves demi-pensionnaires, 5 domestiques. Total, 233 bouches.

ŒUVRE DE L'ANNÉE 1853.

Elèves pensionnaires, comme ci-dessus...........	87
" demi-pensionnaires, "	81
" externes, (école gratuite).................	139
Total..................	307 Elèves.

(Précis historique &c., cité page 22.)

Il est impossible de constater exactement le nombre des élèves qui ont reçu l'éducation dans l'établissement des Ursulines depuis sa fondation, vu que les registres furent détruits dans le premier incendie de 1650.

On ne trouve en conséquence sur la liste des pensionnaires que les noms de 250 petites filles sauvages, la plupart Huronnes, les autres Algonquines, Iroquoises et Abénaquises........................	250
On a les noms de 5761 Françaises et Canadiennes................	5761
Elèves *pensionnaires*............	6011
Demi-Pensionnaires.—Avant 1800, il n'y avait pas assez de demi-pensionnaires pour faire une classe spéciale. Depuis cette époque on en compte..	1256
Externat.—Il fut ouvert en 1658 dans la maison de Mme. de la Peltrie. Depuis lors on trouve les noms de 8364 enfans, tant Sauvages que Françaises, Canadiennes et Irlandaises....................	8364
Total des élèves jusqu'à ce jour................	15,631

(Lettre de M. G. L. Lemoine, Ptre. et chapelain, du 17 Décembre 1854.)





HÔTEL-DIEU DE MONTRÉAL.

1642.

III.

Nous avons vu des Religieuses de deux communautés différentes s'établir à Québec, dès que le Canada fut évacué par les Anglais. Maintenant nous nous transporterons dans une autre ville à la fondation de laquelle d'autres Sœurs ont puissamment travaillé, et qui est devenue la cité la plus importante et la plus populeuse de la colonie.

Jusqu'en 1640, le Canada était resté presque sans culture; et l'on y comptait à peine deux cents Français, y compris les femmes, les enfans et les Religieuses de Québec. C'est alors que Dieu inspira à un pieux laïque d'établir une colonie pour honorer la Sainte Vierge dans l'Ile de Montréal. M. Jérôme Le Royer de la Dauversière, lieutenant-général au présidial de la Flèche en Anjou, unit ses plans à ceux de l'illustre fondateur du Séminaire de St. Sulpice, M. Olier, qui presque simultanément avait eu le même généreux dessein. Des personnes de la Cour, et des prêtres vertueux, brûlant de zèle pour la propagation de la foi, s'associèrent aux fondateurs pour faire l'acquisition de l'Ile de Montréal, et ils apprécièrent les avantages qu'elle offrait à l'exécution de leurs projets apostoliques. L'association se forma sous le nom de *Messieurs et Dames de la Société de Notre-Dame de Montréal pour la conversion des Sauvages de la Nouvelle-France;* et elle eut pour but de faire de cette île un centre d'activité d'où s'étendraient tous les éléments de civilisation et de régénération spirituelle jusqu'aux nations les plus reculées.

Le 8 Février 1642, tous les Associés se réunirent dans la métropole de Paris, au pied de l'Autel de la Sainte Vierge, pour conjurer la Reine des Anges de vouloir bien prendre sous sa protection cette colonie naissante, toute consacrée à sa gloire. Il fut décidé que Marie en serait toujours regardée comme la première et principale maîtresse, et que la ville qu'on allait y bâtir porterait le nom de Ville-Marie :—" De tous les projets que l'on a faits " pour la conversion de ces barbares, dit le P. Le Clercq,

"Récollet, il n'y en a point eu de plus désintéressé, de "plus solide ni de mieux concerté que celui-ci."

Les hardis colons destinés à ce nouveau poste, le plus avancé de la civilisation dans cette partie du globe, s'étaient embarqués, dès l'année précédente, conduits par un pieux et brave gentilhomme Champenois, M. de Maisonneuve. Le 17 Mai 1642, ils mirent pied à terre dans la partie de l'île connue plus tard sous le nom de *Pointe à Callière*, et ils s'y établirent au nombre de quarante-cinq.(1) Cette petite troupe comprenait des soldats et des ouvriers de divers états, tous choisis pour leur piété et leurs bonnes mœurs; Mlle. Mance en faisait partie. Cette femme intrépide se rendait en Canada

(1) Le nombre des premiers colons de Ville-Marie a été diversement rapporté dans les mémoires contemporains. Ainsi le P. Vimont, présent au débarquement, et qui accompagna le premier convoi à Montréal en 1642, dit: 40 *hommes*. Le P. Le Clercq dit également 40 *hommes*. Si ces deux Pères ne parlent pas de *femmes* (et il y en avait assurément) M. de Belmont, venant après ces pères, dit: "l'embarquement de 1641 fut de 45 *hommes*," mais il y inclut peut-être les femmes sans le préciser. M. Dollier de Casson et l'Abbé de la Tour s'accordent tous deux à dire: que M. de Maisonneuve amena 25 *hommes* sur son vaisseau; et Mlle. Mance 12 *hommes* sur le sien. C'est donc 37 hommes, et en y ajoutant M. de Maisonneuve et Mlle. Mance, nous aurons 39 personnes. Si à ces 39 nous ajoutons les quatre ou cinq filles amenées pour aider Mlle. Mance, (*Annales de l'Hôtel-Dieu*), nous aurons 43 ou 44 colons. Il est certain que de plus il vint d'autres femmes, qui avaient voulu suivre leurs maris (*deux* au moins), et sans doute autant ou plus d'enfans. Mais M. Dollier ajoute que M. de Maisonneuve perdit dans la traversée 3 ou 4 de ses hommes. Nous avons donc lieu de croire que l'*embarquement* de 1641 fut bien de 45 *hommes*, mais que le *débarquement* de 1642 fut de 45 *personnes*, ce qui concilie à peu près les apparentes contradictions. (Note de S. H. Jacques Viger.)

pour y fonder un Hôtel-Dieu, et préparer les voies aux Sœurs hospitalières de St. Joseph, qui venaient de s'établir à la Flèche, en sorte qu'à Montréal le premier hôpital prit naissance avec la première chapelle. Mlle. Mance partagea avec joie les dangers, les épreuves et les privations des commencements de Ville-Marie. Elle n'eut pour l'aider, pendant dix-sept ans, que quatre ou cinq filles qu'elle avait amenées de France, et qui soignaient avec elle les malades et les blessés. Enfin, en 1658, elle passa en France pour y chercher du secours. Mme. de Bullion, veuve d'un ancien ministre d'Etat, lui donna 22,000 livres pour la fondation des Hospitalières à Ville-Marie. Plusieurs autres personnes l'aidèrent encore d'abondantes aumônes, et en conséquence, Mlle. Mance se rendit à la Flèche, où elle obtint trois Sœurs de St. Joseph avec lesquelles elle se hâta de se rembarquer pour le Canada. Pendant la traversée, les saintes filles trouvèrent mainte occasion d'exercer leur zèle pour le service des malades. La peste se déclara parmi les troupes à bord, et les Religieuses elles-mêmes en furent atteintes, ce qui ne les empêcha pas de se dévouer à soigner leurs compagnons.

Les hospitalières de la Flèche avaient commencé à exister de fait en 1636. Leur Institution est du 25 Octobre 1643, date de leur approbation par l'évêque d'Angers, Claude de Rueil, et le 22 Janvier 1644, les premières Religieuses de St. Joseph firent à la Flèche les vœux simples de religion. La fondatrice est la Mère de la Ferre, d'une famille distinguée de l'Anjou, et la première Sœur qui se joignit à elle fut Mlle. de Ribère,

fille d'honneur de la Princesse de Condé. M. Jérôme le Royer de la Dauversière eut grande part, par ses libéralités, à cette pieuse fondation; elle prit promptement de grands développements, et par un bref du 19 Janvier 1666, le Pape Alexandre VII approuva cet institut, déclarant que les hospitalières sorties de l'Hôtel-Dieu de la Flèche pour aller à Laval, à Nismes, à Baugé, à Moulins et à Montréal, étaient véritablement Religieuses, ayant fait les trois vœux solennels et embrassé la clôture sous la règle de St. Augustin.

Les Religieuses hospitalières qui se rendirent à Montréal en 1659 avaient pour supérieure la Sœur Judith Moreau de Bresole.

Le 1er Novembre 1669, trois autres Sœurs arrivèrent de France pour apporter à Montréal la stabilité et la profession des vœux solennels. Mme. de Bresole se démit alors de la charge de Supérieure, et se remit au noviciat pour se préparer à prononcer les vœux de stabilité, ce qui eut lieu, avec ses premières compagnes, en Octobre 1670.

Malgré les donations abondantes qui leur avaient été faites en France, elles ne connurent longtemps que l'adversité, et pendant 28 ans la maison en planches où elles demeuraient était tellement exposée aux intempéries de l'air, que le matin les pauvres Sœurs secouaient la neige qui les couvrait dans leurs lits, et qui formait une couche de plusieurs pouces dans leurs salles.

Au mois d'Août 1662, la Sœur Marie Morin entra à l'Hôtel-Dieu comme novice à l'âge de 13 ans et demi, et c'est la première Sœur d'origine canadienne qui ait

fait ses vœux à Montréal. Elle vécut 82 ans, et c'est à elle que l'on doit les *Annales de l'Hôtel-Dieu*, mémoire du plus touchant et du plus édifiant intérêt, qu'elle a écrit jusqu'au 29 Septembre 1725.—" Pensez, " mes Sœurs, dit la bonne Sœur Morin, vous qui lisez " ceci, que celles qui vous ont précédées ont cueilli " bien des épines où vous ne trouverez que des fleurs : " mais sachez aussi que tous ces fondements sont appu- " yés sur la croix, et que vous y aurez part, puisque vous " avez l'honneur d'appartenir à J. C. en qualité d'épouses. " Vous ne voudriez pas être couronnées de roses, pen- " dant qu'il l'est de piquantes épines." Et dans un autre endroit :—" Pour moi je crois aisément que c'est " Dieu qui veut cette maison pauvre ; elle a été fondée " dans la pauvreté, et elle y subsiste encore (1697.) Le né- " cessaire ne lui manque point, mais aussitôt qu'on pense " se mettre à son aise, il vient un revers qui nous rejette " dans la pauvreté par des pertes considérables."

En effet, tantôt les fonds appartenant aux hospitalières de Montréal furent perdus dans des banqueroutes ; tantôt les navires qui leur apportaient des secours furent pris par les ennemis ; tantôt encore des incendies venaient les laisser sans asile et sans pain. En 1688, elles avaient entrepris de se construire un couvent en pierres, et elles commencèrent à l'habiter en 1694 ; mais trois mois après il devenait la proie des flammes, et les Sœurs trouvaient un refuge plein de charité au Couvent de la Congrégation. Le 19 Juin 1721, jour de la Fête-Dieu, une seconde conflagration venait réduire en cendres l'Hôtel-Dieu de

Montréal, et les hospitalières se retiraient d'abord à la Congrégation, puis à l'hospice de M. Charon de la Barre. Le 11 Novembre 1724, les Sœurs pouvaient rentrer dans leur monastère, réédifié au prix de grandes privations; mais dix ans après, un troisième incendie les réduisait sans ressources, et la communauté de St. Joseph s'installa alors provisoirement près de la Chapelle de Bonsecours.—" Cette Chapelle, dit le P. Félix Martin, leur ser-" vit d'église, de salle des malades, pendant quelque " temps, et bientôt de tombeau pour plusieurs d'entr'elles. " Une maladie épidémique, continue ce Père, s'était " introduite parmi les malades, transférés dans une " maison voisine, et ces zélées servantes des membres " souffrants de J. C., qui ne reculent jamais devant " le danger quand elles voient des douleurs à soulager, " tombèrent en grand nombre frappées par le fléau. Onze " d'entr'elles périrent dans ce pieux service de la charité, " elles furent ensevelies dans l'église de Bonsecours." (1)

En 1765, ce fut le tour de l'Hôpital-Général de devenir la proie des flammes, et les Sœurs Grises trouvèrent l'hospitalité à l'Hôtel-Dieu.

En 1795, les Religieuses de St. Joseph s'affilièrent à une association de prières pour la Propagation de la Foi Catholique dans les treize Etats de l'Amérique. M. Thayer, ministre protestant converti, était le fondateur de cette association, et cette sollicitude pour le salut des

(1) Manuel du Pèlerin de *N. D. de Bonsecours*, page 20.

citoyens des Etats-Unis nous a semblé mériter d'être signalée.

La révolution en France mit l'Hôtel-Dieu dans une grande gêne en le privant de la majeure partie de ses revenus. Mais en 1815, M. J. B. Thavenet, prêtre exemplaire, partit pour France afin de travailler à recouvrer les rentes des diverses communautés religieuses du Canada. Le digne ecclésiastique se consacra pendant vingt ans à cette difficile entreprise, avec autant d'habileté que de persévérance, et enfin il put faire restituer des sommes assez fortes aux communautés dont il s'était constitué l'infatigable protecteur. L'Hôtel-Dieu de Montréal eut sa part de ces ressources précieuses, et c'est grâce à elles que les spacieuses constructions actuelles ont été élevées.

Outre ce bel établissement, la communauté a acquis, en 1852, un vaste et superbe édifice dans un autre quartier de la ville, au faubourg St. Antoine. Ce local, qui était précédemment un Séminaire Anabaptiste, a reçu le nom d'hôpital St. Patrice, et il relève de la Maison-mère. Ces deux maisons contenaient, à la fin de 1853, 39 professes et 16 novices ou postulantes. Elles y avaient des lits occupés par 170 malades, et dans le courant de l'année les Sœurs de St. Joseph avaient admis dans leurs deux hôpitaux 2,946 malades.

Ces bonnes Sœurs ont de plus envoyé, en 1845, une colonie de leur ordre à Kingston, dans le Haut-Canada, sur la demande de Mgr. Remi Gaulin, évêque de cette ville. Le Couvent est leur propriété, ainsi que l'Hôtel-Dieu de Kingston, et l'établissement a été bâti en partie par

souscription, et surtout par les libéralités de Mlle. Joseph LeBorgne, la principale Bienfaitrice. Les Sœurs de Kingston sont indépendantes de la maison de Montréal, élisant leurs supérieures, ayant noviciat, et n'étant soumises qu'à la visite de l'Evêque Diocésain. A la fin de 1853, cette Communauté comptait 12 Professes et 3 Novices ou Postulantes. Elle élevait et nourrissait 24 orphelins, et elle avait soigné dans son Hôtel-Dieu, durant l'année, 147 malades. (1)

---

(1) Les premières Religieuses hospitalières de St. Joseph qui arrivèrent à Montréal en 1659 furent les Sœurs:

Judith Moreau de Bresole, Supérieure, née à Blois,
Catherine Macé,—née à Nantes,
Marie Maillet,—née à Saumur.

Etat et recensement de la Communauté au 31 Décembre 1853:

Hôtel-Dieu:	30 prof	16 nov. ou postul.		100 mal.		20 domest.		= 166 bouches
St. Patrice:	9	"	0	"	70	"	6	"	85	"
Total,	39	"	16	"	170	"	26	"	= 251 bouches.

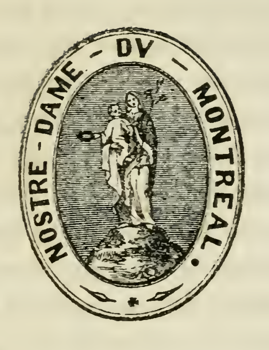
Kingston: 10 prof. 3 nov. 12 malades, 24 orphel. 2 domest. = 51 bouches.

Œuvre de l'année 1853.

Malades admis à l'Hôtel-Dieu,	2,016,	à St. Patrice,	930	—Total,	2,946
Malades décédés	" 75	"	54	"	129
Guéris ou soulagés	" 1,941	"	876	"	2,817

A Kingston, malades admis,		147
"	" décédés,	13
"	guéris ou soulagés,	134

(Précis historique, &c., cité page 22.)



CONGRÉGATION DE NOTRE-DAME DE MONTRÉAL.

1653.

IV.

De même qu'à Québec de nobles femmes s'étaient présentées, soit pour initier l'enfance aux vérités de la Religion par une éducation chrétienne, soit pour recueillir la vieillesse et la maladie dans les asiles de la charité, ainsi à Montréal les vocations pieuses ne manquèrent pas, et l'on y eut des maîtresses d'école avant d'avoir des enfans à y envoyer.

Marguerite Bourgeoys naquit à Troyes, en Champagne, en 1620, et elle commença par faire partie de la Congrégation *externe*, établie dans cette ville par les Religieuses de l'institution du Bx. P. Fourrier. C'était une association de jeunes personnes qui, sans contracter aucun engagement de conscience, se fortifiaient dans la dévotion par des bonnes œuvres faites en commun. Marguerite se crut appelée à fonder un institut nouveau qui se dévouerait à l'éducation de l'enfance, sans être astreint à la clôture, comme l'était la Congrégation établie par ce Bienheureux en 1597. Elle se consacra à Dieu dans ce but, et elle s'y essayait avec quelques compagnes de la Congrégation externe, lorsque M. de Maisonneuve, Gouverneur de l'île de Montréal, (1) dans son voyage en France en 1653, vint passer quelque temps à Troyes. Cet homme de bien, dont la sœur était religieuse au couvent de la Congrégation de Notre-Dame, espérait obtenir dans cette communauté quelques bons sujets pour le Canada, et il trouva parmi ces dames un grand empressement à le suivre. Mais M. de Maisonneuve reconnut que dans l'état précaire de Montréal, l'établissement de Religieuses cloîtrées serait trop dispendieux, et moins avantageux pour l'éducation. Il se retourna donc vers Mlle. Bourgeoys, et celle-ci s'offrit aussitôt de quitter sa patrie, avec un courage et une confiance que l'Esprit de Dieu pouvait seul lui inspirer. Après une multitude de

---

(1) Paul de Chomedey-sieur de Maisonneuve commandait à Montréal, à cette date, pour les "*Messieurs et Dames de la Société de N. D. de Montréal pour la conversion des Sauvages de la Nouvelle France.*"—Cette Société ne céda la propriété de l'Ile de Montréal à MM. de St. Sulpice de Paris, que le 9 Mars 1668. (Note de S. H. Jacques Viger).

difficultés dont la Sœur Bourgeoys triompha par la générosité de son zèle, elle arriva à Montréal le 16 Novembre 1653, et elle déploya dans cette Colonie la charité d'une héroïne et d'un apôtre. Ville-Marie ne se composait alors que d'une cinquantaine de cabanes, et il n'y avait qu'un très-petit nombre d'enfans en bas âge, trop jeunes pour suivre une école. La Sœur Bourgeoys se fit alors la servante de M. de Maisonneuve; elle s'occupa du soin de la chapelle et des mille œuvres que son ingénieuse charité sut inventer. Elle accueillit aussi, chez M. de Maisonneuve où elle logeait, ces très-petits enfans, et des écritures autographes de la Sœur ont conservé les noms de ses deux premiers écoliers:—" Ce furent, dit-elle, " Jeanne Loysel, que l'on me donna à quatre ans et " demi, et Jean Desroches est venu après elle."(1)—Voilà le grain de sénevé jeté en terre, en 1653 même, par la Sœur Bourgeoys; et que produit-il deux cents ans après, ou en 1853? Les tableaux statistiques dressés patiemment par M. Jacques Viger montrent qu'en 1853 les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame avaient dans leurs écoles du Canada 5,606 jeunes filles, et que leurs maisons s'étendaient dans cinq diocèses.

En 1657, la Sœur Bourgeoys put ouvrir une véritable école, et elle la commença dans une étable, le seul local que l'on put mettre à sa disposition, vu l'état de pauvreté de la colonie. L'année suivante, elle se rendit en France pour y chercher du secours, et elle ramena de Troyes quatre jeunes personnes, avec lesquelles elle fonda la

(1) Enfans nés à Montréal en 1649. (Note de S. H. Jacques Viger.)

Congrégation de Notre-Dame de Montréal. En 1666 leur établissement avait déjà prospéré, et en outre d'une école pour les petites filles de la classe ouvrière, la Sœur Bourgeoys organisait un pensionnat de demoiselles, et une Congrégation externe à l'exemple de celle de Troyes. Elle ouvrait encore une Providence, pour apprendre un état aux filles pauvres ; et non contente de ces occupations multipliées, elle travaillait de ses mains à aider les maçons pour la construction de l'église de Bonsecours. Bientôt l'accroissement de son Institut permettait à la Supérieure d'envoyer de ses religieuses en mission sur les différents points où se portait la colonisation. Les bonnes Sœurs y étaient soumises à toutes les privations, aux dangers et aux calamités de la guerre ; mais elles ne quittaient leur poste que si l'ennemi les en enlevait forcément. L'histoire d'une de ces missions montrera la nature des épreuves auxquelles les dignes Religieuses étaient assujetties.

La France, ayant cédé l'Acadie et Terreneuve à l'Angleterre par le traité d'Utrecht, on fonda dans l'Ile Royale la ville de Louisbourg, pour recevoir les habitans des provinces conquises qui voulaient rester Français. La population réclama aussitôt, pour l'éducation des enfans, des Sœurs de la Congrégation de Ville-Marie ; et une mission de l'Institut y fut fondée en 1727. Il y eut bien de la misère dans le commencement ; mais enfin l'établissement prospérait, lorsque Louisbourg fut assiégé et pris par les Anglais en 1745. La maison des Sœurs fut ruinée et pillée ; les Anglais la transformèrent en corps de garde ; et les trois Religieuses qui l'occupaient

furent renvoyées en France, où elles vécurent à La Rochelle dans une excessive pauvreté. En 1748, la paix venait rendre Louisbourg à la France, et les Sœurs se hâtaient de retourner à leur mission. Il fallait réparer toutes les dévastations de l'ennemi, et les Religieuses s'y appliquaient avec un courage extraordinaire, lorsqu'en 1758 une guerre nouvelle venait les exposer à toutes les horreurs d'un bombardement. Louisbourg, attaqué par 23 vaisseaux de guerre, 18 frégates, et 16,000 hommes de débarquement, était forcé de se rendre, après une vigoureuse défense ; et pour la seconde fois les malheureuses Sœurs étaient expulsées de leurs propriétés, et transportées en France, où elles moururent l'une aprés l'autre, ayant en vain supplié qu'on leur permît de se réunir à leurs compagnes du Canada.

La Sœur Bourgeoys ne fut pas témoin de ce triste désastre. Dieu l'avait rappelée à lui en l'année 1700 ; et à cette époque la Congrégation dont elle était la fondatrice se composait de 54 sœurs. Elle employa les dernières années de sa vie à faire reconnaître l'existence légale de son institut, et à lui assurer des réglements conformes à sa vocation. Elle avait obtenu en 1671 des lettres patentes de Louis XIV. Mais la question de la règle souffrit beaucoup de difficultés. On voulait les astreindre à la clôture et les affilier aux Ursulines de Québec. Enfin la fondatrice obtint de son Évêque de conserver le genre de vie de *Filles Séculières et Paroissiales*, qui lui semblait adapté aux besoins religieux du Canada.

Le Couvent de la Congrégation n'échappa pas plus que les autres communautés du Canada à ces conflagra-

tions qui y ont si fréquemment détruit les plus utiles et les plus saints établissements. Le 1er Décembre 1683, un affreux incendie dévora la maison toute entière, et deux Sœurs, dont l'une était nièce de la Sœur Bourgeoys, périrent malheureusement dans le désastre. Réduite à la misère, la vénérable fondatrice prit cependant les moyens de reconstruire la demeure de ses compagnes : " Elles étaient si pleines de confiance en Dieu, a écrit " la Sœur Juchereau, qu'elles commencèrent à bâtir, " n'ayant que 40 sols. Leur espérance ne fut pas trompée, " car avec si peu de fonds, la Providence leur aida si " bien qu'elles ont élevé une des plus florissantes com- " munautés du Canada, dont la bonne odeur se répand " dans tout le pays." La Sœur Bourgeoys reçut bientôt des donations importantes pour l'aider à réparer la ruine de son Couvent ; et c'est ici le lieu de parler d'une sainte personne à laquelle Dieu inspira l'amour de la contemplation, et qui voulut s'isoler complètement du monde, afin de vivre dans la prière et la méditation.

Mlle. Jeanne Le Ber, fille du plus riche propriétaire du Canada, fit en elle-même le vœu de chasteté dès l'âge de 17 ans ; et, du consentement de son père, elle exécuta le dessein qu'elle avait formé de vivre retirée dans sa maison, à l'imitation des anciennes Recluses. Mais comme sa recherche de la solitude souffrait encore des sorties qu'elle était obligée de faire pour se rendre à l'église, Mlle. Le Ber résolut de donner son bien à la Congrégation de la Sœur Bourgeoys, à la condition qu'on lui bâtirait un petit appartement derrière le chœur de l'église, avec un guichet par lequel elle pourrait voir l'Office

divin, et recevoir la sainte communion. Ce fut en 1695 que la Recluse s'enferma elle-même dans la demeure qu'on lui avait bâtie conformement à ses prescriptions. Le clergé la conduisit processionnellement à l'église, et il bénit sa cellule, puis elle s'y retira pour ne la plus quitter qu'à sa mort qui arriva vingt ans après. Ainsi aucune des voies de la perfection n'a été désertée à Ville-Marie. Cependant cet exemple n'a pas eu d'imitateurs, et la vie contemplative a été une exception au Canada. Toutes les Communautés religieuses y prient Dieu dans les œuvres de miséricorde, et par un contraste singulier, il se trouve qu'aux Etats-Unis, ce pays si peu porté à l'ascétisme, le premier couvent de femmes a été un couvent de Carmélites, et il s'est maintenu dans le Maryland depuis l'année 1790.

Un cousine germaine de Mlle. Le Ber, la Sœur Marguerite Le Moyne, fut en 1698 la troisième Supérieure de la Congrégation. Elle était parente au même degré du premier Baron de Longueuil et de sa phalange de vaillants frères, Iberville, Bienville, Châteauguay et le reste.

En 1768, un second incendie vint obliger les Sœurs de la Congrégation à aller demander l'hospitalité à l'Hôtel-Dieu. Le couvent fut bientôt mis en état de recevoir les sœurs ; mais en 1844 il a subi une reconstruction totale qui l'a mis dans l'état où nous le voyons aujourd'hui.

A la fin de l'année 1853, on comptait 149 professes et 48 novices ou postulantes, réparties entre la Maison-mère de Montréal et vingt-cinq missions. De ce nombre, 13 missions sont dans le diocèse de Montréal, 8 dans le diocèse de Québec, 2 dans le diocèse de St. Hyacinthe,

une dans celui de Trois-Rivières et une à Kingston. Comme nous l'avons dit, elles font l'éducation de 5,606 jeunes filles; et, sur ce nombre, 1,058 sont pensionnaires, 182 demi-pensionnaires et 4,366 externes ou quart-pensionnaires: environ 1,400 de ces intéressantes élèves suivent tous les cours d'une instruction fort étendue.

Le noviciat de cette congrégation de filles séculières et paroissiales a toujours été à Montréal, et l'œuvre de la Sœur Bourgeoys, œuvre indigène au Canada, y réalise depuis deux siècles un bien infini. (1)

---

(1) Les 4 jeunes personnes que la Sœur Bourgeoys ramena de France en 1658, se nommaient:

Catherine Crolo,
Marie Raisin,
Aimée Chatel,
Anne Hioux.

Etat et recensement de cette Communauté au 31 Décembre, 1853.

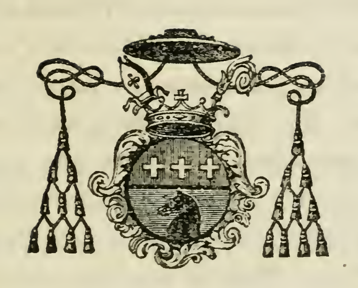
Maison-mère,	74	prof.	48	nov. ou post.	170	pens	et ½ pens.	=	292	bouches.
25 *missions,*	75	"	0	"	1,070	"	"		1,145	"
Total,	149	"	48	"	1,240	"	"	=	1,437	bouches.

Œuvre de l'année 1853.

Maisons-mère,	Elèves pens. et demi-pens: comme ci-dessus,.	170	}	=1,820
	" externes et quart-pensionnaires,.......	1650	}	
25 *missions,*	" pens: et demi-pens: comme ci-dessus,..	1070	}	=3,786
	" externes et quart-pensionnaires,.......	2716	}	
	Grand total des Elèves..............			=5,606

Les externes à Montréal reçoivent une instruction gratuite.

(Précis historique, &c., cité page 22.)



HÔPITAL-GÉNÉRAL DE QUÉBEC,

1693.

V.

Cet établissement fut fondé le 1er Octobre 1692, par Mgr. de St. Valier, deuxième Evêque de Québec; et il acheta dans cette intention le Couvent de Notre-Dame des Anges, appartenant aux Récollets. L'Hôpital-Général a pour but spécial de recueillir et de servir les pauvres infirmes des deux sexes. Les premiers sujets

de cette nouvelle institution furent quatre Religieuses Hospitalières de la miséricorde de Jésus, de l'ordre de St. Augustin, tirées de l'Hôtel-Dieu de Québec. Elles prirent possession de la nouvelle fondation le 1er Avril 1693, tout en restant dépendantes de la Maison-mère jusqu'en 1701. Alors seulement l'Hôpital-Général forma un établissement distinct de l'Hôtel-Dieu, et se caractérisa en adoptant par-dessus le même costume une croix d'argent. En 1717 les Religieuses de l'Hôpital-Général admirent chez elles les femmes repenties et les aliénés, en outre des pauvres invalides et infirmes. En 1725 elles ouvrirent un pensionnat pour l'éducation des jeunes personnes. Mais de ces trois œuvres nouvelles il ne reste plus que le pensionnat, dont la prospérité et la bonne tenue font honneur aux pieuses institutrices.

" L'Hôpital-Général, dit Charlevoix, est la plus belle " maison du Canada, et elle ne déparerait point nos plus " grandes villes de France. Les Pères Récollets occu- " paient autrefois le terrain où elle est située. M. de " St. Valier les a transférés ailleurs, a acheté leur em- " placement, et y a dépensé cent mille écus, en bâti- " ments, en ameublements et en fondations. Le prélat " fondateur a son appartement dans la maison, et y fait " sa résidence ordinaire. Il a loué son palais, qui est " encore son ouvrage, au profit des pauvres. Il ne " dédaigne même pas de servir d'aumônier à l'hôpital, " aussi bien qu'aux Religieuses, et il en remplit les " fonctions avec un zèle et une assiduité qu'on admire- " rait dans un simple prêtre. Des artisans ou autres, à

" qui leur grand âge ou leurs infirmités ôtent le moyen " de gagner leur vie, sont reçus dans cet Hôpital jusqu'à " concurrence du nombre de lits qui y sont fondés, et " trente Religieuses sont occupées à les servir. La " plupart sont filles de condition, et comme ce ne sont " pas les plus aisées du pays, le prélat en a doté plu- " sieurs."

Lors de la guerre qui se termina par la conquête du Canada par les Anglais, un grand nombre de soldats venus de France et qui avaient contracté la peste à bord des navires, furent soignés avec un zèle admirable à l'Hôpital-Général, et dix Religieuses succombèrent au mal affreux qu'elles avaient contracté en les soignant.

" Cette perte, a écrit une des Religieuses (1), nous " mit hors d'état de pouvoir secourir seules tous les " endroits qu'occupaient les malades. Le saint Evêque " (de Pontbriand) nous fit venir dix Religieuses de " l'Hôtel-Dieu de Québec, qui, pleines de l'esprit de leur " vocation, nous ont édifiées par leur régularité et secou- " rues avec un zèle infatigable, tant de jour que de nuit, " à tous les services qu'il fallait rendre aux malades. " Notre reconnaissance n'a fait qu'augmenter pour cette " communauté, et renouveller le désir que nous avons " toujours eu de bien vivre avec elle." Ainsi dans la sainte milice des Servantes de Dieu et des pauvres ma-

---

(1) " *Relation* de ce qui s'est passé au siége de Québec, et de la prise du Canada, par une Religieuse de l'Hôpital-Général de Québec, adressée à une Communauté de son ordre en France."

lades, le poste du danger est toujours le poste de l'honneur, et les diverses Communautés se prêtent des sujets en cas d'épidémie, pour remplacer les Religieuses mortes au chevet des mourants. C'est comme dans un combat, où les régiments d'une même armée s'entr'aident fraternellement pour remplir les vides faits dans les rangs par le feu de l'ennemi.

En 1759, pendant le siége de Québec, la situation de l'Hôpital-Général à une petite distance hors de la ville le rendit le refuge de deux Communautés religieuses (1).

---

(1) On a écrit que les Sœurs de la Congrégation se retirèrent aussi à l'Hôpital-Général pendant le siége de Québec; mais la *Relation* mentionnée ci-dessus dit à plusieurs reprises qu'elles étaient *trois* communautés réunies à l'Hôpital. Voici de plus la copie d'un manuscrit conservé à Québec sous le titre de "Tableau abrégé de l'état ecclésiastique et religieux de la ville de Québec pendant le siége et immédiatement après la prise de cette ville, en 1759.

"1o.—Pendant le siége, les *PP. Jésuites* sont restés deux seulement au "Collége; les autres se sont retirés à Lorette. Depuis la prise de la ville, "il en est revenu deux autres.

"2o.—*Les Récollets.*—La pluspart a été employée à l'armée. Deux Pères "seulement sont restés pendant le siége. Depuis la prise de la ville, le "nombre s'est accru de deux.

"3o.—*Religieuses Hospitalières et Ursulines* de la ville.—Pendant le siége "ces deux communautés se sont réunies dans le monastère de l'Hôpital-"Général. Depuis le siége finy, elles sont rentrées dans leurs maisons.

"4o.—*Sœurs de la Congrégation.*—Elles se sont retirées avant le siége à "leur Communueté de Montréal, et n'ont point reparu."

Les Sœurs de la Congrégation retournèrent à Québec en 1769.

(Note de S. H. Jacques Viger).

Les Sœurs de l'Hôtel-Dieu et les Ursulines se retirèrent à l'Hôpital-Général pour éviter les horreurs du bombardement, et elles y furent reçues avec la plus tendre cordialité. Selon les vicissitudes de la guerre, on y envoyait tantôt les blessés Anglais, tantôt les blessés Français ; et l'Hôpital-Général dut recueillir à la fois plus de mille de ces infortunés. Il fallut dresser des lits jusque dans l'église et la chapelle, en ne réservant pour le Saint Sacrifice qu'une partie du chœur, où les Religieuses de trois Communautés venaient s'entasser pour puiser, au pied de l'Autel, la force et la résignation au milieu de leurs épreuves. Elles acceptèrent avec une parfaite sérénité la gêne et les privations de toute espèce ; et dans la *Relation du Siége* dont nous avons parlé plus haut, nous voyons que, pendant qu'elles étaient ainsi entourées de soldats protestants qui les pillaient ou les menaçaient sans cesse :—" Notre plus grand chagrin, " dit la Religieuse, était de les entendre parler pendant " la Sainte Messe."—Admirable simplicité, et qui caractérise à merveille la piété naïve et l'abnégation de ces bonnes Sœurs.

Après la prise de Québec, les Hospitalières et les Ursulines retournèrent en ville, mais, dit la relation déjà mentionnée, " ce ne fut pas sans verser des larmes que se fit " ce départ. L'estime, la tendresse, l'union que cela avait " renouvelé, par le long séjour qu'elles avaient fait " avec nous, rendit cette séparation des plus sensibles." Ce qui rendait les larmes plus abondantes c'est que les Ursulines laissaient loin d'elles deux de leurs Sœurs décédées à l'Hôpital-Général pendant le siége. L'une

d'elles, Sœur Marie Charlotte de Muy, fille de Nicolas Danneau de Muy, Gouverneur du Mississipi, et de Dame Marguerite Boucher, mérite d'être mentionnée comme ayant écrit, pour l'édification de sa communauté, un abregé de la vie de Mme. de Pontbriand, mère du sixième évêque de Québec. Le prélat possédait le manuscrit de la vie de cette sainte dame, écrit par son directeur Dom Trottier. Il en faisait parfois faire lecture dans les Communautés, mais il n'avait pas voulu en laisser prendre copie aux Ursulines. Par une pieuse ruse la Mère de Muy, dite de Ste. Hélène, écrivit de mémoire ce qu'elle put se rappeler des édifiants détails de la vie de Mme. de Pontbriand, et son manuscrit a été récemment découvert à l'Hôpital-Général de Québec, tandis que le manuscrit de Dom Trottier était retrouvé au Séminaire de Montréal. Mgr. de Pontbriand, mourant chez les Sulpiciens, leur laissa sa bibliothèque et ses papiers, pendant que les déplacements causés par le siége de Québec mettaient entre les mains des Hospitalières le travail d'une Ursuline.

Une dépouille plus illustre qui repose aussi à l'Hôpital-Général, c'est celle de Mgr. de St. Valier, fondateur et généreux bienfaiteur de cet établissement. Le prélat y mourut en 1727, et voulut y reposer au milieu de ses Filles spirituelles, comme St. François de Sales au milieu des Mères de la Visitation d'Annecy.

Au 31 Décembre 1853, cette Communauté comptait 59 professes et 4 novices. Elle a des lits occupés par 76 pauvres infirmes qui y sont soignés avec tout le

dévouement imaginable, et leur pensionnat contient 82 élèves. (1)

(1) Les premières Religieuses de l'Hôpital-Général, tirées de l'Hôtel-Dieu de Québec, se nommaient :

LOUISE SOUMANDE—de St. Augustin, Supérieure,	toutes trois Religieuses de chœur, et
M. MARGUERITE BOURDON—de St. Jean Baptiste,	
GENEVIÈVE GOSSELIN—de Ste. Magdeleine,	

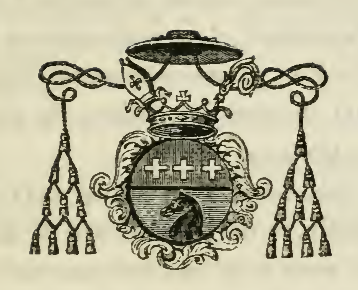
MAGDELEINE BACON—de la Résurrection, Sœur converse.

ETAT ET RECENSEMENT DE CETTE COMMUNAUTÉ AU 31 DÉCEMBRE 1853.

2 chapelains, 59 professes, 4 novices, 76 infirmes, 82 élèves pensionnaires, 16 domestiques.—Total, 239 bouches.

Cette Communauté n'a pas d'externat.

(Précis historique &c., cité page 22.)



LES DAMES URSULINES DES TROIS-RIVIÈRES.

1697.

VI.

La ville des Trois-Rivières est, après Québec, la plus ancienne de la Colonie. Elle doit son nom, d'après le Père Bressani, à ce qu'elle a été fondée au point où le St. Maurice, en se jetant dans le St. Laurent, est séparé par deux îles en trois embouchures. Samuel de Champlain avait élevé les premières cabanes de Québec

en 1608; en 1615, quatre Pères Récollets y arrivèrent, pour pourvoir aux besoins spirituels de la petite Colonie. Dès l'année suivante un poste était établi aux Trois-Rivières, et le Frère Pacifique Duplessis, Récollet, y prenait soin de l'instruction des enfans des Français et des Sauvages. Cependant, c'est seulement en 1634 qu'une habitation et un Fort y furent construits, comme le prouve l'extrait suivant du premier registre de paroisse de la ville des Trois-Rivières.

Ce curieux document, découvert en 1844 par le savant Père Félix Martin, le docte traducteur de la Relation du Père Bressani, nous a été transmis par notre respectable ami, S. H. Jacques Viger, qui en a pris lui-même sur les lieux une copie exacte, et il mérite d'être conservé comme le titre de noblesse de cette ancienne cité.

" *Catalogue des Trefpaffez Au*
" *Lieu nommé les Trois Riuieres.*

" *Mefsieurs de la Compagnie de la Nouvelle france Ayant*
" *ordonné qu'on drefsast vne habitaon en ce lieu nommé les*
" *Trois Riuieres, Monsieur de Champlain qui commandoit*
" *en ce pais y enuoya de Kebec vne barque soubs la conduite*
" *de Monsieur de la Violette Lequel mit pied a terre le qua-*
" *trie de Juillet de lan* 1634 *auec quelque nombre de nos fran-*
" *çois pour la pluspart artisans Et deslors on donna commen-*
" *cement a la maison & habitaon ou fort qui se voit en ce lieu.*

" *Le troisie de Septemb de la mesme annee le Rd. Pere*
" *Paul le Jeune & le P. Buteux Religieux de la Compagnie*
" *de Jesus partirent de Kebec dans vne barque & arriuerent*
" *Jcy le 8. du mesme mois po y assister nos françois po le*
" *Salut de lrs ames.*

" *Vers la fin de decembre de la mesme annee le mal de...*(1)
" *sestant Jeté parmy nos françois en emporta quelques vns*
" *qui ont donné commencement aux Chrestiens deffuncts en*
" *ce pais.*"

C'est l'année avant sa mort que Champlain éleva le Fort des Trois-Rivières, qui consistait en une enceinte de pieux de cèdres enfoncés dans le sable. Les Jésuites y desservirent l'église jusqu'en 1671, époque où les Récollets vinrent s'y établir, et cet avant-poste de la Capitale sur le Grand Fleuve fut toujours d'une grande importance pour la défense de la Colonie. Un Jésuite y a trouvé les gloires du martyre, le P. Jacques Buteux, tué par les Iroquois le 10 Mai 1652, au troisième portage du St. Maurice ; et l'ayeul de tant d'honorables familles du Canada, le Capitaine Pierre Boucher, s'y est couvert des lauriers de la gloire humaine, par sa valeureuse défense de la Citadelle Trifluvienne, au mois d'août 1653, à la tête des braves milices du pays.

(1) Mot illisible.—J. V.

Les habitans des Trois-Rivières et les Sauvages des environs se voyaient donc amplement pourvus de secours spirituels ; mais les malades et les blessés n'étaient pas assistés par les soins charitables d'une communauté religieuse, lorsque Mgr. de St. Valier voulut procurer à cette ville cet inestimable bienfait. Le 8 Octobre 1697 le pieux évêque fonda l'Hôpital des Trois-Rivières, et les Dames Ursulines de Québec lui fournirent, pour cette fondation, quatre de leurs Professes et une Sœur converse. La première Supéricure fut la Révérende Mère Marie Brouet—de Jésus, et elle prit possession aves ses compagnes le 22 Décembre 1697.

On sait que le but principal de la Communauté des Ursulines est l'instruction des jeunes personnes. Pour les Trois-Rivières elles ajoutèrent, comme seconde œuvre de fondation, le soin des malades. Les dignes Religieuses étendaient ainsi le cercle de leurs devoirs, afin de suffire à tout le bien que leur évêque attendait d'elles.

Depuis 1731, elles sont indépendantes de la Maison-mère de Québec, et elles ont maintenu concurremment jusqu'aujourd'hui le soin d'un pensionnat non moins distingué que celui de Québec, et la conduite de leur hôpital.

En 1702, Mgr. de St. Valier étant en France, obtint de Louis XIV des lettres patentes pour l'établissement de cet hôpital, et il y est dit que non seulement l'évêque construisit la maison de ses deniers, mais encore qu'il la dota de mille livres de rente. Le Roi y rend aussi hommage au zèle des Dames Ursulines—" qui y soignent les malades avec une charité parfaite."—Charlevoix, dans le Journal historique de son voyage en 1721, parle

du—" très-bel Hôpital joint à un monastère d'Ursulines, " qui y sont au nombre de quarante, et font l'office d'hos- " pitalières."

Mais cet utile établissement a été deux fois la proie des flammes. D'abord en Mai 1752; et aussitôt Mgr. de Pontbriand, 6me. évêque de Québec, vint passer l'été aux Trois-Rivières, pour faire rebâtir le Couvent des Ursulines. Le prélat ne voulut, durant tout ce temps, avoir d'autre demeure que la maison des domestiques, le seul des bâtimens des Sœurs que l'incendie eut épargné.

La seconde conflagration a eu lieu en Octobre 1806, et le désastre fut si complet que les Religieuses, privées d'asile, durent se refugier chez les Ursulines de Québec: cependant, sur la demande de l'évêque, quatre d'entre elles restèrent aux Trois-Rivières, la Rev. Mère Supérieure—St. Olivier, la Mère la Croix—dépositaire, la Mère Ste. Angèle—pour les écoles, et la Sœur St. Benoit, Converse, pour faire la cuisine.—" La libéralité de nos " citoyens,"—dit le G. V. Noiseux dans une lettre du 10 " Octobre, adressée à l''Evêque,—" a procuré à nos pau- " vres Sœurs des chemises et des robes, des bas, souliers, " mouchoirs &c.; car elles ont eu besoin de tout."

Mgr. Plessis, 11me. évêque de Québec, fit aussitôt appel à la charité de son clergé en faveur des Ursulines des Trois-Rivières; et, grâce au zèle de l'illustre prélat, l'église, le monastère et l'hôpital furent réédifiés avec plus de grandeur qu'auparavant. Les quatre Religieuses restées aux Trois-Rivières, y trouvèrent place au mois de Novembre 1807, et les 16 autres, retirées à Québec, les rejoignirent le 18 Février 1808.

On le voit, les premiers Pasteurs ont de tout temps déployé la plus généreuse munificence pour doter le Canada d'établissements charitables et de maisons d'éducation ; et dans les œuvres si nombreuses fondées depuis quelques années, soit dans le Bas, soit dans le Haut-Canada, NN. SS. les évêques de la Province ecclésiastique de Québec se montrent les saints imitateurs des Laval, des St. Valier, des Pontbriand et des Plessis.

De 1816 à 1819, les Ursulines des Trois-Rivières donnèrent l'hospitalité à quatre Ursulines d'Irlande, que Mr. Thayer, ministre protestant devenu prêtre catholique, avait amenées d'Europe pour ouvrir un pensionnat de jeunes personnes à Boston. Elles furent formées aux règles de leur Institut dans le couvent des Trois-Rivières et elles y passèrent trois ans, après lesquels elles se rendirent à Boston. Mais elles y tombèrent bientôt malades, et en 1824, toutes les quatre étaient mortes.

Lorsque l'une d'elles seulement vivait encore, le Vicaire-Général de Boston écrivit à Mgr. de Québec en lui demandant du secours pour rétablir sa petite communauté. Mgr. Plessis ne put envoyer qu'une Ursuline, la Sœur St. George, née Muffett, et elle partit de Québec comme une victime, joyeuse de se sacrifier pour son Dieu. En effet, après avoir passé dix ans à Boston, organisant le Couvent des Ursulines avec une énergie remarquable, elle vit la populace fanatique de cette ville incendier son monastère de *Mount Benedict*, le 11 Août 1834, y mettre tout au pillage, et porter le comble aux profanations en déterrant les cadavres de six Ursulines. Une des Religieuses, sœur de la Mère St. George, mourut des suites des terreurs de

cette nuit sinistre, et la Supérieure fut elle-même gravement malade.

On voit que l'intolérance des citoyens de la Nouvelle-Angleterre n'a pas changé. En 1834 ils détruisaient un monastère ; en 1855 ils insultent des Religieuses, et leurs législateurs pénètrent comme des malfaiteurs dans des Couvents, y portent leurs mains avinées sur les Servantes du Seigneur, et ne respectent dans leurs scandaleuses investigations ni la sainteté de la chapelle, ni la pudeur de la maladie. Tels sont les progrès que font les Américains de nos jours dans la voie de la civilisation, et tels sont les sentiments du parti prédominant de la nation à laquelle certains mauvais Canadiens voudraient annexer leur beau pays.

Les neuf Ursulines survivantes, chassées de Boston par le fanatisme protestant, se réfugièrent chez leurs sœurs de Québec, qui leur donnèrent pendant quatre ans l'hospitalité, en les perfectionnant dans la pratique de la vie religieuse. Elles tentèrent ensuite de retourner dans le Massachussetts, mais leur entreprise ne réussit pas ; et elles se répartirent alors entre les couvents d'Ursulines de Québec, de Trois-Rivières et de la Nouvelle-Orléans.

Quelques années auparavant, vers 1818 ou 1820, Québec avait eu l'honneur d'envoyer trois Ursulines en Louisiane, pour servir d'émules et d'exemples à celles de la Nouvelle-Orléans ; et cette sainte influence, exercée au loin par les Religieuses du Canada, montre combien elles sont fidèles et strictes dans l'observance de leur règle.

Le nom des Ursulines doit être encore cher au Canada, parce que la veuve de l'illustre Samuel de Champlain, du

fondateur de Québec, a pris l'habit de cette éminente communauté ; et c'est notre savant ami Messire J.-B.-A. Ferland, qui a fait tout récemment cette découverte historique. Elle vint d'abord en Canada avec son mari, en 1620, âgée de vingt-deux ans, et les Sauvages, à son arrivée,—" voulaient l'adorer, n'ayant jamais vu rien de si beau." Au bout de quatre ans, la disette des vivres obligea M. de Champlain à ramener sa jeune femme en France ; elle y resta pendant ses autres voyages, et en 1648 elle fit sa profession d'Ursuline dans le Couvent de Meaux qu'elle avait fondé (1).

Pour se distinguer des Ursulines de Québec, celles des Trois-Rivières portent une croix pectorale en argent, d'après l'approbation de Mgr. de St. Valier.

Au 31 Décembre 1853, la Communauté comptait 42 professes et 2 novices ou postulantes. L'école était suivie par 65 pensionnaires et demi-pensionnaires ; et, dans une école gratuite, les Ursulines donnaient l'instruction à 140 externes. Enfin le nombre des malades admis à leur hôpital avait été de 104, dans le courant de l'année (2).

---

(1) Elle y est morte le 20 Décembre 1654. Champlain était décédé à Québec, le 25 Décembre 1635, sans laisser d'enfans.—" Vie de *Marie-Hélène Boullé*," veuve de Champlain. (Note de Mr. J.-B.-A. Ferland, ptre.)

---

(2) Voici les noms des cinq fondatrices de 1697 :

La Rév. Mère Marie Brouet—de Jésus,—Supérieure,
La Mère—Sœur M. Le Vaillant de Vocel—de Ste. Cécile,
La Mère—Sœur M.-Madeleine Amiot—de la Conception,
La Mère—Sœur M.-Madeleine Drouard—de St. Michel ; et
La Sœur converse Françoise Gravel—de Ste. Anne.

ÉTAT ET RECENSEMENT DE CETTE COMMUNAUTÉ AU 31 DÉCEMBRE 1853.

1 chapelain—42 professes, 1 novice, 1 postulante, 65 élèves pensionnaires et demi-pensionnaires, 7 malades, 9 domestiques.—Total 126 bouches.

ŒUVRES DE L'ANNÉE 1853.

1o—Ecoles.—Pensionnaires et demi-pensionnaires..		65	
Externes (école gratuite,)........... ..		140	
		205	Elèves.
2o—Hôpital.—Malades admis,...............	104		
" décédés,.............	5		
Guéris ou soulagés, ...	99		Malades.

(Précis historique &c., cité page 22.)



HÔPITAL-GÉNÉRAL DE MONTRÉAL.

LES SŒURS GRISES.

1747.

VII.

L'Hôpital-Général de Montréal doit sa première fondation à un vertueux citoyen de cette ville, M. François Charon de la Barre, qui voulut y consacrer ses biens et sa personne. Deux autres pieux laïques, MM. Jean Fredin et Pierre Le Ber, le secondèrent puissamment, et donnèrent avec lui commencement à son œuvre de cha-

rité, de zèle et de désintéressement. M. Le Ber était le frère de la sainte Recluse qui vécut vingt ans dans une cellule du Couvent de la Congrégation de Ville-Marie, sans communication avec le monde. Il resta fidèle à sa vocation jusqu'à sa mort, ne fit point de vœux, mais termina une vie sainte, comme pensionnaire, à l'Hôpital-Général, en Octobre 1707. Les trois amis voulaient former une Communauté de Frères Hospitaliers, destinés à soigner des hommes pauvres et infirmes.

Dès 1688, M. Charon et ses deux associés obtinrent du Supérieur de la Maison de St. Sulpice de Montréal un terrain convenable à la Pointe à Callière, et ils firent bientôt à leurs frais plusieurs autres acquisitions pour servir à la fondation de l'hôpital.

Le but de l'Etablissement, comme le portent les lettres patentes du Roi du mois d'Avril 1694, était de " retirer " les pauvres enfants, orphelins, estropiés, vieillards " infirmes et autres nécessiteux mâles, pour y être logés, " nourris et secourus dans leurs besoins, les occuper dans " les ouvrages qui leur seront convenables, faire apprendre " des métiers aux dits enfants, et leur donner la meilleure " éducation que faire se pourra." Plus tard, ce même établissement se chargea du soin de fournir aux paroisses de campagne des maîtres d'école qui enseignaient les garçons, comme les Sœurs de la Congrégation enseignaient depuis longtemps les filles.

En Octobre de la même année 1694, Mgr. de St. Valier 2me Evêque de Québec, approuva cette Communauté d'hommes sous le nom de " *Frères hospitaliers de St. Joseph de la Croix*"; mais la suite ne répondit pas au

zèle des fondateurs, et ils se virent incapables de former aux vertus de leur état les sujets qu'ils avaient réunis. L'érection d'un nouvel Institut dans l'Eglise n'étant pas une chose triviale et ordinaire, Dieu ne donne pas son Esprit indifféremment à toutes sortes de personnes pour en établir. C'est en vain que M. Charon frappa à toutes les portes pour se procurer des coopérateurs dévoués. Les uns manquaient de probité, les autres de piété ; et en 1747, plus de cinquante ans après la fondation de l'Hôpital-Général, l'établissement, criblé de dettes, ne contenait que deux Frères, dont un frappé d'interdit ; et on y donnait seulement asile à quatre vieillards qui y végétaient dans l'indigence et le délaissement.

Ce fut à ce moment qu'une femme se présenta pour administrer l'héritage des pauvres qui se dilapidait indignement en d'autres mains, et cette femme fut Madame Marie-Marguerite Du Frost de la Jemmerais, née en 1701 à Varenne, près de Montréal, et fille d'un brave officier de marine Breton qui s'était fixé en Canada. Jusqu'ici nous avons vu des Français quitter leur pays natal pour initier les Canadiens aux vertus de la vie religieuse ; maintenant c'est une Canadienne de naissance qui va à son tour fonder un Institut de charité, sur cette terre où la générosité est dans toutes les bourses, et la bienfaisance dans tous les cœurs.

Marie Du Frost de la Jemmerais se maria en 1722 à M. d'Youville ; mais étant devenue veuve en 1730, avec deux enfants qui plus tard entrèrent dans le sacerdoce, elle ne songea plus qu'à se consacrer aux bonnes œuvres, et elle commença par visiter les malades à domicile et par rece-

voir quelques estropiés dans sa maison. Bientôt plusieurs saintes filles s'étant jointes à elle, Mme. d'Youville étendit le cercle de ses charités ; et le zèle intelligent qu'elle mettait à toutes ses actions la désigna aux Sulpiciens, Seigneurs de Montréal, pour prendre la direction de l'Hôpital-Général. Elle en fut chargée provisoirement en 1747 ; mais aussitôt il se forma une cabale fâcheuse contre elle, parmi les plus honorables habitants. Malgré les infructueux efforts des Frères Hospitaliers, on tenait par patriotisme à la conservation de cet Institut, d'une existence déjà ancienne, et le peuple lui-même, ingrat et égaré, s'abandonna à d'incessantes insultes contre la vertueuse dame qui se dévouait à soulager la misère des pauvres. Le Gouverneur et les autorités se liguèrent pour faire expulser Mme. d'Youville de l'Hôpital-Général, et l'on écrivit à Paris tout ce qu'on put imaginer de plus défavorable contre elle. Malgré tant d'efforts, la Cour de Versailles se montra, cette fois, plus éclairée que ses agens ; et des lettres patentes de 1753 substituèrent Mme. d'Youville et ses compagnes aux anciens Hospitaliers, et les érigèrent en Communauté pour prendre soin de l'Hôpital-Général. Aussitôt la Mère Supérieure s'ingénia de mille manières pour arriver à payer les dettes de l'hôpital, et pour lui assurer des recettes à l'avenir. Les épreuves n'étaient pas à leur terme, et deux fois elle vit périr par le feu l'asile de ses vieillards et de ses orphelins.

En 1765 un incendie affreux réduisit sans ressources les 118 personnes que Mme. d'Youville logeait et nourrissait à son hôpital. Cinq ans après, les bâtiments étaient reconstruits et agrandis, et elle y recueillait 170 personnes.

Avant la conquête, elle en était arrivée à réaliser 60,000 livres de recettes annuelles, par les aumônes et par l'ouvrage qu'elle faisait pour l'armée et pour les particuliers. La prise du Canada par les Anglais tarit une grande partie de ses revenus ; elle n'en donna pas moins suite à son projet d'adopter les enfans trouvés, et elle y ouvrit encore un refuge pour les repenties. Sa confiance en la Providence était sans bornes, et elle écrivait peu de temps avant sa mort :

" Nous sommes dix-huit Sœurs, toutes infirmes, qui " conduisons une maison où il y a 170 personnes à nour- " rir, et presqu'autant à entretenir ; très peu de rentes ; " la plus considérable est celle de nos ouvrages, qui sont " tombés des deux tiers depuis que nous sommes aux " Anglais. Toujours à la veille de manquer de tout, et " nous ne manquons jamais, du moins du nécessaire. " J'admire chaque jour la divine Providence qui veut " bien se servir de si pauvres sujets pour faire quelque " petit bien."

Il n'était pas petit le bien que réalisait Mme. d'Youville, et son abandon complet entre les mains de Dieu lui valut des grâces spéciales pour la soutenir dans toutes ses traverses. Son histoire relate les nombreux exemples d'assistance qui lui arrivèrent d'une façon miraculeuse. Tantôt elle trouve des pièces d'or dans la bourse de la Communauté qu'elle savait vide ; tantôt, au moment où l'on manque de pain, des tonneaux de farine se rencontrent inopinément dans une salle, sans qu'aucune personne connue aît pu les y porter. Cette protection spé-

ciale de la Providence s'est continuée jusqu'à nos jours sur l'Hôpital-Général: cet établissement, qui ne peut compter que sur 50,000 francs de recettes assurées, n'en dépense pas moins 150,000 francs par an, et les Sœurs de Charité n'ont jamais compté en vain sur les aumônes, pour leur permettre de soutenir toutes les œuvres dont elles sont chargées. Voici quel est le détail de ces œuvres :

Le soin des malades infirmes des deux sexes.

L'œuvre des filles et femmes repenties, qui a été discontinuée.

L'œuvre des enfans trouvés, commencée en 1754.

L'œuvre des aliénés, commencée en 1783 et abandonnée en 1844.

Le soin d'un orphelinat de filles Irlandaises, établi en 1824 dans l'hôpital, et entretenu par le Séminaire de Montréal.

La visite et le soin des pauvres à domicile, commencés en 1846.

La direction de l'asile St. Patrice, ouvert en 1847 pour les femmes infirmes et les orphelins irlandais des deux sexes.

Enfin, la direction de l'hospice St. Joseph, au faubourg St. Antoine, dans une maison en pierre bâtie et donnée en 1853 par M. O. Berthelet, et où sont recueillis les orphelines, ainsi que les femmes âgées et infirmes.

Madame d'Youville, si manifestement assistée d'en haut, s'endormit dans les bras du Seigneur en 1771, et depuis lors, les Sœurs de Charité de Ville-Marie n'ont pas cessé de marcher sur les traces de leur noble fondatrice. Entre cent exemples, elles ont donné des effets admirables

de leur zèle en 1847, lorsque près de 100,000 émigrés irlandais, abordant à l'Ile de Montréal, se virent en proie aux ravages de la maladie pestilentielle la plus effrayante. Les filles de Madame d'Youville volèrent à leur secours, et sept d'entr'elles eurent le bonheur de mourir martyres de leur charité pour le prochain, sans que leur perte pût ralentir la sainte ardeur de leurs compagnes.

Une autre sainte mort est venue, en 1853, couronner une vie trop courte pour la terre. Catherine Kollmyer, née de parents protestants, ayant appris dans la Bible que Dieu promet la bénédiction éternelle à celui qui soulage le prochain, s'échappa de la maison paternelle, à l'âge de seize ans, pour venir demander aux Sœurs Grises de l'admettre dans leur Communauté. Ramenée chez elle par sa famille, elle n'en persista pas moins dans son généreux dessein, et triomphant enfin de tous les obstacles, elle entra à l'Hôpital-Général, s'y fit catholique et ensuite novice ; puis elle mourut bientôt après, avec l'espoir d'être placée à la droite de Jésus-Christ dans le ciel, selon la promesse de la Bible.

Dans leurs trois établissements de Montréal, les Sœurs Grises, ou Sœurs de Charité, comptaient, en 1853, 55 professes et 16 novices ou postulantes. Elles y donnaient leurs soins à 169 vieillards, 374 orphelins, et 60 enfans trouvés (1).

---

(1) Les premières personnes qui se joignirent à Madame d'Youville pour son œuvre charitable furent:

MARIE-LOUISE THAUMUR DE LA SOURCE,
CATHERINE DEMERS-DESSERMONT,

La Communauté de Mme. d'Youville a de plus donné naissance à quatre établissements, à St. Hyacinthe, à St. Boniface de la Rivière Rouge, à Bytown et à Québec.

A la demande de M. Ed. Crevier, Curé de St. Hyacinthe, quatre professes se transportèrent dans cette ville le 7 Mai 1840, pour y prendre la direction d'un Hôtel-Dieu, où elles admettent, outre les malades, des infirmes et des orphelins des deux sexes. Elles visitent les malades à domicile, et prennent en pension les femmes de toute condition. A la fin de 1853, il y avait dans cette maison 17 professes et 3 postulantes. On y avait admis dans l'année 355 malades.

Quatre professes demandées par Mgr. Provencher, dont le nom est bien connu des lecteurs des *Annales de la Pro-*

Catherine de Rinville,
Thérèse Lasser-Laforme, et
Agathe Véronneau;—filles pieuses, dont plusieurs vivaient avec Madame d'Youville depuis 1737, en prenant soin des femmes pauvres et infirmes.

Etat et Recensement de cette Communauté au 31 Décembre 1853.

Hôpital-Général.	45 prof.	16 nov. ou post.	141 inf.	180 orph.	60 enf. tr.	42 dom.	=484
Asile St. Patrice.	5 "	0 "	3 "	111 "	0 "	1 "	=120
Hosp. St. Joseph.	5 "	0 "	25 "	83 "	0 "	0 "	=113
Bouches.	55	16	169	374	60	43	=717

(Précis historique &c., cité page 22.)

pagation de la Foi, arrivèrent à St. Boniface, sur la Rivière Rouge, le 21 Juin 1844. Ce village, devenu ville épiscopale depuis 1847, est situé dans le territoire désolé de la Baie d'Hudson. Les Sœurs de Charité habitèrent pendant un temps dans l'une des cabanes qui composent l'Evêché ; ensuite elles occupèrent une maison de bois, bâtie pour elles par le prélat missionnaire. Les Sœurs Grises y font au milieu des Sauvages les œuvres de la Maison de Montréal, et elles ont en outre ouvert des écoles pour les enfans. Elles sont indépendantes de la Maison de Montréal, mais elles tirent leurs sujets de la Maison-mère, le pays n'offrant aucune ressource pour le recrutement d'une Communauté religieuse. En 1849, elles ont fondé une mission à St. François-Xavier du Cheval Blanc ; en 1853, elles étaient, dans le diocèse de St. Boniface, au nombre de 11 professes, et elles montraient l'Anglais et le Français à 70 enfans.

Mgr. Phelan a fondé en 1845 l'Hôpital-Général des Sœurs Grises de Bytown. Cinq professes y arrivèrent le 20 Février de cette année, et elles furent d'abord logées gratuitement dans une des maisons des Pères Oblats. Puis, le 10 Juin 1850, elles entrèrent dans le Couvent qu'elles ont bâti à leurs propres frais. Leurs œuvres sont le soin des pauvres et des malades de l'hôpital, la visite des pauvres et des malades à domicile, le soin des émigrés à leur arrivée, et l'éducation de la jeunesse. A la fin de 1853, on comptait à Bytown 21 professes et 9 novices ou postulantes ; elles élevaient 12 orphelins, et elles avaient soigné dans leur hôpital 133 malades dans le cours de l'année, et donné l'instruction à 321 enfans.

Mgr. Turgeon, Archevêque actuel de Québec, a fondé dans cette ville, en 1849, l'*Hospice des Sœurs Grises*, immense et somptueux édifice en pierre, bâti aux frais du prélat et au moyen de souscriptions. Les Sœurs y sont au nombre de 11 professes et 12 novices ou postulantes. Leur maison élève 43 orphelines, et elles instruisent dans un externat 340 petites filles. La visite des malades à domicile se pratique à Québec comme dans les autres maisons de l'Institut, et l'œuvre de Mme. d'Youville profite maintenant à cinq diocèses (1).

Pour nos chapitres sur les Sœurs de la Congrégation et sur les Sœurs Grises, nous avons consulté avec le plus grand fruit les vies de la Sœur Bourgeoys et de Mme. d'Youville, si pleines d'édification, et écrites avec tant de talent par Mr. l'Abbé Faillon. Nous regrettons vivement de ne pas connaître encore la vie de Mlle. Mance, par le même auteur. Ce livre nous aurait sans doute permis d'ajouter quelques traits intéressants au chapitre sur l'Hôtel-Dieu de Montréal.

---

(1) Hôt.-Dieu, St. Hyacinthe.	17 prof.,	3 nov.	16 inf.,	0 orph.,	355 mal. dans l'an:	0 élèves.
Hôtel-Dieu de St. Boniface.	11	" 1	" 0	" 0	" 0 "	" 70 "
Hôp.-Général de Bytown.	21	" 9	" 24	" 12	" 133 "	" 321 "
Hospice de Québec.	11	" 12	" 3	" 43	" 0 "	" 340 "
	60	" 25	" 43	" 55	" 488 "	" 731 "

(Précis historique &c., cité page 22.)



LA PROVIDENCE DE MONTRÉAL.

1828.

VIII.

Près d'un siècle s'écoule entre la fondation des Sœurs Grises et celle des Sœurs de la Providence ; et dans cet intervalle les Instituts déjà formés suffirent pour les vocations religieuses qui se présentaient. Mais l'élan de piété imprimé à tous les fidèles de son diocèse par l'Evêque de Montréal a fait surgir de nouvelles Communautés. On

en a fait appeler d'autres de France pour compléter le bel édifice religieux qu'offre le Canada.

C'est en 1828 que Mme. Emélie Tavernier, veuve de M. J.-B. Gamelin, commença avec quelques compagnes à prendre soin des femmes âgées et infirmes, et à visiter les malades à domicile, et particulièrement les pauvres. L'œuvre de la pieuse veuve s'étant accrue et consolidée, Mgr. Ignace Bourget érigea canoniquement la Communauté en 1844, et la fondatrice en fut la première Supérieure. On y comptait alors six Sœurs de la Providence, pour seconder Mme. Gamelin ; et depuis ce temps, la charité des Sœurs les a portées à se charger du soin des orphelins et des aliénés, de celui des prêtres âgés et infirmes, et de l'instruction des petites filles pauvres. Elles reçoivent en pension les personnes de leur sexe ; elles enseignent les sourdes muettes ; enfin elles ne reculent devant aucune œuvre de charité. Cette Communauté, si nouvelle qu'elle soit, compte déjà trois maisons en ville, et sept missions répandues dans les campagnes des diocèses de Montréal et de St. Hyacinthe. Les Sœurs de la Providence y sont au nombre de 63 professes et 28 novices ou postulantes; elles recueillent 114 infirmes et 115 orphelins, et elles font l'éducation à 822 petites filles.

Elles ont en outre fondé deux établissements, l'un au Chili, l'autre aux Etats-Unis. Dans l'été de 1852, Mgr. Magloire Blanchet, Evèque de Nesqualy (Orégon,) invita les Sœurs de la Providence à ouvrir une maison de leur ordre dans son diocèse. En conformité de ce désir, cinq Religieuses, sous la direction spirituelle de M. Huberdeault, partirent de Montréal, et elles arrivèrent à *Oregon-*

City le 1er Décembre 1852. Mais les changements rapides qui venaient de s'opérer dans ces pays nouveaux, par suite du déplacement de la population vers la Californie, firent juger à ces Religieuses qu'un établissement n'était pas encore possible en Orégon. Elles se remirent en mer le 1er Février 1853 ; et après une courte relâche à San Francisco, elles arrivèrent à Valparaiso le 17 Juin. L'Archevêque de Santiago ayant appris leur venue dans son pays, regarda cet événement comme tout providentiel. Il les pressa donc de se fixer au Chili ; et de concert avec le Gouvernement de la République, le prélat confia aux Sœurs Canadiennes le soin des orphelins des deux sexes à Santiago. Le 30 Octobre 1853, les Religieuses ont été intronisées dans leur nouvel établissement, au milieu de la plus grande pompe religieuse et civile. Le prélat, avant de célébrer lui-même la messe dans leur chapelle, adressa aux intrépides Canadiennes une chaleureuse allocution :—" Oui, mes chères Sœurs, " leur dit l'Archevêque, oui vous êtes vraiment les *Sœurs* " *de la Providence ;* car c'est certainement la divine Pro" vidence qui vous a conduites ici, où l'on soupirait " après vous sans vous connaître. Depuis longtemps " nous désirions vivement une institution de charité, " pour prendre soin des pauvres et des orphelins de cette " grande ville, et voilà que tout à coup nos vœux sont " exaucés d'une manière vraiment miraculeuse, et que " les deux extrémités du Nouveau Monde vont se trou" ver rapprochées et unies par les doux et forts liens de " la charité."

Depuis lors Mgr. Bourget a autorisé les Sœurs de la Providence à maintenir leurs engagements avec l'autorité ecclésiastique du Chili, et à y fonder une Maison dépendante de celle de Montréal, mais avec la faculté d'ouvrir un noviciat. Au mois de Juin 1854, elles avaient 80 enfans orphelins sous leurs soins. Le 29 Octobre le Gouvernement de la République signait un contrat d'acquisition pour une propriété de 72,000 piastres, afin d'y installer les Sœurs de Montréal, et il employait ainsi un fonds provenant de legs pour les orphelins. Le 26 Novembre la translation des Sœurs et de leurs enfans avait lieu de leur établissement provisoire à leur établissement définitif; et ce petit voyage donnait lieu à une fête charmante. Les plus riches dames de Santiago avaient tenu à honneur de venir dans leurs carrosses pour transporter elles-mêmes les Sœurs de la Providence et leurs protégés. Les rues où passait le cortége étaient décorées de tapis et de drapeaux. Des musiques militaires précédaient la procession, et les régiments présentaient les armes aux humbles servantes des pauvres.

Le Chili contient de nombreuses Communautés religieuses indigènes; mais toutes sont consacrées à la vie contemplative, et font les vœux solennels de clôture. Les Sœurs de Picpus de Paris et les Dames du Sacré Cœur sont les seules qui se livrent à l'enseignement. Les Sœurs de Charité de France, installées récemment à Santiago, prennent soin des hôpitaux, pendant que les Sœurs du Canada ont la charge de l'orphelinat; et ainsi les Communautés de l'Ancienne comme de la Nouvelle

France se retrouvent ensemble au Chili, rivalisant de zèle pour l'accomplissement des œuvres de miséricorde, et travaillant à l'envi à la régénération des anciennes colonies Espagnoles (1).

Les Sœurs de la Providence ont encore envoyé une colonie aux Etats-Unis, dans la ville de Burlington, à la prière de Mgr. de Goësbriand, évêque de cette ville. C'est le premier établissement de charité que possède le nouveau diocèse, et le jeune évêque s'est imposé de lourdes charges, afin de pouvoir recueillir les orphelins catholiques, et de les enlever au prosélytisme protestant. Le Couvent de St. Joseph, qu'elles occupent, est un ancien hôtel garni acheté par Mgr. Louis de Goësbriand pour y recevoir les Sœurs et les orphelins. Trois Religieuses arrivèrent le 1er Mai 1854, et aujourd'hui elles sont au nombre de huit, soignant 40 orphelins, et faisant l'école à 160 enfans. Elles visitent les malades à domicile, et en reçoivent quelques-uns dans leur maison ; aussi l'établissement des Sœurs de la Providence, dans ses modestes proportions, a-t-il transformé le diocèse de Burlington, jusque-là si délaissé pour les bonnes œuvres. C'est quelques mois à peine après son installation que Mgr. de Goësbriand ne reculait devant aucun sacrifice pour procurer à sa ville épiscopale le bienfait de Sœurs de la

---

(1) Voir pour tous les détails de l'établissement de Santiago le Rapport de l'Association de la Propagation de la Foi, publié, il y a quelques mois, à Montréal, et dont nous ne saurions assez recommander la lecture à la piété des fidèles.

Charité, et le prélat est aujourd'hui en France, afin de recueillir des secours, et de consolider son œuvre en la développant. A Burlington, les Sœurs de la Providence trouvent les privations et la pauvreté : elles sont exposées, dans une ville protestante, aux insultes et aux persécutions des *Know-Nothings*. A Santiago, leurs compagnes sont l'objet d'ovations et d'honneurs qui alarment leur modestie. De même, leur Divin Maître faisait son entrée triomphale à Jérusalem, et peu après il commençait les douleurs et les humiliations de sa passion.

Au mois de Mai 1845, un grand incendie dévora à Québec, avec beaucoup d'autres édifices, la maison où une Société de Dames charitables de cette ville recueillait et élevait trente orphelines. Ne sachant où placer ces pauvres enfans, la pieuse association de Québec les confia aux Sœurs de la Providence de Montréal, qui les gardèrent pendant près de deux ans moyennant une modique pension. A la fin d'Avril 1847, les orphelines retournèrent à la capitale où elles retrouvèrent la protection et les soins de leurs généreuses bienfaitrices.

Nous avons dit précédemment que lors du typhus de 1847, les Sœurs Grises de Montréal perdirent sept de leurs compagnes au service des pestiférés. Les deux autres Communautés d'Hospitalières de Montréal ne se portèrent pas avec moins de zèle au soin des mourants, dans les *Sheds* ou ambulances qu'on leur avait improvisées. Mgr. Bourget leva momentanément la clôture des Sœurs de l'Hôtel-Dieu, pour permettre à ces saintes filles de courir au chevêt des malades ; et trois d'entr'elles donnèrent leur vie en holocauste pour le soulagement de

leur prochain. Trois Sœurs de la Providence succombèrent également aux atteintes du fléau, et Dieu accepta ainsi le sacrifice de treize Religieuses, se dévouant pour arracher à la mort ceux que d'autres auraient appelés des étrangers, des inconnus, des indigents, mais ceux qu'elles considéraient comme les membres souffrants de Jésus-Christ.

Tous ces malheureux qu'enlevait l'épidémie laissaient un grand nombre d'orphelins. Au mois de Juillet, une maison du faubourg St. Laurent fut disposée pour recueillir les garçons, et reçut le nom de St. Camille. Les Sœurs de la Providence prirent la direction de cet azile, et dans les commencements les enfans leur étaient apportés dans l'état le plus affligeant. Il en mourait dans le transport, il en mourait en les déposant sur la paille, car, durant l'intensité de la contagion, les Sœurs, trop occupées au milieu des *Sheds*, ne pouvaient être partout à la fois. Dans les premiers jours, on couvrait de paille les planchers de St. Camille, et les pauvres innocents y étaient placés déguenillés et quelques-uns totalement nus. Mais bientôt les admirables Sœurs mirent de l'ordre dans cette triste demeure, et elles purent entourer des plus tendres soins leurs enfans d'adoption. Au mois d'Octobre, on réunit dans la maison St. Jérôme, au faubourg de Québec, 318 orphelins pris à St. Camille, et 80 orphelines dont la plupart avaient été recueillies depuis trois mois par les Dames du Bon Pasteur, et le tout demeura confié pendant six mois aux Sœurs de la Providence.

Mgr. Bourget craignant que le typhus ne reparût en 1848, avec le retour des vaisseaux, et n'exerçât ses ravages

dans le diocèse de Québec, offrit des Sœurs de la Providence à l'Archevêque de Québec, pour le service de la *Grosse Ile ;* où les passagers arrivés d'Europe étaient retenus en quarantaine. Elles furent acceptées. Parmi le grand nombre de celles qui s'offrirent généreusement, sept Sœurs furent choisies par la Communauté pour ce service ; elles se tinrent prêtes à partir pour Québec, mais l'on put heureusement se passer de leurs soins : il n'y eut pas de typhus en 1848. Ce fut un grand chagrin pour ces filles dévouées d'être privées d'offrir ce sacrifice, qu'elles avaient fait avec tant d'abnégation dans leur cœur (1).

---

(1) A la date de l'érection canonique des Sœurs de la Providence, le 29 Mars 1844, la Communauté se composait des Sœurs,

Émélie Tavernier, Ve. de J.-Bte. Gamelin, Supér.
Agathe Seney,
Justine Michon,
Madeleine Durand,
Marguerite Thibodeau,
Victoire LaRocque, et
Émélie Caron.

État et Recensement de cette Communauté au 31 Décembre 1853.

1o- *Ville.*

Maison-mère,	25 prof.,	28 nov. ou post.,	24 dames pens.,	75 inf.,	7 orph.	=159
Hosp. St.Jos.,	2 “	0 “	7 prêtres “	0 “	0 “	= 9
Eco. St.Jacq.,	2 “	0 “	0 “	“ 0 “	60 “	= 62
Bouches,	29	28	31	75	67 “	=230

1o-*Campagnes.*

Les 7missions,	34 “	0 “	0 “	“ 40	“ 48 “	=122
Bouches,	63	28	31	115	115	=352

Œuvre de l'année 1853.

Ecoles.

Pensionnat gratuit, ville et campagnes, orphelines..	108	
Pensionnat payant, campagnes....................	120	
Externat gratuit.—Ville 174,—Campagnes 420.....	594	
Total..................	822	élèves.

(Précis historique &c., cité page 22.)





LES DAMES DU SACRÉ CŒUR.

1842.

IX.

Les Religieuses du Sacré Cœur de Jésus, dites communément *Dames du Sacré Cœur*, ont été fondées en France en l'année 1800 par le R. P. Joseph Varin, alors prêtre du Sacré Cœur de Jésus, et qui se fit Jésuite en 1814, à la réorganisation de la Compagnie. Ce saint ecclésiastique cherchait ainsi à réparer les pertes causées

à l'Eglise pendant la révolution, par la destruction de tant d'ordres religieux, où la jeunesse allait puiser, avec les éléments des sciences, l'amour de la religion et de la vertu. Avant lui, le Père Eléonore de Tournely avait jeté les yeux sur une Princesse pour être à la tête de cet ordre nouveau. L'Archiduchesse Marie-Anne d'Autriche, dont la Cour ressemblait pour la régularité à l'intérieur d'un couvent, aspirait depuis longtemps à la vie religieuse, et semblait propre à gouverner un Institut dont la mission est d'instruire les jeunes personnes des classes élevées de la société. Le P. Varin songea aussi dans le même but à la Princesse Louise de Condé, retirée à Fribourg en Suisse, et il la destinait à être la pierre angulaire de sa Congrégation. Mais l'une et l'autre de ces Princesses étaient surtout portées à la vie contemplative ; et l'Archiduchesse, qui se faisait modestement appeler Mme. Léopoldine, préféra fonder l'ordre des *Dilette* lequel existe encore à Venise, tandis que la petite fille du Grand Condé entra plus tard dans l'ordre des Bénédictines.

Le P. Varin trouva enfin une personne digne de le comprendre et de le seconder dans Mlle. Madeleine-Joséphine Barat, âgée alors de vingt ans, et sœur d'un prêtre distingué dont elle était l'élève privilégiée. Quoique jeune encore, Mlle. Barat se distinguait par une maturité bien au-dessus de son âge.—" A un esprit cultivé et déjà " enrichi de connaissances étendues, elle joignait d'au- " tres qualités plus précieuses pour le gouvernement d'un " ordre religieux : un jugement solide, un tact exquis, " une rare prudence, une piété exemplaire. Bientôt " plusieurs jeunes personnes se groupèrent autour de

" Mlle. Barat. Le Père Varin les réunit en Commu-
" nauté, à Paris d'abord, puis à Amiens. Il leur dressa
" un règlement provisoire, leur fit de fréquentes exhorta-
" tions, afin de les former à l'esprit religieux selon le but
" de leur vocation. Leur nombre s'accrut, elles com-
" mencèrent à opérer le bien, et elles reçurent alors de
" leur fondateur le nom de *Dames du Sacré Cœur*. Telle
" fut l'origine de cette Congrégation, qui devait, quelques
" années après, rendre de si grands services à l'Eglise par
" l'éducation chrétienne des jeunes personnes appartenant
" aux premières classes de la Société (1)."

A la même époque, le P. Varin fondait à Amiens, avec la Mère Julie, les Religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, pour s'occuper spécialement de l'instruction des jeunes filles de la classe moyenne. Les tracasseries de la police obligèrent la Mère Julie à se retirer en Belgique, et le siége de cette Communauté est aujourd'hui à Namur, d'où elles ont fondé de nombreux établissements aux Etats-Unis. Les Religieuses de Roxbury, près de Boston, soumises au mois de Mars dernier à l'inspection scandaleuse des membres de la législature du Massachussetts, appartiennent à cet Institut recommandable, et le Canada lui doit une vénération toute particulière, car c'est dans un Couvent des Sœurs de Notre-Dame que les Sœurs de la Providence de Montréal, arrivées à *Oregon City* à la

---

(1) Vie du R. P. Joseph Varin, par le P. Achille Guidée, S. J. Paris, 1854, page 80.

fin de 1852, trouvèrent pendant deux mois une affectueuse et généreuse hospitalité.

Le Pape Léon XII a approuvé la Société du Sacré Cœur en 1826, et il l'a appelée à Rome, où ces Dames ont fondé trois maisons considérables. Depuis la fondation jusqu'aujourd'hui, Mme. Barat en a été et en est encore l'unique Supérieure Générale ; et par ses soins cette congrégation s'est répandue dans un grand nombre de diocèses de France, en Belgique, en Allemagne, en Pologne, en Angleterre, en Irlande, en Savoie, en Italie, en Espagne, en Afrique et dans l'Amérique du Sud.

En 1817, les Dames du Sacré Cœur s'établirent à Florissant dans le Missouri ; et elles comptent en ce moment aux Etats-Unis douze pensionnats avec 200 Religieuses. L'une des dames qui ont le plus contribué à développer l'œuvre en Amérique est Mme. Elizabeth Gallitzin, cousine germaine du P. Démétrius Gallitzin, l'apôtre de la Pennsylvanie pendant 45 ans, et sœur du Prince Alexandre Gallitzin dont la conversion à St. Petersbourg en 1814, à l'âge de quinze ans, fut une des causes des persécutions que les Jésuites éprouvèrent en Russie. Mme. Gallitzin est morte de la fièvre jaune en 1843 en Louisiane, où cette noble Princesse avait préféré les pauvretés des missions aux grandeurs de la Cour Impériale.

L'établissement du Sacré Cœur en Canada datait de l'année précédente, et quatre Religieuses y arrivèrent le 27 Décembre 1842, désignées par leur Maison de Paris pour cette fondation. Elle eut lieu à St. Jacques de l'Achigan, près de Montréal, grâce aux libéralités du curé du lieu, Messire Jean-Romuald Paré. En 1846

elles formèrent une seconde maison à St. Vincent de Paul des Ecores, dans l'Ile Jésus, séparée de l'Ile de Montréal par un des bras de l'Ottawa, (Rivière des Prairies). Ce second établissement fut en partie l'œuvre du curé des Ecores, M. F.-X.-Romuald Mercier. Le 22 Août 1853, les Dames du Sacré Cœur ont cédé aux *Filles de Ste. Anne* leur établissement de St. Jacques de l'Achigan, pour se concentrer aux Ecores. Elles y étaient, il y a un an, au nombre de 33 professes et 10 novices, et leur pensionnat suivi par 90 internes et 80 externes se soutient à la hauteur des maisons les plus distinguées de cette éminente Société.

La Communauté des Ecores dépend, comme toutes les autres maisons de l'ordre, de la Maison-mère établie à Paris. La Société du Sacré Cœur est gouvernée par une Supérieure Générale à vie, et c'est elle qui nomme les Supérieures particulières. Une visitrice est même allée inspecter les maisons de l'ordre du Canada.

Un autre Couvent du Sacré Cœur a été fondé en 1852 à Sandwich, dans le diocèse de Toronto, où cette Communauté a été appelée par le R. P. Point, S. J., Grand-Vicaire de Mgr. de Charbonnel. Parmi les quatre fondatrices se trouvait Mme. Henriette de Kersaint, qui avait déjà travaillé à la fondation du Couvent de St. Jacques de l'Achigan en 1842, et qui, dévouée depuis plus de vingt ans aux missions d'Amérique, se complait surtout à coopérer aux œuvres nouvelles, là où il y a des difficultés à vaincre et de la pauvreté à surmonter. Les Dames du Sacré Cœur, arrivées à Sandwich le 30 Avril 1852, allèrent d'abord loger chez Mme. Charles Baby,

qui leur donna une généreuse hospitalité. Puis, quand le local qu'on leur destinait fut prêt à les recevoir, elles prirent possession de l'ancien presbytère de l'église de l'Assomption, paroisse qui parait dater de 1742, et qui a été successivement desservie par des Récollets, des Jésuites, et des prêtres séculiers. Aujourd'hui les Dames du Sacré Cœur sont au nombre de 9 à Sandwich. Elles donnent des retraites religieuses pour les personnes du monde, comme celles de St. Vincent de Paul, et leur pensionnat contient 52 élèves et 120 externes. Elles ont de plus adopté 10 pauvres orphelines, et cette Communauté si distinguée, dont les pensionnats en France sont fréquentés par les personnes les plus élevées de la société, se plaît en Amérique à se mettre à la portée des classes pauvres et à instruire gratuitement les enfans du peuple(1).

---

(1) Voici les noms des quatre fondatrices de St. Jacques de l'Achigan:

Mme. Batilde Sallion, Supérieure,
Mme. Évelina Lévèque,
Mme. Henriette de Kersaint,
} Sœurs professes, et
Sœur Anne Battandier, Sœur coadjutrice.

Etat et Recensement de cette Communauté le 31 Décembre 1853.

1 chapelain, 33 professes, 10 novices, 90 élèves pensionnaires, 80 élèves externes.

(Précis historique &c., cité page 22.)

L'établissement de Sandwich a été disposé et arrangé par la Mère Thérèse Trincano, Supérieure au Détroit (Michigan). Les premières fondatrices ont été:

Mme. Henriette de Kersaint, fille d'un amiral au service de France,
Mme. Sarah Limoges, nièce du Curé de Sorel,
Mme. Mary Conelly, de Montréal,
} professes, et la
Sœur Mercure, Sœur coadjutrice.



SŒURS DES SS. NOMS DE JÉSUS ET DE MARIE.

1843.

X.

Mais voici une Communauté nouvelle, plus spécialement chargée de l'éducation des jeunes filles de la campagne, et qui les forme à la vertu et à la piété. Elle est l'œuvre de trois saintes filles, Eulalie Durocher, Mélodie Dufrène, et Henriette Céré, qui le 1er Novembre 1843 se réunirent en société au village de Longueuil, avec l'appro-

bation de l'Evêque de Montréal, et sous la direction des Pères Oblats. Elles ont pris le nom de Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, et elles sont communément appelées les Sœurs de Longueuil. Le 8 Décembre 1844, les trois fondatrices furent admises à faire des vœux, et la Communauté fut érigée canoniquement pour l'instruction des jeunes personnes. Elle compte déjà cinq établissements ou Missions relevant de la Maison-mère fixée à Longueuil; et à la fin de l'année 1853, on y voyait 49 professes, 14 novices ou postulantes, 300 élèves pensionnaires ou demi-pensionnaires, et 405 externes.

Cette fondation fait le plus grand honneur à la Fabrique de Longueuil, et au digne Curé de la paroisse, Messire Louis-Moïse Brassard. Grâce à leur munificence, cette pieuse Communauté a été fixée au beau village de Longueuil, et parmi ses principaux bienfaiteurs, nous devons également mentionner le frère de l'une des fondatrices, Messire Théophile Durocher, curé de Belœil, qui a doté la Communauté de biens-fonds d'une valeur de 500 louis. Beaucoup d'autres paroisses ont consacré également des sommes considérables pour le bien de l'éducation, et les Canadiens ne reculent jamais devant des dépenses de ce genre, quand il s'agit de l'instruction religieuse de la jeunesse, et quand ils ont le bonheur d'avoir un curé animé de l'amour du bien, comme M. Brassard. La Fabrique de Longueuil a acheté un grand terrain dans le village, et elle y a construit une belle bâtisse en pierre; la dépense totale s'est élevée à 36,000 francs. La Fabrique en a fait donation aux Sœurs des SS. Noms de Jésus et de Marie, et

depuis lors, les économies de ces saintes filles, ainsi que les sacrifices pécuniaires de leur bon curé, leur ont permis d'acquérir d'autres terrains, qu'elles ont ajoutés au premier et qui font de leur couvent actuel un superbe établissement valant au moins 5,000 louis. Un pareil résultat, après neuf ans d'existence d'une Communauté de campagne, fait le plus magnifique éloge de la générosité des Canadiens pour la cause de la religion et de l'éducation, en même temps qu'il prouve que l'Institut de Longueuil est doué de cette vitalité dont Dieu récompense les œuvres utiles à sa gloire.

En 1849, les Pères Oblats ayant quitté Longueuil pour venir s'établir à Montréal, cessèrent d'avoir la direction du Couvent, et Messire Brassard en est devenu le Supérieur. Il est vénéré par les Sœnrs comme leur fondateur et leur père, et ses travaux pour la cause de l'éducation rappellent que, depuis plus d'un siècle, six membres de la même famille ont fait partie du Clergé Canadien, en l'honorant par leurs lumières et leurs vertus. Le plus connu, Messire Louis-Marie Brassard, mort à Nicolet en 1800, à l'âge de 74 ans, est le fondateur du beau collége de ce nom qu'il légua à l'Evêque de Québec, à la condition de continuer l'œuvre. Aujourd'hui, 250 enfans reçoivent l'instruction dans cet établissement, et il a fourni à la colonie trois de ses évêques, un nombre considérable de prêtres, et des personnes distinguées par leur mérite dans les rangs élevés de la société (1).

---

(1) Voici les noms de ces prêtres exemplaires :

1o.–Fr.-X.-Nic. Brassard,—ordonné en 1744, et mort curé de St. Augustin, près Québec, en 1765, à 64 ans.

Si, pour bien remplir leurs sublimes fonctions, les Sœurs de Charité ont besoin d'une vocation extraordinaire qui ne se rencontre que dans le catholicisme, les Sœurs enseignantes ne trouvent aussi que dans la religion un aliment et une récompense pour leur dévouement. Otez ce mobile à leur conduite, qu'y a-t-il de plus fastidieux et de plus abrutissant, humainement parlant, que d'apprendre les premiers éléments de la lecture à de très-jeunes enfans, de leur répéter cent fois la même leçon sans être à peine compris, et de hâter les développements d'intelligences paresseuses ou récalcitrantes? Aussi, chercheriez-vous en vain, hors des Communautés religieuses, des maîtresses d'écoles qui aient le goût de leur profession. Des jeunes filles pourront adopter ce métier par nécessité ; mais leur idée fixe sera de se créer une autre position ; le dégoût et l'ennui se trahiront dans toutes leurs actions ; et si elles réussissent à se marier,

---

2o.–Louis-Marie Brassard,—ordonné en 1749, et mort en 1800, à 74 ans, après avoir desservi Nicolet pendant cinquante ans.

3o.–Charles–Joseph Brassard–Deschenaux,—ordonné en 1776, mort Grand-Vicaire à l'ancienne Lorette, près Québec, en 1832, à 79 ans; grand ami des beaux arts et de l'éducation.

4o.–Louis-Moïse Brassard,—ordonné en 1824, curé de Longueuil et fondateur des Sœurs de ce village.

5o.–Thomas-Léandre Brassard, frère du précédent,—ordonné en 1830, curé de St Paul de la Valtrie. Il a introduit dans sa paroisse les Sœurs de la Providence et les Clercs de St. Viateur qui y ont des écoles prospères. Ces deux établissements sont dûs au zèle du bon curé et à la générosité de ses paroissiens, qui, à son appel, se sont cotisés volontairement pour la construction des bâtisses nécessaires.

6o.–Théophile Brassard, frère des précédents,—ordonné en 1831, curé du Côteau du Lac. Il marche avec succès et édification sur les traces de ses deux aînés.

elles abandonneront l'école au plus vite, pour ne consacrer leur temps et leurs connaissances qu'à leurs propres enfans. Seuls les Couvents produisent des intelligences d'élite pour lesquelles l'enseignement se transfigure et devient un apostolat ; les Religieuses déploient, pour former l'esprit et le cœur des enfans des autres, plus de zèle, de patience et de savoir que n'en auraient montré les mères elles-mêmes ; et les Sœurs de Longueuil, dignes émules des Communautés enseignantes si nombreuses du Canada, ne font que suivre la voie où les ont précédées, depuis deux siècles, les Ursulines de Quèbec, et la Congrégation de Montréal.

La Seigneurie de Longueuil, où s'est fondée la Communauté des Sœurs des SS. Noms de Jésus et de Marie, est célèbre en Canada, parce qu'elle fut érigée en Baronie par Louis XIV, en l'année 1700, en l'honneur de la famille Le Moyne, composée de braves parmi les braves pendant plusieurs générations. Le premier Baron de Longueuil, officier de mérite, a été Gouverneur de Montréal, et deux de ses frères se sont fait de beaux noms qui sont justement admirés en France : l'un, Bienville, le Colonisateur de la Louisiane ; l'autre, d'Iberville, officier de marine intrépide, et vainqueur des Anglais à la Baie d'Hudson et ailleurs, dans plusieurs combats où il montra le courage d'un héros. Le Fort de Longueuil, bâti par le premier Baron de ce nom de 1685 à 1691, renfermait une belle église. Il était en pierres, flanqué de quatre tours, et les Américains l'occupèrent quelque temps en 1775.

Il avait encore garnison anglaise en 1792 ; mais le fort tombant en ruines a été démoli de 1810 à 1811, et une

partie des pierres de son enceinte est entrée dans la construction de l'église actuelle de Longueuil ; où reposent les cendres de Mgr. Pierre Denaut, le seul des Evêques de Québec qui ne soit pas enterré dans sa Cathédrale (1).

---

(1) Voici les noms des trois fondatrices de cette Communauté :—

EULALIE DUROCHER,—dite Sœur Marie-Rose,
MÉLODIE DUFRÈNE, " " Marie-Agnès,
HENRIETTE CÉRÉ, " " Marie-Magdeleine.

ÉTAT ET RECENSEMENT DE CETTE COMMUNAUTÉ AU 31 DÉCEMBRE 1853.

1o.-*Longueuil*, Maison-mère.	35 prof.,		6 nov.,		8 post.,		80 pens.,		27 ½ pens.,		150 ext.	
2o.-*Missions.*												
Belœil,	3	"	0	"	0	"	25	"	0	"	30	"
St. Timothée,	3	"	0	"	0	"	40	"	30	"	40	"
St. Lin,	3	"	0	"	0	"	12	"	0	"	100	"
St. Hilaire,	2	"	0	"	0	"	12	"	4	"	45	"
St. Clément de Beauharnois.	3	"	0	"	0	"	40	"	30	"	40	"
Total,	49	"	6	"	8	"	209	"	91	"	405	

Total général des élèves,—705.

(Précis historique &c., cité page 22).



LES DAMES DU BON PASTEUR.

1844.

XI.

On comprend qu'un pays aussi catholique que le Canada n'ait pas attendu l'année 1844 pour s'efforcer de créer un asile aux femmes pécheresses qui désirent sortir du vice. Nous avons vu que les Religieuses de l'Hôpital-Général de Québec ainsi que les Sœurs Grises ajoutèrent cette œuvre, pendant un certain temps, à toutes celles

dont elles s'occupaient. Mais Mgr. Ignace Bourget, Evêque de Montréal, a voulu doter son diocèse d'une Communauté dont la vocation spéciale fût de convertir les femmes entrées dans une vie de désordre, et de préserver les jeunes personnes exposées à se perdre ; et le 11 Juin 1844, quatre Religieuses de Notre-Dame de Charité du Bon Pasteur arrivèrent à Montréal pour y fonder une Maison de leur Société. Elles venaient d'Angers, et leur Supérieure était Mme. Marie Fisson, Sœur Ste. Céleste.

La Communauté de Notre-Dame de Charité fut d'abord établie en 1641, en Normandie, dans la ville de Caen, par le célèbre Père Eudes, fondateur de la Société des prêtres dits *Eudistes*, et frère de Mézeray, l'historiographe de France. Le Père Eudes, dont les prédications portaient un ébranlement salutaire dans toutes les consciences, opéra une révolution dans la conduite de nombreuses personnes vivant dans le désordre, et pour les maintenir dans la ligne du devoir, il les réunit sous la surveillance de quelques saintes filles. Une femme de la classe ouvrière, Madeleine L'Amy, donna l'exemple du courage chrétien nécessaire pour rechercher la société de celles que naturellement on voudrait fuir ; et une jeune personne de noble naissance, Mlle. de Taillefer, fut la première à prendre l'habit de l'ordre nouveau au mois de Février 1645. La Communauté autorisée par lettres patentes de Louis XIII en 1642, fut approuvée en 1666 par le Pape Alexandre VII, et en 1741 par Benoit XIV. Elle a pris un grand développement, surtout en Bretagne, et il est digne de remarque que la province où la pureté

des mœurs est le plus exemplaire, soit celle qui ait fourni le plus de sujets pour surveiller avec compassion les victimes repenties de la fragilité humaine. La grande Maison de Paris en 1720 fut fondée par la Maison de Guingamp, et les nombreux établissements de cette Communauté restèrent unis jusqu'en 1835. Mais alors la Maison d'Angers, séparée des autres maisons, a été érigée par Grégoire XVI en Généralat d'une nouvelle branche, qui a ajouté au nom de Notre-Dame de Charité celui du Bon Pasteur, et qui a pris de son côté une remarquable extension (1).

En l'année 1828, la Comtesse de Neuville légua, en mourant, une somme de 30,000 fr. pour fonder une Maison du Bon Pasteur à Angers. La Maison de Tours fournit cinq Religieuses pour cette fondation et la Supérieure elle-même, Mme. Marie-Euphrasie Pelletier, se rendit à Angers pour se mettre à la tête de l'œuvre nouvelle. De 1833 à 1846 elle avait érigé quarante maisons de son Institut dont 25 en France, 2 en Belgique, 7 en Italie, une à Londres, une à Alger, une en Bavière, une en Canada, une aux Etats-Unis: et l'on y comptait en 1846, 648 Sœurs dévouées à la régénération des femmes déchues. Le Comte de Neuville, fils de la vénérable bienfaitrice, a complété l'œuvre de sa mère. De son vivant il a consacré la totalité de sa fortune à l'Institut du Bon Pasteur,

---

(1) Dictionnaire des Ordres Religieux par le P. Helyot. Edition de l'abbé Migne.—Tome 2. page 1137.

et il est mort en 1843 pauvre pour la terre, mais riche pour le ciel (1).

En arrivant à Montréal, les Dames du Bon Pasteur allèrent habiter au faubourg Ste. Marie ou de Québec une assez grande maison en bois, dont M. Arraud, prêtre de St. Sulpice, leur fit présent. Elles l'occupèrent jusqu'en 1847, et alors elles se transportèrent au faubourg St. Laurent, Côteau Barron, où elles prirent possession d'un beau monastère en pierre, bâti sur un terrain à elles donné par Mme. D.-B. Viger, née Foretier, épouse de l'Honorable D.-B. Viger. Cette généreuse Dame n'est pas la seule bienfaitrice qu'elles ont trouvée à Montréal.

Mme. Quesnel, née Côté, Veuve de l'Honble. Jules Quesnel et digne héritière des vertues de sa pieuse mère, est connue en Canada comme la mère des pauvres et des orphelins. L'œuvre de recueillir les repenties se recommandait d'elle-même à sa charité ; et Mme. Quesnel ne dédaigne pas de plus de lui faire l'aumône de ses journées, dont elle passe la meilleure partie en la compagnie des bonnes Sœurs.

Les Dames du Bon Pasteur voulurent prendre leur part du pénible fardeau que les ravages du typhus de 1847 imposaient à la charité publique; et elles recueillirent pendant trois mois les pauvres orphelines, pour les confier ensuite, au nombre de 74, aux Sœurs de la Providence.

A la fin de l'année 1853, la Maison du Bon Pasteur contenait 22 professes et 7 novices ou postulantes. Elle

---

(1) Historical Notice of the order of Our Lady of Charity of the Good Shepherd.—United States Catholic Magazine—1847—pages 372 and 416

recueillait 61 pénitentes, et l'école ouverte comme moyen de ressource pour la Communauté donnait une instruction chrétienne à 51 élèves.

Plusieurs évêques des Etats-Unis ont également introduit dans leurs diocèses les admirables Sœurs du Bon Pasteur. Elles ont maintenant des refuges à Louisville, à St. Louis et à Philadelphie ; 45 Religieuses s'y dévouent à la tâche ingrate d'initier aux austérités de la vertu des cœurs flétris ; et elles ont entre ces trois villes 110 pénitentes, qui leur donnent beaucoup de consolations. A Louisville, où les Sœurs d'Angers arrivèrent en 1844, elles ont même formé avec les plus saintes de leurs pénitentes une Communauté à part, sous la règle de Ste. Thérèse ; et ces *Madeleines* sont aujourd'hui au nombre de dix.

Nous sommes déjà touchés du dévouement de ces chastes épouses de Jésus-Christ, qui se consacrent à apprendre aux enfans à connaître leur père qui est dans les cieux ; ou qui s'étant privées pour elles-mêmes des douceurs de la maternité, se font avec joie les mères et les servantes des orphelins, dont l'innocence plait à leur innocence. Nous admirons celles qui se font les compagnes inséparables de la contagion et de la maladie, respirant, par prédilection, les miasmes putrides des hôpitaux, pansant les blessures saignantes, soutenant la décrépitude, surveillant la folie ou la caducité. Mais que penser des Religieuses qui choisissent la compagnie des personnes les plus dégradées de leur sexe, afin de rapporter au bercail ces brebis égarées ; la vertu recherchant le vice, la pudeur sollicitant le dévergondage par

charité, au lieu de le fuir par cet instinct naturel à l'âme honnête ; et les plaies les plus repoussantes du corps ne demandent-elles pas moins de courage à soigner que la gangrène morale des cœurs? Certes, nous serions tentés de croire les Dames du Bon Pasteur appelées dans l'autre vie à recevoir la plus grande récompense réservée au plus grand sacrifice, si nous ne savions que chaque Institut religieux a un but spécial, également saint, également louable, et que la grâce divine envoie les vocations selon les besoins de l'Eglise et de l'humanité (1).

---

(1) Les quatre Religieuses du Bon Pasteur, venues d'Angers à Montréal, en 1844, sont les Sœurs :

Marie Fisson,—dite Marie de Ste. Céleste, Supérieure,

Eliza Chaffaux,—dite Marie de St. Gabriel, Assistante,

Alice Ward,—dite Marie de St. Ignace, et

——Andrews,—dite Marie de St. Barthélemy,

Etat et Recensement de cette Communauté le 31 Décembre 1853.

22 professes, 4 novices, 3 postulantes, 2 tourrières, 61 pénitentes, 31 élèves pensionnaires et demi-pensionnaires et 20 élèves externes.

(Précis historique &c., cité page 22).



SŒURS DE NOTRE-DAME DE STE. CROIX.

1847.

XII.

Les Sœurs de Notre-Dame de Ste. Croix ou des Sept Douleurs sont encore appelées *Marianites;* mais elles sont plus connues en Canada sous le nom de *Sœurs de St. Laurent*, du nom de la paroisse où elles se sont d'abord fixées, et où est encore leur Maison-mère. La Société date en France de l'année 1839, et elle a été

fondée à Notre-Dame de Ste. Croix-lès-Mans par le P. Basile-Marie-Antoine Moreau, missionnaire apostolique, chanoine du Mans. La Société se compose de Pères, de Frères et de Sœurs ; les premiers voués à la prédication et à l'enseignement des colléges ; les seconds destinés à prendre soin des orphelins, et à leur apprendre l'agriculture et les travaux manuels ; les Sœurs consacrées à l'instruction des jeunes filles, et à la tenue des hôpitaux. Les statuts fondamentaux qui règlent les rapports entre ces trois Communautés d'un même Ordre sont soumis depuis longtemps à l'examen du St.-Siége, qui ne les a pas encore approuvés solennellement ; mais dans les plans du vénérable fondateur, le Supérieur Général doit gouverner les trois Sociétés, et être aidé dans son administration par les Supérieurs particuliers ainsi que par le Chapitre. Dans ce chapitre, les intérêts des Pères, des Frères et des Sœurs ont leurs représentants. La Société de Ste. Croix du Mans a de vastes établissements aux Etats-Unis, où une nombreuse colonie s'est rendue en 1842, à Notre-Dame du Lac dans l'Indiana, sur la demande de Mgr. de la Hailandière, Evêque de Vincennes. Les Pères y dirigent aujourd'hui une université, les Frères exploitent une ferme étendue, et les Sœurs, outre leur noviciat de Bertrand, ont plusieurs écoles dans l'Indiana, le Michigan et la Louisiane :—" Si l'on m'avait " dit,"—écrivait le P. E. Sorin, Supérieur de la mission, deux ans après son arrivée dans l'Indiana,—" si l'on m'a-" vait dit, lorsque nous arrivions sur les rives de ce lac " alors couvertes de neige, que sitôt les arbres d'alentour " auraient fait place à tout ce qu'on y voit aujourd'hui,

" de modestes ateliers, un asile d'orphelins, des chapelles, " un collége, un noviciat ; si l'on avait ajouté que, dans " deux ans, du même coup d'œil on pourrait voir briller, " au milieu de l'obscurité de la nuit, ces trois lampes " allumées dans trois chapelles différentes devant les " tabernacles du Dieu vivant : l'aurions-nous pû croire ? " Aujourd'hui que les résultats ont dépassé toutes espé- " rances, ne devons-nous pas dire avec le Psalmiste, ce " changement est l'œuvre du Très-Haut (1)."

En 1847, quatre Religieuses de Ste. Croix, ayant pour Supérieure Mme. Aglaé Le Chaptais—Sœur Marie du Sauveur, partirent de leur maison du Mans, pour fonder une branche de leur Institut dans la paroisse St. Laurent, Ile de Montréal. L'établissement se faisait à la demande de M. J.-B. St. Germain, curé du lieu, et avec l'approbation de Mgr. Bourget. Elles arrivèrent à Montréal le 23 Mai, en compagnie de l'évêque, qui revenait de France. Elles ouvrirent sans tarder leurs écoles dans une maison particulière du village de St. Laurent, et elles les transportèrent deux mois après dans le couvent qu'on leur préparait, et qu'elles ont toujours occupé depuis. Cette Communauté, outre la Maison-mère de St. Laurent, compte déjà deux autres établissements ou missions, l'un à St. Martin, l'autre à Ste. Scholastique. Les Religieuses ne se bornent pas à l'éducation des jeunes filles ; elles visitent encore les malades à domicile. A la fin de 1853,

---

(1) Annales de la Propagation de la Foi, tome XVII, page 497.

la Communauté comptait en Canada 24 professes, 16 novices ou postulantes ; et leurs écoles étaient suivies par 73 pensionnaires et 160 externes.

Les Sœurs de Ste. Croix qui se sont ainsi acclimatées en Amérique ont de plus un pied jusqu'en Asie. En 1852 la Sacrée Congrégation de la Propagande a offert à l'association du Mans la mission du Bengale oriental ; et les Sœurs, ainsi que les Pères et les Frères, s'y sont rendus dans la même année pour fonder la maison de Dacca (1).

---

(1) Les quatre Professes arrivées à Montréal, le 23 Mai 1847, étaient les Sœurs :

Aglaé Le Chaptais,—dite Marie du Sauveur, Supérieure,

Rénée David,—dite Marie de Jésus-mourant,

Angélique Godo,—dite Marie du Désert, et

Claride Vermont,—dite Marie d'Egypte.

Etat et Recensement de cette Communauté le 31 Décembre 1853.

St. Laurent.	15 prof.,	13 nov.,		3 post.,		37 pens. et	½ pens.,		54 externes.		
St. Martin.	3	"	0	"	0	"	10 "	"	"	50	"
Ste. Scholastique.	6	"	0	"	0	"	26 "	"	"	56	"
	24		13		3		73			160	

Total général des élèves,—233.

(Précis historique &c., cité page 22).



LES DAMES DE LORETTE.

1847.

XIII.

Mgr. Michael Power, Evêque de Toronto, visita l'Europe en 1847, et il y obtint cinq Religieuses de l'ordre de la bienheureuse Vierge Marie, communément appelées *Dames de Lorette.* La Supérieure était la Mère M.-Ignace Hutchinson, et elles partirent de Lorette, abbaye de Dalkey près de Dublin. Cette abbaye est une branche de l'abbaye de Lorette de Rathfarnham, et l'Institut prit

naissance en Bavière, dans le commencement du XVIIe siècle, parmi les dames Anglaises et Irlandaises forcées de s'exiler de leur pays par les persécutions religieuses. Maximilien, Duc de Bavière et Prince du St. Empire, favorisa cette fondation et y contribua par ses libéralités. Les premières Sœurs s'assemblèrent à Munich, et elles se consacrèrent à Dieu par les trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, afin de se livrer à l'instruction des jeunes filles. Les Dames de Lorette continuèrent à prospérer jusqu'en 1703, époque à laquelle elles comptaient six maisons de leur Institut. Jusque-là il n'avait encore reçu aucune sanction du Saint-Siége ; mais la pieuse vie de ces Religieuses et les services qu'elles rendaient fixèrent l'attention des évêques de Bavière. Ces prélats dotèrent leurs maisons, et sollicitèrent à Rome l'approbation de leur règle, ce qu'ils obtinrent par bulle du 13 Juin 1703.—Les six maisons qui existaient au moment de l'approbation, (à Munich, à Ausbourg, à Burghousen, à Mindelheim, à Hammersmith et à York), reconnaissaient comme Supérieure Générale Marie-Anne Bapthorp qui résidait à la Maison-mère de Munich. L'Institut éprouva dans les années qui suivirent de grandes inquiétudes, parce qu'on le croyait imbu des mêmes erreurs qu'une Communauté de femmes condamnée par Urbain VIII. Mais, après avoir fait examiner profondément la question, Benoit XIV donna sa bulle *Justi Dei Judicio* du 30 Avril 1749, par laquelle la condamnation précédente est renouvellée, tandis que les Sœurs de la bienheureuse Vierge Marie de Munich sont hautement approuvées.

En 1816, le Pape Pie VII dispensa les Religieuses de l'obéissance à la Supérieure-Générale, substituant à l'autorité de cette dernière celle de l'évêque diocésain. Depuis lors, les Dames de Lorette ont pris de grands développements en Irlande ; et dans la ville de Dublin ou aux environs, on ne compte pas moins de sept couvents de cet Institut, contenant ensemble 103 Religieuses et enseignant 800 enfans pauvres.

Les cinq Dames de Lorette parties d'Irlande arrivèrent à Toronto le 16 Septembre 1847, et elles habitèrent d'abord dans la résidence même de l'évêque, en attendant que leur couvent fût achevé. Mais Mgr. Power mourut quelques jours après (1), et la Communauté resta ainsi livrée à ses propres ressources. La maladie se mit parmi les pauvres Sœurs ; trois moururent, et les survivantes allaient se trouver sans asile, lorsqu'une âme charitable leur prêta sa propre maison, en se transportant ailleurs avec sa famille. Enfin ce triste temps d'épreuves eut un terme, et le 1er Septembre 1853, les Dames de Lorette prirent possession d'une maison que Mgr. de Charbonnel avait bâtie pour elles à ses propres frais. Elles ont dans la même année fondé une maison à Brantford, dans le même diocèse de Toronto, et les deux établissements, qui comp-

(1) Mort du typhus le 1er Octobre 1847.

tent aujourd'hui 11 professes et 5 novices, donnent l'instruction chrétienne à près de 200 enfans (1).

---

(1) Voici les noms des cinq fondatrices de Toronto, en 1847 :

R. M. Anne-Thér.-Marie-Ignace Hutchinson, Sup.
Sœur Marie-Hélène-Jos.-Thérèse Dease,
" Marie-Jos.-Gertrude Fleming,
" Marianne-Marie-Jos.-De Sales Phelan,
} Professes ; et

Marie-Joseph-Valentine Hutchinson, Novice.

Etat et Recensement de cette Communauté au 31 Décembre 1853.

Toronto,—*Noviciat.*	6 prof.,	2 nov.,	3 post.,	34 pens.,	24 ½-pens.,	70 externes.
Brantford,	5 "	0 "	0 "	5 "	15 "	40 "
	11		3	39	39	110 "

Total général des élèves,—188.—L'externat est gratuit.

(Précis historique &c., cité page 22).



LES SŒURS DE MISÉRICORDE.

1848.

XIV.

Voici encore une fondation nouvelle du diocèse de Montréal, dont le saint évêque embrasse dans sa sollicitude l'universalité des œuvres de charité.

Les Sœurs de Miséricorde, appelées aussi Sœurs de Ste. Pélagie, ou Sœurs de la Maternité, ont pour vocation d'assister dans leurs maladies les personnes enceintes, tant pauvres qu'aisées, mais plus particulièrement les pauvres. Les Sœurs reçoivent chez elles les femmes en

couches, ou elles se transportent à domicile, lorsqu'on les en requiert. La fondation de cette Communauté date de 1848 ; et elle fut alors érigée canoniquement par mandement de Mgr. Bourget à la date du 16 Janvier. Mme. veuve Galipeau fut la première Supérieure de cette œuvre si recommandable, qui remplace, près des femmes en couches, la vénalité par la piété.

La Communauté comptait, à la fin de 1853, 10 professes et 5 novices ou postulantes ; elle avait recueilli quatre *Madeleines* ou repenties. Dans l'année, elle avait soigné 85 malades à son hospice, et 200 à domicile.

Grâce aux nobles inspirations du vertueux évêque de Montréal et à l'infatigable charité des Catholiques de la cité, un magnifique édifice, appelé *Maison de la Maternité*, a été construit pour les Sœurs de Miséricorde. On y trouve toutes les précautions délicates, tous les soins attentifs pour sauver l'honneur des familles, et surtout pour éloigner le crime affreux de l'infanticide. Qu'une personne placée dans cette situation critique se présente à la Supérieure, elle est reçue et entretenue dans l'établissement pendant les mois qui précèdent et suivent sa délivrance, à la condition de rembourser les dépenses occasionnées par sa maladie. La nécessité s'oppose encore à ce que ce service soit fait gratuitement. On ne demande à la malade, ni son nom, ni sa condition, ni nul renseignement capable de la trahir ; et la charité respecte jusqu'au scrupule le mystère de ces hôtes de passage. Mais toutes ces précautions prises pour sauver l'honneur de la femme coupable ne sont qu'une faible partie de la tâche que s'impose la charité des Sœurs

de la Maternité ; ces vertueuses dames, travaillent à prévenir le retour du mal, en s'appliquant à guérir le cœur qui en est la source. Elles soumettent donc doucement ces *Madeleines* à un règlement de vie calculé de manière à les faire revenir de leurs déplorables égarements ; et grâce aux ingénieuses inventions de la prévoyance chrétienne, l'honneur de nombreuses familles a été sauvé, des centaines d'enfans on été conservés à la vie et au baptême, et les victimes d'une première faute ont été préservées de nouvelles chûtes. L'école philosophique et protestante ne manque pas de dire qu'une semblable Institution favorise le vice, aussi bien que celle des *tours* pour les enfans-trouvés ; mais les économistes disent de même que l'aumône développe la mendicité, comme la moralité dans le mariage propage la misère ; et dans l'utopie de ces visionnaires anti-chrétiens, il faut commencer par extirper les vertus de la terre, afin d'en ôter la cause des crimes et de la pauvreté.

Nous ne dirons pas que le Canada est le premier pays où l'on ait eu la pensée charitable d'ouvrir un hôpital spécial pour les femmes en couches. Depuis le XVIme siècle, Rome l'a précédé dans cette voie, et il en est ainsi de la plupart des institutions dont d'autres peuples s'attribuent souvent l'honneur. Le centre de la chrétienté a été le foyer où s'est allumée la bienfaisance catholique pour rayonner ensuite dans le monde entier. Ainsi, pour ne citer que quelques faits, le premier hôpital de l'Occident fut élevé à Rome au IVme siècle ; le premier asile ouvert aux enfans-trouvés fut celui du Pape Innocent III, en 1198 ; l'hospice des convalescents, fondé par St. Phi-

lippe de Néri, en 1548, a précédé de deux siècles et demi celui de *la Samaritaine* que les Anglais ont crû inventer en 1791. Le Mont-de-Piété est une création papale du XVme siècle ; les refuges de Repenties, les maisons de protection pour les jeunes filles sont des inventions Romaines ; et enfin le système cellulaire était appliqué dans des prisons de Rome par le Pape Clément XI dès 1707, c'est-à-dire 69 ans avant l'érection de la fameuse maison de Gand, laquelle a servi de modèle aux prisons des Etats-Unis. Cela n'empêchera pas les Américains de faire honneur à leur république et au protestantisme des deux variétés de régime pénitentiaire qu'ils ont décorés du nom de système d'Auburn et de système de Philadelphie.

Au XVIme siècle le Cardinal Antoine Salviati donna des biens à l'hôpital de St. Roch pour y recevoir gratuitement les femmes en couches, et en 1770, le Pape Clément XIV consacra exclusivement l'hôpital à ce service. Les femmes sur le point d'être mères y sont admises, comme à Montréal, sans qu'on leur demande ni leur nom ni leur condition, et on en a vu conserver pendant un ou deux mois un masque sur le visage (1). Le Canada a donc été précédé par la ville éternelle dans la création d'un hôpital pour les femmes en couches ; et c'était là un noble modèle à suivre. Mais où nous croyons que Montréal a l'éclatant mérite de l'invention, c'est dans la fonda-

---

(1)—"Des Institutions de Bienfaisance publique à Rome,"—par Mgr. Morichini, traduit de l'Italien par E. de Bazelaire. Paris 1841, page 57. —"Les Trois Rome,"—par l'Abbé Gaume. Tome 2, p. 379, Paris 1847.

tion d'un Institut Religieux spécial pour l'œuvre de la maternité. A Rome, les malades de l'hôpital St. Roch sont soignées par des sages-femmes et des servantes que ne lie aucun vœu de religion ; et si déjà les Souverains Pontifes ont emprunté à la France les *Sœurs de Charité* pour la visite des pauvres à domicile, peut-être le Canada aura-t-il un jour la gloire de fournir à Rome ses *Sœurs de la Miséricorde*, comme il dote l'Amérique du Sud de ses Sœurs de la Providence (1).

---

(1) Noms des premières Religieuses qui embrassèrent cette œuvre :

Josephte Malo, veuve Galipeau,—dite Ste. Jeanne de Chantal, Supér.
Rosalie Jetté,—dite de la Nativité,
Sophie Raymond,—dite de St. Jean Chrysostôme,
Lucie Benoit,—dite de St. Béatrix,
Justine Filion,—dite de St. Joseph,
Adélaïde Lauzon,—dite de Marie d'Egypte, et
Lucie Courtois,—dite de Marie des Sept Douleurs.

Etat et Recensement de cette Communauté au 31 Décembre 1853.

10 professes, 3 novices, 2 postulantes, 4 madeleines, 26 malades à l'hospice.

Œuvre de l'année 1853.

Malades admises et soignées à l'hospice dans l'année....	85
" soignées à domicile........................	200
	285

(Précis historique &c., cité page 22).



LES FILLES DE STE. ANNE.

1848.

XV.

Le 13 Septembre 1848, l'Evêque de Montréal autorisa quelques pieuses personnes à se réunir à Vaudreuil, pour y vivre en communauté. M. Paul-Loup Archambeault, Curé et Vicaire-Général, fut leur premier bienfaiteur, et le 8 Septembre 1850, 5 d'entr'elles firent profession sous le tître de *Filles de Ste. Anne*, sous la protection de Notre-Dame de Bonsecours. Mlle. Marie-Esther Sureau-Blondin fut la première Supérieure, sous le nom de Sœur

Marie-Anne. Les fins de cet Institut sont l'enseignement des petites filles et le soin des malades et des pauvres infirmes dans la Maison-mère, ainsi que la visite des malades à domicile : de plus, l'enseignement de filles pauvres, propres à entrer dans l'Institut. La Maison-mère a été transférée à St. Jacques de l'Achigan en 1853, dans l'établissement occupé auparavant par les Dames du Sacré Cœur.

Les Filles de Ste. Anne ont fondé deux missions, l'une à Ste. Geneviève, île de Montréal, établie en 1850, l'autre à Vaudreuil, datant de 1853 : mais dans ces établissements elles ne reçoivent pas de malades.

Dans ces trois Maisons elles comptent 24 professes et 10 novices ou postulantes. Elles instruisent 232 élèves dont la plupart gratuitement.

Cette Communauté est la dernière dont la naissance soit exclusivement Canadienne ; elle n'a que sept ans à peine d'existence, et déjà elle a envoyé des essaims autour d'elles avec une fécondité qui n'appartient qu'aux œuvres catholiques. Nous l'avons vu, tous les Couvents du Canada sont en voie d'accroissement et de progrès. Ils sont pauvres il est vrai ; ils manqueraient souvent du pain quotidien, si la Providence ne nourrissait les Religieuses, toujours imprévoyantes selon le monde, comme elle nourrit les oiseaux du ciel qui ne sèment ni ne moissonnent sur la terre. Mais les craintes de la misère n'empêchent pas les bonnes Sœurs de se considérer comme en voie de prospérité, tant que les vocations leur amènent de pieux sujets, et tant que les malades aiment le chemin de leurs hôpitaux, ou les enfans celui de leurs

écoles. Pour le soutien de ses Communautés, le Canada ne trouve plus il est vrai dans l'Ancienne France des bienfaiteurs magnifiques comme la Duchesse d'Aiguillon ou Mme. de Bullion; mais les évêques de la Province de Québec s'imposent mille privations, afin de multiplier et de perpétuer le bien réalisé par les Servantes du Seigneur. Les Curés et les Séminaires secondent leurs premiers Pasteurs dans cette voie ; et de pieux laïques annoblissent et consolident leur fortune en en consacrant une partie à doter des établissements d'éducation ou de charité.

Les noms de M. O. Berthelet, de la famille P.-J. Lacroix, de Mme. D.-B. Viger, de Mme. Ch. Baby, de Mme. Jules Quesnel, de Mlle. Thérèse Berthelet et de Mlle. Josephte LeBorgne viennent se placer ici d'eux-mêmes sous notre plume ; et leur exemple dans le passé nous garantit que dans l'avenir les catholiques du Canada ne laisseront pas péricliter leurs saintes Communautés (1).

---

(1) Voici les noms des cinq Filles de Ste. Anne qui firent profession le 8 Septembre 1850 :

Marie-Esther Sureau-Blondin—Sœur Marie-Anne, Supérieure,

Julienne Ladouceur—Sœur Marie de la Conception,

Justine Poirier—Sœur Marie-Michel,

Suzanne Pinault—Sœur Marie de l'Assomption; et

Salomée Véronneau—Sœur Marie de la Nativité.

ETAT ET RECENSEMENT DE CETTE COMMUNAUTÉ AU 31 DÉCEMBRE 1853.

St. Jacques.	18	prof.,	7	nov.,	3	post.,	2	malades,	8	pens.,	106	externes
Ste. Geneviève.	3	"	0	"	0	"	0	"	2	"	53	"
Vaudreuil.	3	"	0	"	0	"	0	"	0	"	63	"
	24	"	7	"	3	"	2	"	10	"	222	"

Total général des élèves,—232

(Précis historique &c., cité page 22).



SŒURS OU FILLES DE ST. JOSEPH.

1851.

XVI.

La Congrégation des Srs. ou Filles de St. Joseph s'est installée à Toronto le 7 Octobre 1851, à la demande de Mgr. de Charbonnel. Cette Communauté prit son origine au Puy-en-Velay, où elle fut érigée par l'évêque du Puy, Henri de Maupas, à la sollicitation du P. Médaille, Jé-

suite (1). Dans le cours de ses missions, ce Père ayant rencontré quelques filles qui lui témoignèrent le désir de se consacrer à Dieu, il les réunit d'abord chez Madame Lucrèce de la Planche, épouse de M. de Joux, la généreuse bienfaitrice de cet Ordre nouveau ; puis il les assembla dans l'hôpital des orphelines du Puy, dont l'évêque leur donna la conduite le 15 Octobre 1650. Le prélat confirma l'établissement par lettres du 10 Mars 1651, leur donna des règles et leur prescrivit une forme d'habit. L'évêque Armand de Béthune, successeur de M. de Maupas, approuva de nouveau les constitutions par lettres du 23 Septembre 1665. Depuis lors, les Sœurs de St. Joseph se sont étendues dans presque tous les diocèses de France, et elles ont des établissements en Savoie et en Corse. En 1836, six Sœurs de cette Congrégation partirent du diocèse de Lyon, et se rendirent à St. Louis (Missouri), sous la protection de Mgr. Rosati, et deux autres Sœurs vinrent les rejoindre en 1838, après avoir appris la manière d'enseigner les sourdes-muettes. En 1844, Mgr. Kenrick, évêque de St. Louis, fit traduire leurs constitutions en anglais, et donna son approbation. La Supérieure-Générale pour les Etats-Unis réside à Carondelet, à six milles au sud de St. Louis, et l'on compte aujourd'hui plus de cent de ces Religieuses réparties dans les diocèses de St. Louis, de St. Paul, de Philadelphie, de Quincy et de Wheeling. C'est l'établissement de Philadelphie qui a fourni des sujets à la fondation de Toronto.

---

(1) "Dictionnaire des Ordres Religieux de Helyot, publié par l'Abbé Migne."—Paris, 1848.—2me. volume, page 690.

Cette Congrégation embrasse toutes sortes d'œuvres de miséricorde, telles que le soin des hôpitaux, des prisons, des maisons de refuge, des orphelins ; la tenue des écoles et la visite des malades.

En arrivant à Toronto, les Sœurs de St. Joseph furent placées à la tête d'un asile, appartenant à l'Evêque, et qui contenait 23 orphelins. Elles ont depuis lors fondé trois écoles gratuites et un pensionnat à Toronto, plus trois écoles dans l'intérieur du diocèse ; et elles y sont aujourd'hui au nombre de 18 professes et 18 novices ou postulantes, prenant soin de 135 orphelins des deux sexes, et instruisant plus de 600 jeunes filles. L'asile supporte de plus les immigrants jusqu'à ce qu'ils aient pu trouver à se placer, et il en recueille ainsi plus de cent chaque année.

Les Sœurs ne conservent aucun rapport d'obligation avec la Maison-mère de France. Chaque évêque peut établir une Maison-mère dans son diocèse, nommer les Supérieures et déplacer, les Sœurs, selon qu'il le juge convenable.

On voit combien, depuis quelques années, les Communautés religieuses se sont multipliées et développées dans le diocèse de Toronto, grâce au zèle et aux sacrifices que Mgr. de Charbonnel s'est imposés dans ce but. Le prélat a de plus appelé près de lui une nouvelle société de prêtres français, les Pères Basiliens, qui dirigent un collége fréquenté par 55 élèves ; et les Frères des Ecoles Chrétiennes donnent l'instruction gratuite à 500 enfans. La population catholique augmente aussi considérablement dans la ville même de Toronto, et le Haut-Canada

tient à honneur de ressembler au Bas-Canada, en étendant le nombre et l'importance de ses établissements religieux (1).

---

(1) Les Sœurs de St. Joseph qui arrivèrent à Toronto le 7 Octobre 1851, étaient les Sœurs :

Marie-Antoinette Fontbonne—Sœur Marie-Delphine, Supérieure,

Thécla Bomine—Sœur Marie-Marthe,

Sarah Margeron—Sœur Alphonse, et

Ellen Dinan—Sœur Marie-Bernard.

Etat et Recensement de cette Communauté en 1853.

A Toronto :

Noviciat. Orphelinat et Ecoles.	5 prof.,		11 nov.,		7 post.,		80 orph.,		20 él. pens.,		300 extern.	
Hamilton.	6	"	0	"	0	"	55	"	0 "	"	100	"
Amherstburg.	4	"	0	"	0	"	0	"	0 "	"	120	"
Chatham.	3	"	0	"	0	"	0	"	0 "	"	70	"
	18	"	11	"	7	"	135	"	20	"	590	"

Total général des élèves-610 ;—indépendamment de tels des orphelins assez âgés pour aller à l'école.

(Précis historique &c., cité page 22).



LES

SŒURS DE LA PRÉSENTATION DE MARIE.

1853.

XVII.

Le Canada, pour avoir cessé depuis bientôt cent années d'appartenir à la France, n'a pas cessé d'être uni à nous par les liens de la Foi, que les vicissitudes de la guerre ne réussissent pas à briser comme ceux de la nationalité. Aussi la dernière Communauté par ordre de date, établie dans cette partie privilégiée de l'Amérique,

a-t-elle été fournie par une de nos provinces, comme la première l'avait été en 1639 par la ville de Dieppe.

A la demande de Mgr. Jean-Charles Prince, Evêque de St. Hyacinthe, six Sœurs de la Présentation de Marie ont quitté, le 21 Septembre 1853, leur Maison de Bourg-St.-Andéol, diocèse de Viviers, pour venir fonder une maison de leur Ordre à Ste. Marie de Monnoir. Elles étaient conduites par leur Supérieure, Mme. Rosalie Borgel, Sœur Marie-St.-Maurice, et dans un de nos voyages en Amérique nous avons eu la bonne fortune de faire la traversée du Hâvre à New-York dans l'édifiante compagnie de ces pieuses Sœurs. En les voyant affronter courageusement les dangers de l'océan, s'exposer aux insultes d'hommes grossiers, ennemis de leur foi, quitter sans regrets famille et patrie, sans autre mobile que l'amour de Dieu et la charité pour le prochain, nous pensions que, plus de deux siècles auparavant, les Hospitalières, les Ursulines et Mme. de la Peltrie naviguaient péniblement, sur les mêmes flots, soutenues par un semblable dévouement, et nous admirions notre sainte religion qui seule inspire ces vocations angéliques, en apprenant que le bonheur se trouve dans le sacrifice. Les Religieuses ne sont plus exposées comme autrefois au scalpel ou au bûcher des Iroquois; mais en venant au Canada, elles livrent leur réputation sans tache à la calomnie du fanatisme protestant qui les accuse de crimes abominables dans—" *Louise, ou la Religieuse Canadienne*," dans—" *Les terribles Révélations de Maria Monk*,"—ou dans les discours cyniques d'un Gavazzi.

Les bonnes Sœurs de la Présentation n'eurent pas la peste à soigner à bord du *Humboldt* qui les portait,

comme l'avaient souvent eu leurs devancières du 17me siècle. La brièveté de la traversée, le *confortable* relatif d'un beau *steamer*, forment un contraste avec les navires pesans et infects qui mettaient tant de mois autrefois à franchir la distance de Dieppe à Québec. Mais à voir l'intrépidité avec laquelle ces saintes filles se maintenaient sur le pont par les plus gros temps, s'y trouvant alors mieux isolées pour y chanter ensemble des hymnes et des cantiques, on comprenait qu'elles auraient de grand cœur commencé leur mission charitable, en assistant dans leurs maladies l'équipage et les passagers.

Lorsque le pont était déserté de tous, nous nous plaisions à nous approcher du groupe des jeunes Religieuses, pressées l'une contre l'autre au pied du mât, comme en un nid d'oiseau, entrelacées dans les bras les unes des autres, cramponnées aux cordages et recevant sans sourciller les raffales d'eau de mer. Dans les ennuis et les anxiétés du voyage, leur inaltérable gaieté était pour nous un phénomène, et elle prouvait combien le cœur de ces vertueuses filles était à la hauteur de leur sublime mission !

Aujourd'hui les Sœurs de la Présentation sont installées dans le diocèse de St. Hyacinthe. En outre d'une école qui compte cent élèves, elles ont ouvert une école normale pour l'éducation des maîtresses d'école ; elles ont déjà six postulantes, et elles doivent établir, dans le courant de 1855, des missions de leur Ordre à St. Hughes et à St. Aimé, dans le même diocèse.

L'Institution de France remonte à l'année 1796, et c'est à l'époque même où la terreur avait banni toutes les Communautés Religieuses, et où le culte catholique

était proscrit, c'est en ce temps que Mme. Marie-Anne Rivier résolut de fonder un nouvel Institut pour remplacer, autant que possible, tant d'Instituts détruits par la démagogie triomphante. Sa première maison était située à Thueyts, et la Maison-mère fut transférée en 1819 au Bourg-St.-Andéol, dans un ancien monastère de la Visitation. L'approbation canonique du Pape Grégoire XVI est de 1836. Mme. Rivier, née à Montpézat, diocèse de Viviers, le 19 décembre 1768, est morte le 3 février 1838 : elle a été déclarée Vénérable par le Saint-Siége, et son procès en Béatification se poursuit activement à Rome (1).

Voici les noms des six fondatrices de 1853, arrivées le 19 octobre (2).

---

(1) Vie de Mme. Rivier, fondatrice et première Supérieure de la Congrégation des Sœurs de la Présentation de Marie, par l'auteur de la vie du Cardinal de Cheverus (l'abbé Hamon, aujourd'hui curé de St. Sulpice de Paris)—Avignon 1842.

(2) Rosalie Borgel—Sœur Marie-St.-Maurice, Supér., } Professes.
Antoinette l'Etoile—Sœur Marie-St.-Marc, Assist., }
Eliz.-Josephine Roman—Sœur Marie du Bon Pasteur. }

Louise-Soph.-Em.-Dantan—Sœur Marie-Ste.-Clarisse, } Postulantes.
Marie-Rosalie Hours—Sœur Marie-St.-Guibert, }
Pétronille Dépigny—Sœur Marie-Sollanges. }

Etat et Recensement de cette Communauté au 9 Août 1854.

5 professes, 3 novices, 6 postulantes, 18 élèves pensionnaires et demi-pensionnaires, et 83 élèves externes et quart-pensionnaires.

Total général des élèves,—101.

(Précis historique &c., cité page 22).

CONCLUSION.

Si nous résumons maintenant ce tableau des Communautés de femmes du Canada, nous trouvons que sur dix-sept Instituts qui prospèrent dans cette intéressante colonie, huit sont originaires de France, un d'Irlande, et huit sont indigènes au Canada. Les Communautés dont les premiers sujets vinrent de France, comme celles formées en Amérique, ont à leur tour envoyé des essaims en diverses directions, soit dans la province, soit aux Etats-Unis, et jusqu'au Chili ; et aujourd'hui, dans un pays qui ne contient pas un million de catholiques, dans une colonie où les malheurs de la guerre n'avaient laissé subsister que 65,000 Canadiens, lorsqu'une puissance protestante s'en empara, et où le prosélytisme de l'hérésie a usé tour à tour de l'or et de l'oppression pour faire apostasier les habitans, nous avons la satisfaction de compter plus de mille Religieuses réparties dans soixante-seize Couvents, instruisant plus de dix mille jeunes filles, dont près de la moitié gratuitement, recueillant et adoptant près de 800 orphelins, et soignant dans leurs hospices ou hôpitaux plus de 5,000 malades, par année. Voilà les œuvres de ces Religieuses, que les ennemis de l'Eglise représentent comme des membres inutiles de la société, et comme dilapidant, sans profit pour la chose publique, les biens que leur a confiés la charité de nos pères. Et cependant, ce qui est vrai du Canada est vrai de tous les pays

où il existe un couvent; et le Piémont, en expulsant aujourd'hui les Religieuses, chasse les institutrices de la jeunesse, les bienfaitrices des pauvres, et les mères des orphelins.

Le protestantisme humilié de la sécheresse de son culte et de la stérilité de ses œuvres, essaie à des époques périodiques de se galvaniser pour faire croire qu'il a la vie en lui. On organise des diaconesses ou des matrones, et l'on tente de copier les Sœurs de Charité, mais sans aucune espèce de succès. Toutes ces entreprises échouent et les prétendues *Sœurs* s'empressent d'oublier ce qu'elles croyaient leur vocation pour recourir au mariage, quand elles le peuvent. Aujourd'hui, une nouvelle expérience a lieu dans les meilleures conditions, et l'exemple donné par nos admirables Religieuses dans les hôpitaux de Constantinople, de Varna et de la Crimée, a inspiré une louable émulation à de charitables dames anglaises. L'anglicanisme est tout fier de ce résultat inespéré, et il est si étonné que le dévouement ait produit dans son sein de bonnes gardes-malades, que des gravures d'un vaste format s'étalent dans les librairies protestantes de Londres et de New-York, représentant Miss Nightingale sous toutes les formes, dans l'exercice de ses nobles fonctions. Nous aimons la tâche que s'est imposée Miss Nightingale, nous souhaitons qu'elle réussisse, sans toutefois l'espérer, et nous l'estimons trop pour croire qu'elle ne viendra pas bientôt à nous, en se faisant une véritable *Sœur de Charité.* Mais, quand le protestantisme veut nous opposer ses œuvres, le catholique n'a pas besoin de produire en parallèle celles qui sont réalisées depuis des siècles dans des contrées comme la France, l'Espagne ou l'Italie. Il suffit d'aller prendre bien *loin* en Amérique un pays qui fait peu de bruit dans le monde, auprès de ses outrecuidants voisins, les Etats-Unis; il ne s'agit que d'étudier un peu ce qui se passe dans ces *quinze cents lieues de déserts*

glacés,—comme disait Voltaire (1); et l'on présente alors à la confusion de l'hérésie, l'admirable édifice religieux du Canada (2).

Si le contraste entre la fécondité du Catholicisme en bonnes œuvres et la stérilité du Protestantisme en fait d'abnégation personnelle et désintéressée ; si cette comparaison est éloquente lorsque l'on considère les Sœurs de Charité, ou celles consacrées à l'enseignement ; la conduite respective de nos prêtres et des ministres de l'erreur en cas d'épidémie n'est pas moins instructive pour l'homme qui cherche de bonne foi la vérité. Ici encore, le souvenir du Typhus de 1847 se présente à l'esprit. L'Immigration Irlandaise de cette année jeta sur les rives du St. Laurent près de cent mille infortunés chez la majorité desquels le *Ship Fever* se déclara avec des symptômes effrayants, et malgré les précautions d'usage pour installer une quarantaine à la Grosse-Ile, à 30 milles de Québec, la maladie s'étendit bientôt jusqu'à Mont-

(1) Voltaire a aussi écrit quelque part au sujet du Canada:—"Après tout que nous font quelques centaines d'arpens de neige?"—Mais voici ce que nous lisons textuellement dans le "Précis du siècle de Louis XV, chap. XXXV," après le récit de la prise de Québec:—"On a perdu ainsi en un seul jour "quinze cents lieues de pays. Ces quinze cents lieues, dont les trois quarts "sont des déserts glacés, n'étaient pas peut-être une perte réelle."—On reconnait dans ces sentiments anti-patriotiques le cynisme de cet homme qui se réjouissait avec le Roi de Prusse du désastre de la France à Rosbach, et qui déplorait avec l'Impératrice Catherine de n'être pas né Russe.

(2) Depuis que ce qui précède a été écrit, l'entreprise de Miss Nightingale a échoué, plus tôt même qu'on n'aurait pû le supposer. Il a suffi de moins de six mois pour voir le commencement et la fin des *Religieuses Protestantes*. Les journaux anglais ont avoué que les gardes-malades engagées par Miss Nightingale ont scandalisé les hôpitaux par leur ivrognerie et leurs désordres, et la charitable Dame, honteuse de ses suivantes, a quitté l'Orient en proie à un profond découragement. L'une de ses compagnes Miss Lawfield, s'est faite Catholique à Scutari; puisse la grâce éclairer bientot également Miss Nightingale!

réal, où elle fit comme à Québec des ravages désastreux. Aussitôt des prêtres dont le zèle égalait la sainte audace, accoururent au chevet des mourants, et s'ils étaient impuissants pour arracher les victimes à la contagion, ils les sauvaient pour le Ciel, en attendant de succomber eux-mêmes au sein de leur triomphe. A Québec, 51 prêtres se dévouèrent à tour de rôle à cet admirable ministère, tant à la Grosse-Isle qu'à l'hôpital de la marine; 25 furent atteints de la maladie, ainsi que le Coadjuteur de Québec, et cinq eurent la gloire de succomber, en recueillant la double palme du martyre et de la charité. A Montréal, Mgr. Bourget marcha aussi aux ambulances, à la tête de son clergé. Il fut atteint du fléau ainsi que son Coadjuteur, et neuf prêtres laissèrent leur vie en holocauste pour le soulagement de leur prochain (1). Que

---

(1) Voici les noms de ces victimes volontaires de la charité. Ils méritent d'être conservés parmi nous, comme les premiers chrétiens conservaient les noms de leurs martyrs.

A Québec, MM. Hubert Robson—Anglais de naissance,
Hugh Paisley—Ecossais converti,
Edouard Montminy—Canadien,
Pierre Roy—Canadien et
Félix-Séverin Bardy—Canadien.

A Montréal, MM. H. Hudon, V. G.—Canadien, Antoine Rey—Français. } Prêtres de l'Evêché.

John Richard (Jackson)—Améric. conv., Pierre Richard—Breton, René Carof—Breton, Patrick Morgan—Irlandais. } Prêtres du Seminaire.

Thomas Colgan—Irlandais, Curé de St. André et
Lawr. McInerney—Irlandais, Vicaire de LaChine.

M. Etienne Gottofrey, prêtre du Séminaire, périt à la même époque par une chute déplorable, en volant au secours des malades.

M. Pierre Richard était natif de Nantes. M. René Carof était né à Brest, et nous avons appris à lire avec lui dans la même école.

Il convient d'ajouter aussi à ce martyrologe le nom de Mgr. Power, 1er Evêque de Toronto, mort du typhus contracté en assistant les malades, le 1er Octobre 1847. Mgr. Michäel Power était Irlandais de naissance.

faisaient les pasteurs du protestantisme pendant ce temps ? La plupart songeaient à mettre à l'abri du typhus leurs femmes et leurs enfans ; et ils avaient raison. Leur ministère n'est pour ainsi dire qu'un métier honorable, une profession comme une autre, puisqu'elle n'exige d'eux aucun sacrifice ; celui de nos prêtres seul est une vocation. Et cependant, nous nous plaisons à reconnaître qu'il s'est trouvé quelques dignes pasteurs, comme le Rév. Mark Willoughby, qui trouvèrent dans leur cœur le sentiment du devoir, et qui restèrent fidèlement à leur poste. Mais ici cette noble conduite fut l'exception, quand chez nos prêtres elle fut la règle.

A Québec, il n'y avait à cette époque que des Religieuses cloîtrées, et elles ne purent, à leur grand regret, sortir de leurs hôpitaux pour courir au loin au devant de la maladie. Mais à Montréal, les Sœurs de trois Communautés s'offrirent à l'envi pour braver la maladie et la mort, afin de leur disputer leurs victimes. Les Sœurs Grises furent les premières à se rendre aux ambulances érigées dans la campagne, et elles y restèrent du 8 juin au 7 juillet 1847 ; mais alors ces dignes Religieuses furent contraintes de se retirer momentanément du combat, à cause du grand nombre de leurs malades. Trente Sœurs étaient alitées à la fois, et sur 34 de ces saintes filles qui furent atteintes, sept périrent. Les Sœurs de l'Hôtel-Dieu de Montréal obtinrent alors d'être relevées de leurs vœux de clôture pour remplacer les Sœurs Grises au poste du dévouement. Du 5 au 11 juillet elles firent le service aux *Sheds ;* mais le typhus s'étant déclaré à l'Hôtel-Dieu, et le grand nombre des prêtres malades qui y avaient été transportés demandant tous leurs soins, les hospitalières de St. Joseph durent à leur tour céder la place aux Sœurs de la Providence. Celles-ci demeurèrent maîtresses du terrain du 26 juin au 26 septembre, puis, comme les orphelins qu'on leur apportait à St. Camille

exigeaient leur présence, les Sœurs Grises reprirent le service le 26 septembre et continuèrent à être chargées des ambulances jusqu'à la fin de la contagion, au mois d'avril 1848 :—" Une sainte émulation de vertu faisait briguer " l'honneur de venir remplacer les victimes, et les rangs " étaient toujours remplis sans laisser paraître leurs vides. " Montréal n'oubliera jamais le touchant spectacle offert " par ces âmes généreuses qu'on voyait chaque jour traver- " ser nos rues, pour voler au martyre, avec plus de " véritable joie que le monde n'en vit jamais dans ses " partisans, pour aller à ses fêtes ou courir à ses specta- " cles (1). "

Quand le fléau dévastateur eut enlevé assez de victimes, il laissa, comme nous l'avons dit, des centaines d'orphelins, et la charité catholique fut encore sublime pour adopter ces malheureux. A Québec, à l'appel pathétique du clergé, les habitans des campagnes se distribuèrent entr'eux plus de 400 enfans, et l'on eut soin de ne pas séparer les enfans d'une même famille, et de les faire

---

(1) Manuel du Pèlerin de N.-D. de Bonsecours par le R. P. F. Martin, S. J.

17 Hospitalières, 53 Sœurs Grises et 39 Sœurs de la Providence firent tour à tour le service aux ambulances;—3 Hospitalières, 34 Sœurs Grises et 32 Sœurs de la Providence tombèrent malades. Voici les noms des 13 victimes.

Gertrude Poirier—Canadienne, Sophie Darche, " M.-Jos. Portelance, post. "	Hospitalières.
Ann Nobles—Anglaise, Marie-Magd. Limoges—Canadienne, Angélique Chèvrefils, " Rosalie Barbeau, " Alodie Bruyère, " Charlotte Pomainville, " Janet Collins—novice—Ecossaise.	Sœurs Grises.
Angélique Beloin—Canadienne, Catherine Brady—Irlandaise, Olympe Guy—Canadienne.	Sœurs de la Providence.

adopter tous dans la même paroisse. A Montréal, par suite d'un mandement touchant de Mgr. Bourget en date du 9 mars 1848, les braves Canadiens se sentirent émus de compassion, et en deux jours, 221 orphelins furent recueillis et adoptés dans de pieuses familles du diocèse. Le second jour, chacune des dignes canadiennes ayant promptement fait son choix, la salle St. Jérôme paraissait vide lorsque l'une de ces bonnes mères entend des pleurs étouffés partir de derrière un lit. Elle s'approche et y trouve une petite fille, disgraciée de la nature, et qui avoue s'être cachée de crainte de déplaire à tout le monde. La Canadienne avait dix enfans et avait déjà peine à soutenir sa nombreuse famille ; mais la vue de la laideur abandonnée lui inspira plus de tendresse que ne l'aurait fait la plus attrayante beauté ; et serrant la petite estropiée sur son cœur, elle lui promit, en la couvrant de baisers, de lui servir toujours de mère.

Nous aurions eu une lacune dans notre tableau des *Servantes de Dieu en Canada*, si nous avions parlé seulement de celles qui se dévouent à leur prochain dans la vie religieuse ; et nous devions quelques mots à la charité dans le mariage. Toutes les classes de la société de la province rivalisent de zèle, soit pour le soin des malades, soit pour l'éducation religieuse de l'enfance ; et le feu de la charité brûle dans ces cœurs de femme avec autant d'ardeur et de pureté qu'aux jours édifiants de la colonisation. Les premières familles du pays, les Boucher, les Juchereau, les Le Moyne, ont offert de leurs membres aux pieuses Communautés du Canada ; en 1747, Mme. d'Youville, Canadienne de naissance, faisait surgir un Ordre nouveau qu'elle recrutait dans la société de Montréal ; et à cent ans d'intervalle, les braves populations des campagnes viennent donner leurs filles à la vie religieuse pour fonder la Communauté de Longueuil ou celle de Ste. Anne de l'Achigan, pendant que les œuvres de

miséricorde se pratiquent en dehors comme dans l'intérieur des Couvents. Depuis deux siècles les dames du monde y ont secondé les Religieuses, soit pour le soin des malades, soit pour l'instruction de l'enfance. Faut-il citer Mme. d'Ailleboust, femme du Gouverneur de 1648, qui ne vint dans la Nouvelle-France que pour se consacrer au soulagement de son prochain, jusqu'à ensevelir les morts et les porter elle-même en terre ; ou Mme. du Wault de Monceaux, veuve d'un Colonel de Chevau-Légers, qui se chargea de la surveillance et de la direction de jeunes filles envoyées de Paris pour être mariées en Canada, et qui, en outre, voulut faire l'éducation des sept enfans de M. Bourdon, parce que leur père devenu veuf ne pouvait pas en prendre soin :—" Elle se ravala de condition, dit la Mère Marie de l'Incarnation, pour faire ce coup de charité, et l'on ne saurait croire tout le bien qui a réussi de cette généreuse action."—Le Canada est le seul pays au monde dont la colonisation soit le fruit de pareils actes de dévouement ; et la charité implantée en 1639 s'y perpétue à la ville comme à la campagne, dans le couvent comme dans la famille, dans le riche salon comme dans la pauvre chaumière.

Pendant que l'esprit du catholicisme produit de tels fruits au nord de l'Amérique, pendant qu'on y soigne les malades et qu'on y recueille les orphelins, en songeant qu'ils ont une âme immortelle et que le Sauveur du monde laissait venir à lui tous les petits enfans, aux Etats-Unis le protestantisme dégénéré y conduit les populations au culte exclusif de la matière et de la forme. On y rend des honneurs payens aux restes des suicidés ; on y célèbre en chaire la puissance irrésistible de l'amour jusque dans ses plus coupables égarements ; enfin l'on y organise des expositions des plus beaux produits de la race humaine. Barnum décerne des prix à la beauté physique, au lieu d'en donner à la vertu ; et l'on récom-

pense d'un diplôme l'enfant né le plus lourd ou le nourrisson le plus potelé, comme les comices agricoles décorent d'une médaille la laine d'un mérinos ou le taureau sans cornes.

Si, maintenant, au bien réalisé par les saintes Communautés de femmes du Canada, toutes rivalisant de zèle et de piété, nous ajoutons que 1,800 jeunes gens reçoivent dans cette colonie une excellente éducation classique dans onze colléges ecclésiastiques; que trois Ordres Religieux s'occupant de l'instruction primaire des garçons ont leurs écoles suivies par des milliers d'élèves ; et que l'enseignement supérieur des facultés est professé à l'Université-Laval, fondée par le Séminaire de Québec, nous reconnaitrons que l'Eglise s'est maintenue en Canada à la hauteur de sa mission, et qu'elle y prodigue, depuis deux siècles, aux générations naissantes, les bienfaits de l'instruction en même temps que l'enseignement des vérités de la Foi.

Cependant, la minorité socialiste, qui est la plaie honteuse de la colonie, se donne aujourd'hui beaucoup de mouvement pour imposer au Canada le détestable système d'écoles publiques qui a fait tant de mal aux Etats-Unis. Les *Rouges* de Montréal s'assemblent en comités et en *meetings*, et ils ne prétendent à rien moins qu'à *organiser l'enseignement*, comme s'il n'avait pas été organisé, Dieu merci, sans eux et avant eux. Ils veulent aussi *faire sortir le peuple de l'ignorance où le laissent croupir les Prêtres.*—En vérité, nous verrons bientôt ces ingénieux réformateurs se vanter d'avoir inventé la *poudre !*—Mais pour ces corrupteurs du peuple, toute science qui est embaumée de l'arôme religieux est un objet d'insulte et de mépris, car elle préserve la jeunesse du poison de leurs doctrines.

FIN.

APPENDICE.

A.

TABLEAU DES ÉCOLES DE LA CONGRÉGATION NOTRE-DAME EN 1853, DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE.

	Pensionnaires.	Demie Pensionnaires.	Quart de Pension.	Externes.	Total.	Total par Diocèse.	Date de la fondation de la Mission.
1o. *Diocèse de Montréal :*							
Cité de Montréal..........	140	30	......	1650	1820	......	A. D. 1653. Maison-mère.
Lac des Deux Montagnes	......	......	......	30	30	......	A la montagne de Montreal, 1676. Portée au Sault au Réc. en 1701, et transférée au lac en 1720. Cette école est pour les petites filles Sauvages.
Pointe-aux-Trembles.....	43	2	12	60	117	......	Vers 1690.
Boucherville	24	12	52	35	123	......	A. D. 1703.
Prairie de la Madeleine..	25	4	26	77	132	......	" 1705.
Pointe-Claire................	15	......	16	20	51	......	A la Chine vers 1690, et transférée à la Pointe Claire en 1784.
Berthier	62	12	30	60	164	......	A. D. 1825.
Terrebonne..................	33	3	68	69	173	......	" 1826.
St. Eustache................	23	3	34	66	126	......	" 1833.
Les Cèdres.	21	......	......	69	90	......	" 1841.
Chateauguay................	23	3	18	42	86	......	" 1844.
L'Assomption	27	......	35	48	110	......	" 1847.
Ste. Thérèse.................	24	14	15	100	153	......	" 1847.
St. Jean-Dorchester.......	30	16	60	130	236	......	" 1847.
Total...............	490	93	366	2462	3411	3411	
2o. *Diocèse de Québec :*							
La Ste. Famille............	33	......	......	27	60	......	A. D. 1686.
Cité de Québec.	90	40	140	450	720	......	" 1688.
Pointe-aux-Trembles.....	40	3	17	53	113	......	" 1713.
St. François, Riv. du Sud.	60	......	......	30	90	......	" 1763.
Rivière Ouelle...............	66	......	......	24	90	......	" 1809.
Ste. Marie, Nlle. Beauce.	63	4	23	26	116	......	" 1823.
Baie St. Paul................	23	13	19	49	104	......	" 1848.
Ste. Croix.....................	49	2	11	24	86	......	" 1849.
Total...............	424	62	210	683	1379	1379	
3o. *Diocèse St. Hyacinthe :*							
St. Denis.....................	30	8	24	80	142	......	A. D. 1783.
Ville de St. Hyacinthe...	60	18	70	100	248	......	" 1816.
Total...............	90	26	94	180	390	390	
4o. *Diocèse de Kingston :*							
Ville de Kingston	14	......	75	209	298	298	A. D. 1841.
5o. *Diocèse de Trois-Rivières:*							
Ste. Anne-Yamachiche...	40	1	27	60	128	128	A. D. 1852.
Grand total.......	1058	182	772	3594	5606	5606	Elèves.

(Précis historique de S. H. Jacques Viger).

B.

TABLEAU DES COMMUNAUTÉS DE FEMMES DU CANADA, PAR DIOCÈSE, AU 31 DÉCEMBRE 1853.

DIOCÈSE DE	COMMUNAUTÉ	Professes.	Novices et Postul.	Elèves.	Malades.	Malades dans l'année	Orphelins des deux sexes.	Enfants-trouvés.	Pénitentes.	Nombre d'établissements de chaque Communauté.
Québec:	Hôtel-Dieu	43	2	.....	46	648	.....	.....	.....	1
	Ursulines	55	4	307	.....	.....	.....	.....	.....	1
	Hopital-Général	59	4	82	76	76	.....	.....	.....	1
	Congrégation	24	.....	1379	.....	.....	.....	.....	.....	8
	Sœurs Grises	11	12	340	3	3	43	.....	.....	1
	Total	192	22	2108	125	727	43	.....	.....	12
Montréal:	Hôtel-Dieu	39	16	.....	170	2946	.....	.....	.....	2
	*Congrégation	113	48	3411	.....	.....	.....	.....	.....	14
	Sœurs Grises	55	16	265	169	169	374	60	.....	3
	Providence	63	28	549	115	115	115	.....	.....	9
	Sacré Cœur	33	10	170	.....	.....	.....	.....	.....	1
	Jésus et Marie	49	14	644	.....	.....	.....	.....	.....	6
	Bon Pasteur	22	9	51	.....	.....	.....	.....	61	1
	Ste. Croix	24	16	233	.....	.....	.....	.....	.....	3
	Miséricorde	10	5	.....	26	85	.....	.....	4	1
	Ste. Anne	24	10	232	2	2	.....	.....	.....	3
	Total	432	172	5555	482	3317	489	60	65	43
St. Hyacinthe	Sœurs Grises	17	3	.....	16	249	3	.....	.....	1
	Congrégation	6	.....	390	.....	.....	.....	.....	.....	2
	Providence	.....	.....	273	.....	.....	.....	.....	.....	1
	Jésus et Marie	.....	.....	61	.....	.....	.....	.....	.....	1
	Présentation	3	5	50	.....	.....	.....	.....	.....	1
	Total	26	8	774	16	249	3	.....	.....	6
Trois-Rivières	Ursulines	42	2	205	7	104	.....	.....	.....	1
	Congrégation	3	.....	128	.....	.....	.....	.....	.....	1
	Total	45	2	333	7	104	.....	.....	.....	2
Bytown:	Sœurs Grises	21	9	321	24	133	12	.....	.....	1
Kingston:	Hôtel-Dieu	10	3	.....	12	147	24	.....	.....	1
	Congrégation	3	.....	298	.....	.....	.....	.....	.....	1
	Total	13	3	298	12	147	24	.....	.....	2
Toronto:	Lorette	11	5	188	.....	.....	.....	.....	.....	2
	St. Joseph	18	18	610	.....	.....	135	.....	.....	5
	Sacré Cœur	9	.....	172	.....	.....	10	.....	.....	1
	Total	38	23	970	.....	.....	145	.....	.....	8
Rivière Rouge	Sœurs Grises	11	1	70	.....	.....	.....	.....	.....	2
	Grand total	778	240	10429	666	4677	716	60	65	76

Le nombre des Religieuses est compris dans le chiffre donné pour Montréal.

(*) Les 25 missions de la Congrégation contenant 75 professes, nous avons supposé qu'il y en avait trois par mission. La répartition des Sœurs de la Congrégation entre les différents diocèses est donc approximative.

C.

TABLEAU DES COMMUNAUTÉS DE FEMMES DU CANADA ET DE LEURS ŒUVRES, PAR DATE DE FONDATION.

Origine.	Année de fondation.	Communauté.	Diocèse.	Nombre de Professes.	Novices et Postulantes.	Nombre total des Elèves.	Nombre des Elèves gratuites.	Orphelins des 2 sexes.	Malades existant dans les hôpitaux au 31 décembre.	Malades soignés durant l'année.	Enfants-trouvés.	Pénitentes.	Nombre d'établissements de chaque communauté.
France.........	1639	Hôtel-Dieu.	Québec....	43	2	....	......	.....	40	648	..	...	1
"	1639	Ursulines....	"	55	4	307	139	.....	......	.....	...	..	1
"	1642	Hôtel-Dieu.	Montréal.	39	16	....	......	.....	170	2946	...	...	2
Canada	1653	Congrégat...	" ...	149	48	5606	3594	.....	.....	.....	..	..	26
"	1693	Hôptl.-Gén.	Québec....	59	4	82	......	.....	76	76	...	..	1
"	1697	Ursulines....	3 Rivières.	42	2	205	140	.....	7	104	..	..	1
"	1747	Srs. Grises...	Montréal.	55	16	265	265	374	169	169	60	...	3
"	1828	Providence..	" ...	63	28	822	702	115	115	115	.	..	10
France.........	1842	Sacré Cœur.	" ...	33	10	170	80	.....	.....	....	..	..	1
Canada	1843	Jès. et Mar.	" ...	49	14	707	407	.....	.....	.....	...	..	7
France.........	1844	Bon Pasteur	" ...	22	9	51	.....	.....	.....	.....	..	61	1
"	1847	Ste. Croix...	" ...	24	16	233	160	.....	.....	.....	..	...	3
Irlande	1847	Lorette	Toronto...	11	5	188	110	.....	.....	.....	..	...	2
Canada	1848	Miséricorde	Montréal.	10	5	....	....	.....	20	87	...	4	1
"	1848	Ste. Anne ...	" ...	24	10	232	100	.....	2	2	...	..	3
France.........	1851	St. Joseph...	Toronto...	18	18	610	400	135	.....	.....	..	...	5
" ,.......	1853	Présenta.....	St. Hyaci.	3	5	56	21	.....	.....	.....	...	...	1
Montréal.....	1840	Srs. Grises..	St. Hyaci.	17	3	....	......	3	16	249	...	...	1
"	1844	"	Riv Rouge	11	1	70	70	.....	.....	.....	..	...	2
"	1845	"	Bytown ...	21	9	321	......	12	24	133	..	...	1
H.-D. Mont..	1845	Hôtel-Dieu.	Kingston.	10	3	....	.....	24	12	147	...	...	1
Montréal.....	1849	Srs. Grises...	Québec....	11	12	340	......	43	3	3	..	...	1
France.........	1852	Sacré Cœur.	Toronto...	9	......	172	60	10	......	......	...	...	1
Total....	......	....	....	778	240	10429	3246	716	660	4677	60	65	76

D.

CORRECTION ET ADDITION AU CHAPITRE II. L'ORME DES RÉCOLLETS.

(Page 25).

C'est en 1845, et non "*plusieurs années avant* 1846," que la tête de cet arbre fut brisée par l'orage. Je lis dans le *Journal de Québec* du 9 Septembre 1845:—" Dimanche soir (6 Septembre), vers 6 heures et demie, le gros *Orme* qu'il y avait sur l'ancienne propriété des Récollets, maintenant le terrain de la Cathédrale Anglicane, sur la rue Ste. Anne, et qui mesure, dit-on, 14 pieds et un pouce de circonférence, a été jeté à bas par la tempête. L'arbre s'élevait majestueux et riche, en deux fourches, dont l'une a été couchée du côté de l'église sans faire aucun mal à l'édifice; l'autre, qui semble s'incliner du côté de la rue, est restée debout, mais elle a une fissure qui en parcourt la moitié. Il n'y a pas de doute qu'il faudra mettre la hache dans ce qui reste, pour la sureté des passants et des propriétés qui avoisinent. On donne à cet arbre l'existence de plus de trois siècles."

Voici de plus ce que dit *Le Canadien* du 10 Septembre:

" L'ARBRE DE JACQUES CARTIER.—Dimanche dernier, il plut à verse durant presque toute la journée, le vent soufflant de l'est. Dans l'après midi, il y eut du tonnerre et des éclairs, suivis d'un fort coup de vent de nord-est, et la pluie continua jusque bien avant dans la nuit.

"Pendant ce coup de vent, le second des trois troncs dans lesquels se divisait le bel et vénérable *Orme* dans l'enclos de la Cathédrale Anglicane, appartenant autrefois aux Récollets, se rompit à l'endroit de sa bifurcation avec le tronc principal, à quelques pieds de terre, et tomba heureusement dans l'enclos à côté de l'église, de manière à ne causer aucun accident. Le bois était tout pourri. Celui du tronc principal, qui supporte encore le poids du troisième, outre le sien et celui de leurs vastes branches, est aussi pourri et fendu transversalement jusqu'à la moitié; de sorte que pour la sureté des passants et des propriétés voisines, il faudra l'abattre ou du moins le décharger considérablement.

"On prétend que ce fut sous cet arbre que Jacques Cartier s'établit avec ses compagnons de voyage, lors de son premier débarquement à Stadaconé. Au moins y a-t-il des relations qui en font remonter l'existence au-delà de deux cents ans, et il est probable que, lors de la fondation de Québec par

Champlain, en 1608, il était déjà un grand arbre. Il a 14 pieds 1 pouce de circonférence."

Mon ami M.-G.-B. Faribault, grand amateur d'archéologie Canadienne, m'écrit de Québec que, le 7 Mai 1846, ce qui restait de l'arbre des Récollets fut abattu, de crainte de quelque malheur. Un fragment de son tronc (de 3 pieds de hauteur) avait été déposé à cette époque dans une des Salles de la Société Littéraire et Historique de Québec, où il a péri avec le reste du musée, lors de l'incendie du 1er février 1854.—J. V.

E.

ADDITION AU CHAPITRE III.
LA SŒUR MARIE MORIN ET SON FRÈRE GERMAIN.

(Page 37).

M. Edmond Langevin, Secrétaire de l'Archevêché de Québec, en consultant dernièrement pour moi les regîtres de l'église métropolitaine, s'est assuré que la Sœur Marie Morin, qui entra à l'Hôtel-Dieu de Montréal au mois d'Août 1662, et qui fut la *première* Religieuse d'origine Canadienne, avait eu pour frère aîné M. Germain Morin, *premier* prêtre Canadien. La même famille a donc eu l'insigne honneur de dévancer toutes les autres en offrant deux de ses membres au Couvent et au Sacerdoce.

La Sœur Morin entra au noviciat de Montréal à 13 ans et demi, et y prit l'habit d'hospitalière le 20 mars 1664; tandisque la Mère Jeanne-Françoise Juchereau de la Ferté, admise comme pensionnaire à l'Hôtel-Dieu de Québec en 1662, à l'âge de 12 ans, et entrée au noviciat en 1664, ne fit sa profession qu'en 1666, ou deux ans après la Sœur Morin.

Germain et Marie Morin étaient les enfans de Noël Morin, charron, qui avait épousé en 1640, à Québec, Hélène Desportes, veuve de Guillaume Hébert. M. Germain Morin, membre du Séminaire de Québec, où il laissa une belle réputation, fut baptisé dans cette ville le 15 Janvier 1642, y fut ordonné prêtre le 19 Septembre 1665, et y chanta sa première messe le 29. Un Journal manuscrit des Jésuites constate ce fait, et c'est donc à tort que l'*Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec* nomme M. C.-A. Martin, (ordonné le 14 Mars 1671), comme le 1*er* prêtre de naissance Canadienne. Cette inex-

actitude de fait est d'autant plus inexcusable chez la Sr. Juchereau, que sa Maison possède un MS. de la R. M. Marie-André Régnard-Duplessis–de Ste. Hélène, où il est spécialement *noté* que—" M. G. Morin fut le *premier* Canadien appelé au Sacerdoce et M. C.-M. Martin le *second.*"—Il fut quelque temps Secrétaire de Mgr. de Laval, desservit plusieurs paroisses, fut fait Chanoine en 1697 et mourut à l'Hôtel-Dieu de Québec, non le 20 Avril, mais le 20 Août 1702, et dans sa 61e. année.—On lui a quelquefois erronément donné le nom de Guillaume, au lieu de celui de Germain.

La Sœur Morin, née à Québec le 19 Mars 1649, fut présentée le même jour au baptéme par le Gouverneur Louis D'Ailleboust de Coulonge, et prit, comme on a dit, le 20 mars 1664, l'habit d'hospitalière à Montréal, où elle mourut à 82 ans, le 8 Avril 1731. Elle fut Supérieure de son monastère de 1693 à 1696 et de 1708 à 1711.—J. V.

F.

ADDITION AU CHAPITRE IV.
LA CONGRÉGATION DE NOTRE–DAME EN BAVIÈRE ET AUX ÉTATS–UNIS.

Il est intéressant de constater que de nombreuses maisons de *Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame* existent aux Etats-Unis; et quoiqu'elles ne proviennent pas de la fondation de la Sœur Bourgeoys, elles ont cependant avec notre Communauté Canadienne de véritables liens de parenté spirituelle. Le bienheureux P. Fourrier, né en Lorraine en 1565, fut l'Instituteur de la Congrégation de Notre-Dame, dont la Mère Alix Le Clerc fut la fondatrice. En 1628, un monastère de cet Institut fut établi à Troyes, en Champagne, et Mlle. Bourgeoys était préfète de la Congrégation externe de Troyes, lorsqu'elle se décida, on 1653, à suivre M. de Maisonneuve à Montréal. Cependant, la Congrégation de Notre-Dame continua à prospérer en France pendant plus d'un siècle, jusqu'à la dispersion des Ordres Religieux en 1792. La Bavière reçut beaucoup des saintes exilées qui y trouvèrent des monastères de leur Ordre. Mais le Joséphisme les supprima bientôt après en s'emparant de leurs biens. Reconstituée sur de nouvelles bases en 1834, la Congrégation de Notre-Dame compte aujourd'hui en Allemagne quarante maisons et 250 membres. Vers 1848, quel-

ques-unes de ces Sœurs résolurent d'entreprendre une fondation aux Etats-Unis, et elles s'établirent à Milwaukee (Wisconsin). Leur Maison-mère en Amérique est dans cette ville, et leur Supérieure-Générale y réside. Elles y comptent, en 1855, 21 novices et 20 postulantes; et elles dirigent des écoles Allemandes attachées aux églises des Pères Rédemptoristes dans les diocèses de Milwaukee, de Baltimore, de Philadelphie, de New-York, de Pittsburgh, de Buffalo et de Détroit.

Une autre Communauté porte encore aux Etats-Unis le nom de Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame. Elle a été fondée en 1804, en France, par le Père Joseph Varin et la Mère Julie Billiard. La Maison-mère est aujourd'hui à Namur en Belgique, et aux Etats-Unis elle a des établissements dans les diocèses de Cincinnati, de Boston et de San-Francisco.

G.

APPENDICE AU CHAPITRE VI. LE MAL DE TERRE À TROIS-RIVIÈRES.

(Page 61).

En copiant le *Catalogue des Trespassez Au Lieu nommé les Trois Riuieres*, je n'avais pû lire le nom du mal qui se jeta sur les Français à la fin de 1634, et qui en emporta plusieurs. Depuis lors, de meilleurs yeux que les miens ont déchiffré le mot que j'avais crû illisible, et je me suis assuré par moi-même de la correction de la version. C'est le *Mal de Terre* qui fut la première maladie épidémique à Trois-Rivières ; et dans l'*Histoire du Montréal*, par M. Dollier de Casson, on voit que les troupes récemment arrivées de France étaient souvent atteintes de ce fléau, et qu'il causa de la mortalité au Fort Ste. Anne (lac Champlain), en 1667. M. Faillon dit à ce sujet, dans la *Vie de Mlle. Mance* (Tome 1er, page 267) :—"Cette maladie, qu'on appelait " le *Mal de Terre*, durait deux et trois mois entiers, et tenait les malades jus-" qu'à huit jours à l'agonie. Ceux qui en étaient atteints répandaient une " si infecte puanteur, que, quoiqu'ils fussent renfermés dans leurs cabanes " cette odeur fétide s'étendait jusqu'au milieu du fort ; en sorteque personne " sinon M. Dollier de Casson et le chirurgien, n'osait les approcher."—J. V.

H.

APPENDICE AU CHAPITRE XVII.

(Page 130).

Lorsque nous disons que les Religieuses, en venant au Canada, livrent leur réputation sans tache à la calomnie du fanatisme protestant, nous aurions dû ajouter, qu'à part certains organes du Méthodisme, cette calomnie a toujours pris naissance aux Etats-Unis. Les deux livres infâmes, "*Louise ou la Religieuse Canadienne*" et "*Les terribles révélations de Maria Monk*," ont été publiés à New-York; et aussitôt les Journaux protestants du Canada se hâtèrent de réfuter les impostures et de venger la vérité outragée: "Tous "s'empressèrent en même temps, dit M. Faillon, de rendre hommage aux "Religieuses de l'Hôtel-Dieu, déclarant hautement, au nom de toute la po-"pulation, que le public n'avait jamais reçu d'elles que des exemples de la "plus haute vertu et des services éminents." (Vie de Mlle. Mance, Tome 2e., page 340.) Beaucoup d'honorables Protestants du Canada comptent parmi les bienfaiteurs des Couvents; et tout récemment encore on leur a dû d'importantes contributions pour le bazar de St. Patrice au bénéfice des orphelins.

I.

DESCRIPTION DES VIGNETTES EN TÊTE DES CHAPITRES.

DÉDICACE.—PAGE V.—SCEAU du DIOCÈSE de QUÉBEC.—"Les Images de la Ste. Vierge Immaculée et de St. Louis, roi de France, sur un champ d'or."

Ces Armes ont été celles du Diocèse de Québec depuis sa fondation, et même depuis le sacre de Mgr. de Laval comme évêque de Pétrée et Vicaire apostolique en Canada. Ce prélat fut consacré le jour de l'Immaculée Conception, 8 Décembre 1658, dans l'église de St. Germain-des-Prés à Paris, par le représentant de Sa Sainteté, et l'auteur de l'*Esquisse de la Vie de Mgr. de Laval* (Québec, 1845 page 13) dit en note à ce sujet:—"Pour "honorer d'avantage ce jour où un Evêque était accordé à la Nouvelle-"France, le pieux Prélat prit pour armes ou cachet un dessin représentant

" l'Immaculée Conception et St. Louis, roi de France. Ce cachet a été " depuis le *Sceau du Diocèse.*"—On sait que le pseudonyme de *De Vapeaume* mis en tête de cette Esquisse, cache le nom de Messire L. E. Bois, curé de la Beauce, près de Québec.—Indépendamment de ces armes, chaque évêque a ses armoiries particulières ; mais les pièces de chancellerie ont été toujours scellées du Sceau du Diocèse ; et ainsi, deux siècles avant la solennelle définition du dogme de l'Immaculée Conception, le Canada proclamait sa foi dans ce mystère sur le blason de son Siége Episcopal.

En choisissant un sceau pour son diocèse, Mgr. de de Laval n'en conserva pas moins l'usage de ses armoiries personnelles, l'illustre blason de Montmorency qui se voit encore peint sur tous les vitraux de l'église de Montmorency, près Paris. L'écusson porte—" d'or à la Croix de gueules, cantonnée de seize Alérions d'azur."

Sous l'ancien régime en France, un évêché étant souvent en même temps Vicomté, Comté ou même Duché-Pairie, possédait ses armoiries indépendantes de celles du Titulaire.

CHAPITRES I & II.—SCEAU emblématique de la COMPAGNIE DE JÉSUS.—" Le Monogramme du Christ, entouré de la Couronne d'Epines."

Ce fut sous les auspices des RR. PP. Jésuites que les Hospitalières et les Ursulines vinrent en Canada : elles étaient aussi sous la protection de la compagnie de marchands connue sous les noms de *Compagnie de la Nouvelle-France* ou de *Compagnie des Cent Associés.* Cette Société, établie le 1er Janvier 1628 par le Cardinal de Richelieu, gouverna le Canada depuis cette époque, et en conserva le domaine jusqu'au 24 Février 1663.

CHAPITRES III & IV.—SCEAU de la COMPAGNIE DE MONTRÉAL, ou des *Messieurs et Dames de la Société de N.-D. pour la conversion des Sauvages de la Nouvelle-France.*—" La SAINTE VIERGE, portant dans ses bras son divin FILS, est placée sur le sommet d'une MONTAGNE."

Cette Société conserva la propriété de l'Ile de Montréal, depuis 1640 jusqu'à 1663, époque à laquelle elle la transféra au Séminaire de St. Sulpice.

CHAPITRES V & VI.—ARMES de FAMILLE de MGR. JEAN-BAPTISTE DE LA CROIX-CHEVRIÈRES de ST.-VALIER, Fondateur de l'Hôpital-Général de Québec et des Ursulines de Trois-Rivières.—" D'azur à la tête de Cheval au

naturel ; l'écusson chargé d'un Chef de gueules, accompagné de trois Croisettes d'argent."

Ces Armes sont ainsi sculptées et peintes au fronton de l'église de l'Hôpital-Général de Québec.

CHAPITRE VII.—SCEAU de la CONGRÉGATION de ST. SULPICE, fondatrice et bienfaitrice des Sœurs Grises.—" De gueules, au Monogramme d'or de la SAINTE VIERGE."—C'est l'Ecusson de la Maison de St. Sulpice, tel que sculpté et peint sur la porte cochère du Séminaire de Montréal.

CHAPITRES VIII, IX, X, XI, XII, XIV & XV.—SCEAU du DIOCÈSE de MONTRÉAL.—" D'azur au Chevron abaissé d'argent, (couleurs de la Vierge), sommé d'une Coquille au naturel;—à dextre, le bâton et la gourde de pèlerin d'argent, qui est St. Jacques, patron de la Cathédrale ;—au centre, un Lys de même, qui est St. Joseph, patron du pays ;—à senestre, un bras portant un Crucifix, de même, qui est St. François-Xavier, pour lequel les Canadiens ont eu de tout temps la plus tendre dévotion ;—en pointe, une Montagne d'or, surmontée d'une Croix de même, qui est la Montagne de Montréal."

Ces Armes, dessinées et décrites par S. H. Jacques Viger, font honneur à sa science d'héraldiste chrétien.

CHAPITRES XIII & XVI.—ARMES de FAMILLE de MGR. ARMAND-FRANÇOIS-MARIE des Comtes de CHARBONNEL, évêque de Toronto.—" D'azur au Croissant d'argent en abime, accompagné de trois Molettes de même, deux et un."

CHAPITRE XVII.—SCEAU du DIOCÈSE de ST. HYACINTHE.—" Le Saint-Patron du Diocèse est représenté portant d'une main le St.-Ciboire, et de l'autre une Statue de la Vierge."—C'est ainsi qu'il sortit de la ville de Kiow, incendiée par les Tartares, et qu'il traversa le fleuve Dniéper porté par les eaux, comme il avait été respecté par les flammes dans le parcours de la ville en feu.

St. Hyacinthe, né en 1185, appartenait à l'illustre famille des Comtes d'Oldrovan en Silésie. Devenu Dominicain, il fut l'apôtre du Nord, et il évangélisa la Pologne, la Suède, le Danemark et la Russie. Sa mort eut lieu en 1257.

En terminant notre travail, nous renouvelons à S. H. Jacques Viger nos plus vifs remerciments pour son bienveillant concours à la révision et à la correction de ces pages ; et nous nous joignons à tous les Catholiques du Canada pour nous réjouir de la haute distinction par laquelle le Souverain-Pontife a couronné une longue vie de science, de vertu et de bonnes œuvres, en nommant notre vénérable ami Chevalier-Commandeur du T. H. Ordre de St. Grégoire-le-Grand.

C. de L.

New-York, Jour de la Toussaint, 1855.

TABLE DES MATIÈRES.



FIN DE LA TABLE.

ERRATA.

Page 37, ligne 8, *au lieu de*: à Baugé, à Moulins et à Montréal, *Lisez* : à Baugé et à Moulins.

Page 41, ligne 10 de la note : *au lieu de :* 10 professes et 51 bouches, *lisez :* 12 professes et 53 bouches,

Page 48, ligne 6, *au lieu de :* avant d'avoir des enfans à y envoyer, *lisez :* quand à peine on avait des enfans à leur confier.

Page 49, ligne 16, *au lieu de :* Un cousine, *lisez :* Une cousine.

" 55, " 26, " " " renouvelé, " renouvelée.

" 63, " 10, " " " eut épargné, " eût épargné.

" 65, " 23, " " " quelques années auparavant, vers 1818, *lise* quelques temps auparavant, en l'année 1823.

Page 74, ligne 24, *au lieu de :* où sont recueillis les orphelines, *lisez ;* où sont recueillies les orphelines.

Page 79, dernière ligne, *au lieu de :* Communautés. On en a fait appeler, *lisez :* Communautés ; en même temps qu'il en faisait appeler.

Page 92, ligne 14, *au lieu de :* 200 Religieuses, *lisez :* environ 350 Religieuses.

